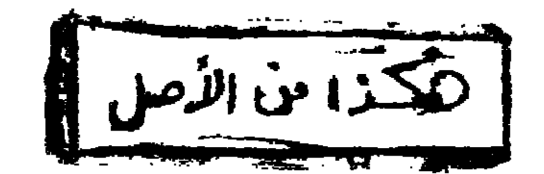


Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16040 – 7 F

JEUDI 22 AOÛT 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement a saisi le Conseil d'Etat sur le dossier des Africains sans papiers

M. Juppé multiplie les consultations pour sortir de ce conflit

LE PRÉSIDENT de la République a demandé à M. Juppé de saisir le Conseil d'Etat pour le charger d'effectuer très rapidement une étude sur les conditions d'application des lois Pasqua. Le ministre de l'intérieur a fait officiellement cette démarche, mardi soir. L'assemblée générale du conseil se réunira jeudi matin. Le gouvernement tente donc de trouver une porte de sortie dans le conflit qui l'oppose, depuis cinq mois, aux Africains sans papiers réfugiés à l'église Saint-Bernard, à Paris. Le premier ministre est rentré, mardi 20 août, de vacances pour entamer aussitôt une série de consultations. Mercredi en fin de matinée, il devait recevoir Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. La veille, il avait reçu le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré et le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, Gilles de Robien.

La fermeté gouvernementale reste néanmoins affichée. Alors que l'UDF est divisée sur l'initiative de M. de Robien, les parlementaires du RPR ont multiplié les déclarations de soutien à M. Debré, l'encourageant à ne pas céder. Toutefois, en privé, plusieurs responsables du mouvement néogaulliste s'inquiètent et s'étonnent que le gouvernement n'ait pu régler ce conflit depuis cinq mois.

Mardi soir, l'un des dix grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard a dû être hospitalisé par le SAMU de Paris. Au quarante-huitième jour de jeûne, un médecin du SAMU estime *« que l'on rentre dans une période critique »*. A la suite des appels lancés les 19 et 20 août par les partis de gauche, la CGT, la CFDT, la FEN et la FSU, la CFTC et Force ouvrière ont à leur tour demandé au gouvernement de rouvrir les négociations. Le collectif des sans-papiers organise une manifestation mercredi à 18 heures de la place de la République à l'église Saint-Bernard.



Lire page 5

Drame de la TWA : l'hypothèse de l'accident relancée

ALORS QU'UN MOIS d'investigations et d'analyses les plus poussées n'a toujours pas permis de détecter la moindre trace d'explosifs sur les éléments sortis de l'eau du Boeing 747 du vol TWA 800 détruit le 17 juillet au large de New York, le *Washington Post* relançait, mercredi 21 août, la thèse de l'accident. Citant des sources proches de l'enquête, le quotidien avance que le « son bref » par lequel se termine l'enregistrement d'une des boîtes noires ressemble plus à une explosion de carburant qu'à la déflagration d'une bombe. Une analyse comparative portant sur de récentes catastrophes aériennes conduirait plutôt à rapprocher ce fameux « son bref » de celui émis par l'explosion du carburant central qui avait détruit un Boeing 737 philippin en 1990.

Lire page 20

Confusion au Kremlin et nouvelles négociations en Tchétchénie

LE GÉNÉRAL Alexandre Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité russe, devait se rendre, mercredi après-midi 21 août, en Tchétchénie pour de nouvelles négociations avec les indépendantistes. Les habitants de Grozny fuient en masse leur capitale à la veille de l'expiration de l'ultimatum lancé par les forces fédérales aux rebelles qui contrôlent la ville. À Moscou, le Kremlin multiplie les démentis concernant l'hospitalisation de Boris Eltsine. Son ancien porte-parole, Pavel Vochtchanov, a néanmoins expliqué, mercredi, dans le quotidien *Komsomolskaïa Pravda* que l'état de santé du président nécessitait une opération du coeur. Il a indiqué que le chef de l'Etat était en *« congé »* pour une durée *« imprévisible »*.

Lire page 2

Le maître des « Voleurs »



ANDRÉ TÉCHINÉ

ADMIRABLEMENT servi par Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Laurence Côte et Benoît Magimel, André Téchiné atteint avec *Les Voleurs* un nouveau sommet dans sa recherche obstinée d'une mise en scène originale, réunissant les avancées du cinéma moderne et le goût de raconter des histoires.

Lire page 16

Ababacar Diop, le porte-parole qui cite « La France pour tous »

IL CITE volontiers Descartes, Victor Hugo ou *La France pour tous* de Jacques Chirac. Joue en permanence d'un téléphone portable qui ne le quitte plus. Répète que les sans-papiers veulent une réouverture des négociations précédée d'un moratoire des expulsions. Court du local de la rue Pajol à l'église Saint-Bernard où il distille des informations aux familles, grévistes de la faim et journalistes. En cinq mois de conflit, Ababacar Diop, porte-parole des sans-papiers, a su se rendre indispensable.

Rien ne prédestinait ce jeune Sénégalais à devenir l'un des hommes publics du moment. Si ce n'est une farouche volonté d'obtenir gain de cause et l'intuition d'un politique pour gérer une situation enlisée. Du haut de ses vingt-sept ans à peine fêtés, il affirme ne pas posséder *« le goût du pouvoir »*. Il lui aura fallu pourtant beaucoup de tenacité pour s'imposer comme l'un des interlocuteurs potentiels du gouvernement.

En 1988, muni d'un visa touristique, Ababacar pose le pied en France, *« un peu par hasard »*. Dans son Sénégal natal, il soutenait la cause casamançaise. *« A l'époque, je me trouvais en désaccord avec le gouvernement, comme aujourd'hui avec les autorités françaises »*, sourit-il. Le jeune homme, footballeur dans son pays, essaie de se « vendre » aux clubs français, sans succès. Il change alors de voie et se lance dans des études d'informatique, pour travailler ensuite comme analyste-programmeur, *« avec des fiches de paie »*, précise t-il. Parallèlement, il fait une demande d'asile politique. *« J'ai d'abord été débouté, puis le Conseil d'Etat m'a donné gain de cause. Mais la commission des recours m'a à nouveau débouté. J'avoue avoir alors un peu baissé les bras. »*

Mais Ababacar, déjà soutien de famille *« pour ceux du pays »*, se marie et devient père d'une petite Fatou, il y a deux ans. Il estime ne plus pouvoir vivre sans papiers et songe à une régularisation pour lui et sa famille. Le matin du 18 mars, premier jour d'occupation de l'église Saint-Ambroise, Ababacar se rend à la préfecture de Bobigny. On lui répond qu'il ferait mieux de retourner dans la clandestinité. *« Écœuré »*, sa décision est prise : l'après-midi même, il rejoint le mouvement des sans-papiers pour ne plus le quitter.

En tant qu'informaticien, on lui confie la tâche de recenser les dossiers des sans-papiers. Considéré comme l'intellectuel du groupe, il est coopté porte-parole des sans-papiers. *« Je ne voulais pas être délégué, mais il fallait un non-Malien parmi les porte-parole. Malgré les différences d'ethnie et de langue, je gère tant bien que mal la situation. »* Fin tacticien, il met régulièrement son mandat en jeu pour régler les différends qui peuvent parfois l'opposer aux familles. Se décrivant d'un *« naturel réservé »*, il a le goût de l'ambiguïté qu'il cultive jusque dans son prénom, dont de multiples orthographes circulent dans la presse : *« Je fais comme le gouvernement dans sa politique de régularisation : le flou total »*, s'amuse-t-il.

La grève de la faim aura permis au mouvement de trouver un nouveau souffle. Ababacar s'en réjouit, même si, au fond, il n'adhère pas à cette forme de protestation : *« Les grévistes sont volontaires. Personnellement, j'estime que la vie est plus importante que tous les papiers du monde. Même si ceux-là on les désire plus que tout. »* Se voulant optimiste pour l'avenir du mouvement, Ababacar affirme ne pas réellement songer à l'après-Saint-Bernard. Il confie cependant son désir de monter sa propre entreprise d'informatique, ici ou ailleurs : *« Je n'ai pas l'intention de rester toute ma vie en France, si cela peut rassurer M. Debré »*, souligne t-il malicieusement.

Cécile Prieur

■ Le scandale de l'excision

Deux millions de fillettes sont excisées chaque année dans vingt-huit pays d'Afrique. p. 4

■ Bruxelles contre Volkswagen

La Commission européenne s'insurge contre les aides illégales versées par le land de Saxe au constructeur automobile. p. 3
et notre éditorial p. 8

■ Tensions israélo-syriennes

Les deux pays s'accusent mutuellement de renforcer leurs préparatifs militaires. p. 20

■ Les familles d'accueil réclament un statut

Les familles accueillant à leur domicile des personnes âgées ou des adultes handicapés réclament un vrai statut et davantage de droits. p. 6

■ Le piéton des Balkans

Le périple de François Maspero au cœur de l'Europe le conduit aujourd'hui à Prilep (Macédoine). p. 8

■ Chiffres d'affaires en baisse

Les chiffres d'affaires semestriels, publiés par les grandes entreprises françaises depuis quelques semaines, se révèlent décevants. p. 10

■ Le progrès en débat

Un point de vue de Daniel Bensaïd, philosophe. p. 9

Les secrets du prion

ALORS QUE se tient en Sicile une discrète réunion de scientifiques spécialistes de l'épidémie de la « vache folle », la connaissance de la structure spatiale de la protéine-prion semble progresser. Lors de sa déformation, celle-ci se transforme en agent infectieux qui est à l'origine d'une maladie neurodégénérative jusqu'ici mortelle. Mises en évidence par l'équipe du professeur Kurt Wüthrich (Institut de biologie moléculaire de Zurich), ces caractéristiques structurelles inédites pourraient permettre de comprendre le processus qui rend la protéine-prion dangereuse. A terme, cette découverte faciliterait la mise au point d'un traitement des maladies neurodégénératives que sont l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). *Lire page 13*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 822 - 7,00 F

POINT DE VUE

Nécessaire médiation

par Robert Badinter

Il est fâcheux dans une démocratie de voir méconnue la loi régulièrement votée par le Parlement. Mais il est dommageable pour la République que la loi engendre des situations injustes ou humainement déplorables. Tel est pourtant le cas aujourd'hui s'agissant du sort des sans-papiers réfugiés dans l'église Saint-Bernard.

Sans doute, il appartient à ce gouvernement – comme à tout autre – de veiller à l'application de la loi. Il y est d'ailleurs d'autant plus tenu vis-à-vis de sa majorité que c'est elle qui l'a voulue. Mais face à ces grévistes de la faim et à ceux qui en sont étroitement solidaires, le gouvernement ne peut lancer une action violente sans risque de susciter l'irréparable. Si l'Etat de droit ne saurait être l'Etat de faiblesse, il ne doit recourir à la force que lorsqu'elle est nécessaire pour protéger les personnes et les biens. Or aucun des occupants de l'église Saint-Bernard n'attente à la propriété et aux droits de quiconque. Et les seules personnes dont l'intégrité physique est menacée, ce sont les grévistes de la faim eux-mêmes.

Dès lors, la situation ainsi créée paraît ne pouvoir déboucher que sur une issue dommageable. Car soit le gouvernement use de la force, avec tous les périls qu'une telle intervention implique. Et la probabilité est grande d'une extension et d'une aggravation du conflit à des situations identiques qui naîtront d'une réaction de solidarité de la part d'autres sans-papiers ou de ceux qui soutiennent leur cause. Ce ne sera plus alors un, mais plusieurs foyers d'incendie que le gouvernement, pompier devenu pyromane, devra éteindre. Soit le gouvernement cédera et régularisera la condition de tous ceux qui lui ont résisté. Il apparaîtra alors comme ayant capitulé – et non pas comme ayant voulu régler les conséquences injustes d'une législation mal venue. Et l'on mesure la portée d'un tel précédent.

Robert Badinter, *ancien président du Conseil constitutionnel, est sénateur (PS) des Hauts-de-Seine.*

Lire la suite et le point de vue d'un groupe de comédiens page 9

RUSSIE Le général Alexandre Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité, devait de nouveau se rendre, mercredi 21 août, en Tchétchénie pour y rencontrer notamment les dirigeants indépendantistes. Il a mis en doute l'authenticité des décisions prises par le président russe ces derniers jours. ● LE PORTE-PAROLE de Boris Eltsine a démenti formellement les informations selon lesquelles le chef du Kremlin aurait été hospitalisé dans un centre de cardiologie à la périphérie de Moscou et a assuré qu'il était parti *« pour quarante-huit heures »* dans la région de Novgorod. Toutes ces incertitudes ne sont pas sans rappeler l'époque brejnévienne. ● EN TCHÉTCHÉNIE, où les bombardements se poursuivent, des dizaines de milliers de personnes redoutant une offensive massive des forces fédérales russes, jeudi, ont pris la route de l'exode et fuient la capitale, Grozny.

Le général Lebed doute de l'authenticité des décisions attribuées à M. Eltsine

Le secrétaire du Conseil de sécurité russe se rend en Tchétchénie pour de nouvelles négociations avec les indépendantistes. Il a, pour la première fois, laissé entendre que l'injonction présidentielle de rétablir l'ordre par la force à Grozny était peut-être un « faux »

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Où réside Boris Eltsine ? Comment se porte-t-il ? La confusion régnait toujours à Moscou, mercredi 21 août, sur ces deux points, en dépit du dispositif mis en place pour contrer les rumeurs, notamment la publication d'un entretien avec le chef de l'Etat, le même jour, dans le quotidien *Moskovskii Komsomolets*. Toujours est-il que, pour la première fois mardi, des *« sources informées »* avaient confié à la radio Echos de Moscou que le président était hospitalisé depuis le 15 août dans un centre de cardiologie des environs de la capitale, où un concile de médecins devait décider de l'opportunité d'une opération. Ces affirmations ont aussitôt été vigoureusement démenties par le porte-parole présidentiel, Sergueï Iastrjembski.

Boris Eltsine, a-t-il expliqué, s'est rendu *« pour quarante-huit heures »* en hélicoptère à Valdaï, une résidence du gouvernement située dans la région de Novgorod, à 450 kilomètres de la capitale, afin de *« voir s'il lui était possible d'y passer des vacances »*. Le fait que le président ait passé *« deux heures et vingt minutes en vol »* est, de l'aveu de M. Iastrjembski, *« le meilleur démenti à toutes les insinuations sur son état de santé »*. Cette résidence étant parfaitement connue de Boris Eltsine – il y a séjourné lorsqu'il était premier vice-ministre de la construction dans le gouvernement soviétique de 1988 à 1989 –, on a du mal à imaginer le chef de l'Etat russe partant seul, en éclaireur, pour se choisir un lieu de repos.

GUERRE DE COMMUNIQUÉS

Plus inquiétant encore : le service de presse du conseil de sécurité – l'organe consultatif suprême dirigé par Alexandre Lebed – a diffusé mardi un communiqué affirmant *« douter sérieusement »* que Boris Eltsine ait personnellement visé l'injonction qui avait été faite au conseil, lundi, de ramener l'ordre à Grozny. Il s'agirait en réalité d'un simple fac-similé de la signature présidentielle. *« Personne ne doit être autorisé à manipuler le nom du président »*, dit le communiqué, en précisant qu'Alexandre Lebed n'a pas pris part à l'élaboration du texte, lequel lui est parvenu *« vingt minutes seulement avant d'être annoncé »* publiquement. *« Le président demande que l'on s'abstienne de tout commentaire dans les médias tant que ce sujet n'aura pas été abordé avec lui »*, a aussitôt répondu le service de presse du Kremlin.



Après cette guerre de communiqués, le *« général sans armée »*, comme le surnomme la presse locale, devait, mercredi après-midi, quitter Moscou pour Grozny pour y rencontrer la direction indépendantiste, une mission qui s'apparente de plus en plus à un *« plongeon dans une piscine sans eau »*, comme ironisaient les *Izvestia*, mercredi matin. Car l'ultimatum lancé mardi aux indépendantistes par le commandant des forces russes en Tchétchénie, Konstantin Poulikovski, est toujours d'actualité.

ULTIMATUM MAINTENU

La Tchétchénie était au centre, mardi, d'une réunion des *« représentants des ministères de force »* dirigée par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, en présence d'Alexandre Lebed et de son ennemi, le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov. Après deux heures de discussion, les participants se sont mis d'accord sur les mesures à prendre, tant *« politiques »* que *« militaires »*, selon l'agence Interfax. Un plan prévoyant *« le triple encerclement »* et le minage des abords de Grozny aurait également été adopté. Enfin, le rappel du général Tikhomirov au poste de commandant en chef des troupes russes en Tchétchénie à la place de Konstantin Poulikovski, présenté par certains comme un pas en direction d'Alexandre Lebed, n'augure rien de bon. Si les deux hommes se connaissent bien – Viatcheslav Tikhomirov était le chef d'état-major d'Alexandre Lebed dans la 14e armée en Transnistrie –, le nouveau commandant a d'emblée annoncé qu'il prendrait *« les mesures les plus décisives »* contre les indépendantistes et que l'ultimatum était maintenu.

Des dizaines de milliers de civils – des retraités russes en majorité – seraient encore bloqués à Grozny. Nombre d'entre eux sont dans l'impossibilité de partir par manque d'argent, maladie ou tout simplement parce qu'ils croient, comme cette mère de famille russe, interrogée, mercredi matin, par l'envoyé spécial de Radio-Svoboda sur place, que *« notre armée ne fera pas ça »*. L'exode se poursuit, mais un seul corridor a été mis en place par les Russes : celui de Staraïa Sounja, au nord-est de la ville *(lire ci-dessous)*. La vérification des papiers se fait très lentement et est assortie du paiement d'un *« droit de passage »* exigé par les soldats russes, selon un membre du gouvernement tchétchène lié à Moscou, cité par ITAR-TASS.

Marie Jégo

Yousoup fuit Grozny pour la cinquième fois depuis le début du conflit

GROZNY
de notre envoyé spécial

Un silence de mort, brisé par de violentes explosions d'obus et de rafales sèches d'armes automatiques, plane sur la capitale tchétchène. Dans les rues presque désertes de Grozny, des gens sont assis dans l'herbe, devant les maisons, à côté de leurs bagages. L'exode a commencé. On attend un camion, un bus, une voiture, n'importe quel véhicule pour fuir la ville. Des combattants indépendantistes sillonnent les rues déjà à moitié en ruine, à toute allure, dans des voitures déglinguées, kalachnikovs et bazookas sortant par les fenêtres. Des corps de soldats russes traînent dans une rue.

Chacun a entendu ici, à la radio, sur les téléviseurs branchés sur des batteries de voitures, l'ultimatum du chef des forces russes sur place. Le général Constantin Poulikovski a donné quarante-huit heures aux habitants pour quitter Grozny. Après quoi, il a promis d'utiliser l'aviation, l'artillerie lourde, les lance-roquettes multiples, pour reprendre la ville aux indépendantistes qui, depuis près de deux semaines, assiègent les soldats russes dans leurs bases. Avant-goût, peut-être, du matraquage de la ville que chacun attend ici, des avions russes ont bombardé toute la nuit les deux quartiers ouest de Grozny. Ce mardi 20 août, Yousoup Issaiev, sa femme et ses deux enfants, sont sortis à pied par le nord-est de la capitale, empruntant le seul corridor autorisé par le commandant russe. Ils attendent à un carrefour, avec leur paquetage. *« Nous ne savons pas où aller. Nous irons là où une voiture nous emmènera »*, dit-il. *« On avait confiance dans le général Lebed mais, à Moscou, ils l'on réduit au silence »*, dit Yousoup. Agé de quarante ans, il fuit Grozny pour la cinquième fois depuis le début du conflit, il y a vingt mois. *« Nous savions que, pendant les pourparlers de paix, les Russes préparaient cette attaque »*, assure-t-il. Selon de nombreux témoignages, plusieurs colonnes de blindés et de logistique russes se sont approchées, ces derniers jours, de la capitale.

Il faut donc fuir. Par tous les moyens. On s'entasse avec de maigres affaires à l'arrière d'un camion, on se presse dans un bus. Ceux qui ont une voiture ont bourré le coffre de bagages, chargé la galerie sur le toit. D'autres partent en vélo, avec une voiture sans moteur tirée par un voisin, une charrette, un tracteur aux pneus crevés. Ou à pied, en poussant un landau plein de vêtements, en tirant un chariot chargé de valises, avec des sacs en plastique à la main. Il faut zigzaguer entre les vaches qui errent, abandonnées, les carcasses de blindés russes calcinées, détruits dans les premiers assauts manqués, entre les bus de réfugiés brûlés, touchés par les roquettes d'hélicoptères.

PAS UN CRI, PAS DE LARMES...

Dérisoire protection contre l'aviation russe, les réfugiés ont tous accroché des morceaux de tissu blanc ou une taie d'oreiller aux antennes des voitures, aux fenêtres, à un manche à balai. Deux jeunes garçons sont assis dans des fauteuils empilés sur le haut d'un camion et fument une cigarette pour tromper l'attente. Dans la benne, des femmes s'abritent du soleil sous un parapluie. Deux blindés russes remontent le convoi ; un hélicoptère de combat le survole. Les Tchétchènes jurent tout bas dans la longue queue qui avance pas à pas, de plus en plus lentement. Il n'y a pas un cri, pas de larmes, seulement les pleurs des enfants à l'arrière des voitures dans les bras de leurs mères. Les anciens, ceux qui ont déjà vécu les déportations et les exodes, ne disent rien. mais on dirait qu'ils se souviennent.

On emmène ce qu'on peut. Les femmes ont pris les poussettes pour les enfants, de la lessive, parfois un lustre de la maison. Les hommes ont roulé les tapis. Ceux qui restent ont installé, devant les maisons, des seaux avec de l'eau pour les réfugiés qui commencent à étouffer dans la chaleur et la poussière. A la mi-journée, ce mardi, la longue file des milliers de personnes et des centaines de véhicules qui tombent en panne, avançant mètre par mètre, est presque immobilisée sur l'étroit chemin de terre du corridor russe.

Les Russes ont installé un point de contrôle, ils vérifient les papiers des conducteurs de voiture, jettent un œil dans les coffres à l'arrière des camions. Un contrôle insignifiant et inefficace, *« pour vérifier que les combattants ne quittent pas la ville »*, dit un soldat russe qui ralentit l'exode. *« A ce rythme, il va falloir plus de dix jours et non pas deux pour évacuer tout le monde »*, s'emporte un homme. *« C'est ça le rétablissement de l'ordre constitutionnel russe »*, dit-il. Dans Grozny, certains ont renoncé à partir par cette longue route bloquée.

Dans un quartier central de la ville, Alexandre Makhachov, un retraité russe de soixante ans, reste assis devant sa maison. *« Je suis né ici, je ne vais pas partir. Pour aller où ? Je suis né ici, je n'ai pas peur d'y mourir, je ne partirai pas : c'est Eltsine qui doit partir ! »*, lance-t-il. Malgré l'assaut qui, dit-on, se prépare, beaucoup ont choisi de rester : les vieux, qui ne peuvent pas bouger, ceux qui sont pris dans les combats qui se poursuivent, ceux qui en ont assez de fuir. *« Mieux vaut mourir les armes à la main*, dit un Tchétchène, *que sous les bombes russes en fuyant. »* Assis sur un blindé qui se dirige vers Grozny, un soldat russe affirme, une boîte de bière à la main, : *« Nous allons piller la ville ! »*

Jean-Baptiste Naudet

Une guerre, un président malade, des jeux de pouvoir : comme sous Brejnev...

ANALYSE

LE MENSONGE D'ÉTAT sur la santé des présidents n'est pas une exclusivité moscovite. Avec Pompidou puis Mitterrand, les Français en savent quelque chose. Le flou entretenu officiellement autour de la maladie de Boris Eltsine ne serait donc pas étonnant si les mises en scène montées pour laisser croire que le chef du Kremlin est en pleine possession de ses moyens ne rappelaient la dernière décennie de l'ère soviétique. Le tabou était respecté, y compris par les hôtes étrangers, mais il ne pouvait empêcher le public de se rendre compte des dysfonctionnements du pouvoir.

Jusqu'en 1985, une sorte de malédiction semblait vouer l'URSS à être gouvernée par des dirigeants cacochymes, ce qui ne les empêchait pas de guerroyer en Afghanistan. Le régime s'étant suffisamment policé pour exclure les purges, les secrétaires généraux devaient mourir au pouvoir ; le déclin de Leonid Brejnev dura plusieurs années, offrant le sinistre spectacle d'un chef d'Etat maintenu artificiellement dans ses fonctions pendant que ses héritiers présomptifs se distribuaient les dépouilles . Emporté par la maladie avant d'avoir pu entamer la remise en ordre, son successeur, Iouri Andropov, céda la place à l'ancien porte-serviette de Brejnev, Constantin Tchernenko, déjà gâteux avant sa désignation par le comité central. Cette triste lignée s'interrompit avec Mikhaïl Gorbatchev, dont la jeunesse et le dynamisme furent pris, à eux seuls, pour une preuve d'ouverture.

L'histoire semble se répéter. La cérémonie d'inauguration du second mandat de Boris Eltsine était une caricature du brejnévisme décadent. La différence avec la période soviétique – et elle n'est pas mince – tient au fait que le président de la Russie a été choisi démocratiquement par ses concitoyens. Malgré la discrétion de la presse russe, ceux-ci savaient qu'il avait disparu du Kremlin dès le lendemain du premier tour, et la majorité ont estimé que, même malade, il constituait le meilleur rempart contre le communisme.

Pour la stabilité de la Russie, l'interruption du processus électoral aurait été pire que la réélection d'un président physiquement diminué. Certes, le bon déroulement de l'élection présidentielle n'a tenu qu'à un fil. Il ne manquait pas de bons esprits au Kremlin pour conseiller le report du scrutin et, après le premier tour, l'annulation du second. Boris Eltsine aurait été sans doute plus sensible à ces sirènes si ses chances de victoire avaient été moindres. Mais il a tenu bon, et, quelle qu'ait été la mobilisation des moyens officiels en sa faveur, il a pris un risque. Un risque qui a consolidé les prémices de la démocratie russe.

Il reste aux nouvelles institutions à surmonter une épreuve que la maladie du président pourrait rendre d'actualité : la transmission démocratique du pouvoir. La Constitution prévoit qu'en cas d'incapacité du chef de l'Etat à exercer ses fonctions le premier ministre assure l'intérim jusqu'à l'organisation, dans les trois mois, d'une élection présidentielle. Les prétendants, grandis dans la culture des luttes d'appareil, sauront-ils respecter les règles ?

> La distinction entre « libéraux » et « durs » n'a plus de sens. Les uns et les autres peuvent s'allier avec des forces différentes, voire opposées, selon les besoins du moment

Loin de freiner les ambitions, la réélection de Boris Eltsine a aiguisé les appétits. De son bureau du Kremlin ou de sa chambre d'une maison de repos, le président entretient les rivalités. Si les clans ont changé de nature et de chefs de file par rapport au mandat précédent, le jeu est toujours le même. Les « libéraux » ne font plus face aux « durs », représentant les « ministères de force » (intérieur, défense, services secrets), qui ont été déstabilisés par l'arrivée du général Lebed. Trois centres de pouvoir sont maintenant visibles, autour de leur champion respectif : le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, le secrétaire général du Conseil de sécurité Alexandre Lebed et le chef de l'administration présidentielle Anatoli Tchoubaïs.

En admettant qu'elle en ait eu un jour, la distinction entre « libéraux » et « durs » n'a plus de sens. Les uns et les autres peuvent s'allier avec des forces différentes, voire opposées, selon les besoins du moment. Ainsi, Anatoli Tchoubaïs semble avoir fait cause commune avec Viktor Tchernomyrdine pour tenter de priver Alexandre Lebed des pleins pouvoirs en Tchétchénie, alors qu'il est plutôt partisan, comme ce dernier, d'un compromis. De même le premier ministre, naguère favorable à la négociation, s'est rallié à la manière forte pour empêcher l'ambitieux général d'acquérir trop de poids. Ce qui compte, ce sont les rapports de force, pas les convictions.

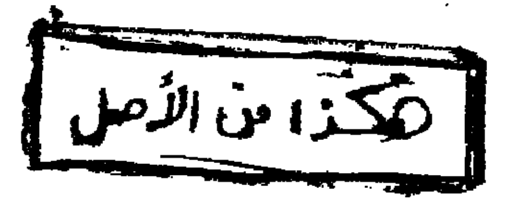
Pour le cas où la succession de Boris Eltsine s'ouvrirait rapidement, Viktor Tchernomyrdine est constitutionnellement le mieux placé. Alexandre Lebed le sait très bien, qui avait réclamé pour lui la création d'une vice-présidence quand il négociait entre les deux tours le report de ses voix. Toutefois, dans un système où le respect de la légalité reste une idée neuve, ce n'est pas l'atout principal du chef du gouvernement. Son poids vient du soutien dont il bénéficie dans les milieux de l'énergie et de l'industrie, cocktails d'anciens directeurs d'usine dans le système soviétique et de nouveaux riches de l'import-export. Viktor Tchernomyrdine ne les a pas oubliés, ni dans la composition de son équipe ni dans sa politique économique (les dégrèvements fiscaux consentis à Gazprom – l'entreprise qu'il dirigea jusqu'en 1992 – représentent 2 % du PNB russe !). Pour l'opinion, il porte la responsabilité de la situation chaotique générale, et ses tentatives de créer un parti politique se sont soldées par un échec cuisant aux élections législatives de décembre 1995, malgré l'emploi massif des deniers publics.

Alexandre Lebed a eu 11 millions de voix à l'élection présidentielle, mais lui non plus n'a pas de parti organisé. C'est un fonceur qui ne fait pas mystère de ses intentions. Il vise la présidence – *« en 2000 ou même avant »*, a-t-il dit à plusieurs reprises, – mais préfère les coups de gueule aux intrigues de palais. Parle-t-il sans trop réfléchir, en espérant que son audace paiera, quand il exige – et obtient – la tête du ministre de la défense Pavel Gratchev et son remplacement par un des ses amis, Igor Rodionov ? Ou est-il un fin tacticien quand il demande – sachant que le président ne la lui accordera pas – la démission du ministre de l'intérieur, le général Koulikov, simplement pour désigner un responsable à la débâcle tchétchène ?

Boris Eltsine l'utilise et s'en méfie. Il lui confie assez de responsabilités pour qu'il mette à profit ses qualités – et accessoirement pour le « mouiller » dans des opérations délicates, – mais il se garde de lui donner les pouvoirs qui lui permettraient de s'imposer sans conteste. A ce jeu, le président reste un maître. Ce qui tendrait à prouver que ses ennuis physiques n'ont pas diminué sa lucidité politique. A moins que, comme aux derniers temps du brejnévisme, le chef du Kremlin ne soit que le porte-plume de ceux qui ont accès directement à lui : Viktor Tchernomyrdine encore, ou Anatoli Tchoubaïs, l'ancien ministre des privatisations, tombé en disgrâce mais repêché au début de la campagne électorale, qu'il a magistralement financée grâce aux nombreuses amitiés gagnées justement par la distribution des bons de privatisation. Boris Eltsine a édicté un oukase indiquant que... tous ses oukases devraient être contresignés par Anatoli Tchoubaïs.

Pour « gérer » le président malade, un trio est en place. Son sort dépend de l'état réel de Boris Eltsine et des intrigues que d'autres joueurs aujourd'hui moins en vue développent dans leur ombre.

Daniel Vernet





Les Tchèques s'indignent de leur mise en cause dans les enlèvements de jeunes filles à Ostende

La thèse du réseau de prostitution est maintenant démentie par le procureur de Neufchâteau

Le procureur de Neufchâteau, en Belgique, qui centralise l'enquête sur les enlèvements d'An Marchal et Eefje Lambreks, les deux jeunes filles disparues à Ostende il y a un an, a démenti qu'elles aient été livrées à un réseau de prostitution. « *Ce sont des rumeurs non vérifiées* », a-t-il déclaré. Le responsable d'Interpol à Prague a estimé que la justice belge « *avait avancé sans preuves* » l'hypothèse de la piste tchèque.

PRAGUE
de notre correspondant

An Marchal et Eefje Lambreks, les deux jeunes Flamandes âgées respectivement de dix-sept et dix-neuf ans au moment des faits, que le Belge Marc Dutroux a avoué avoir enlevées le 22 août 1995 à Ostende, se trouvent-elles en République tchèque, contraintes de se livrer à la prostitution ? Cette hypothèse, avancée par la télévision et la presse belges, a choqué Prague. Après de premières réactions plutôt évasives, les autorités ont haussé le ton pour demander des explications sur ce qui est ressenti comme une attaque contre la réputation du pays.

« *Un certain juge de Belgique a, sur la base d'indices non confirmés et sans preuves concrètes, jugé que les deux jeunes femmes enlevées se trouvaient en République tchèque dans un réseau de prostitution et a livré ses suppositions aux journalistes* », a déclaré, mardi 20 août, le représentant d'Interpol à Prague, Frantisek Zelenicky. Visiblement outré par la « *légèreté* » du juge incriminé, M. Zelenicky a par ailleurs critiqué à mots couverts la police belge dans un entretien télévisé.

RECHERCHES DE ROUTINE

Reconnaissant que ses services avaient reçu, le 16 janvier, une demande officielle de Bruxelles pour l'aider à retrouver les deux jeunes filles, il a souligné que la circulaire ne contenait « *aucune précision sur le fait qu'elles pourraient être les victimes d'un réseau de prostitution* ». « *Aucune demande complémentaire ne nous a été fournie par les organes belges compétents au cours des huit mois écoulés* », a ajouté M. Zelenicky. La police tchèque ne disposait donc pas d'indices pour orienter ses recherches, qui ont été menées de manière routinière.

Alors que l'enquête semblait être tombée dans l'oubli – à tel point que la police pragoise déclarait, mardi matin, ne rien savoir sur la demande de recherche des deux Flamandes –, M. Zelenicky a demandé à ses collègues bruxellois de lui envoyer une synthèse des éléments à la disposition des enquêteurs belges, afin de relancer les recherches en République tchèque si l'hypothèse se confirmait.

Des dizaines de milliers de femmes se livrent à la prostitution à Prague et aux frontières avec l'Allemagne et l'Autriche. La police tchèque, qui ne pratique quasiment pas de contrôles et encore moins de rafles de prostitués, est mal équipée pour ce travail. Elle ne reçoit des pouvoirs publics aucune incitation à faire preuve de davantage de fermeté dans sa lutte contre un phénomène en pleine explosion depuis la chute du communisme.

Le tableau que chaque touriste emmène dans ses souvenirs de République tchèque, à savoir ces centaines de filles qui roulent des hanches et les dizaines de salons érotiques aux noms évocateurs sur le bord des routes menant à Prague, inquiète peu les dirigeants politiques.

Hésitant depuis plusieurs années entre la légalisation de la prostitution et le *statu quo* – rares sont les partisans de la répression –, la classe politique en est conduite à demander l'avis des citoyens. Ainsi la mairie de Prague organisera-t-elle, le 19 septembre, un débat public sur un projet de « délocalisation » de la prostitution pragoise hors du centre historique et touristique. De l'avis général, cette réunion ne devrait pas aboutir, puisque les riverains des nouvelles zones proposées seront opposés à ce projet et que la police n'aura pas les moyens de contrôler la réglementation.

Martin Plichta

En Belgique, un grand élan d'émotion collective

BRUXELLES
de notre correspondant

La Belgique est un pays étonnant. Individualistes, âpres au gain et souvent divisés par leurs querelles linguistiques, ses habitants sont capables de grands mouvements de générosité et semblent rechercher inconsciemment toute occasion de se rassembler dans une émotion collective. Toutes proportions gardées, les réactions suscitées par les rapts et les assassinats d'enfants rappellent les grands moments de deuil à la mort de Baudouin Ier, en 1993.

Des milliers de personnes sont attendues à Liège, jeudi 22 août, pour l'office religieux à la mémoire de Julie Lejeune et de Mélissa Ruson en la basilique Saint-Martin. Des entreprises fermeront. Des taxis offriront gratuitement leurs services. Mardi, à Grâce-Hollogne, la localité proche de Liège où vivaient les victimes, des milliers d'anonymes chargés de fleurs ont fait la queue devant le funérarium pour pouvoir se recueillir brièvement devant les deux cercueils blancs de Julie et Mélissa, réunies, à la volonté des familles, pour cet hommage.

L'émoi dépasse largement la province. Comme à Liège, les pompiers de Bruxelles, de Mons et autres villes, ont défilé mardi en actionnant les sirènes de leurs véhicules. Ils arboraient parfois des pancartes dénonçant « *une justice qui tue ceux que nous sauvons* » parce qu'elle relâche des criminels récidivistes. Mais ils voulaient surtout exprimer leur sympathie au père de Julie, qui a longtemps gagné sa vie en travaillant à l'atelier des sapeurs de Liège.

CONDOLÉANCES ROYALES

Des registres de deuil sont ouverts dans certaines mairies. Quelques marches silencieuses sont annoncées. Le roi et la reine y sont bien sûr allés de leurs condoléances. Le ministre de la justice, Stefaan De Clerck, a personnellement rendu visite aux parents de Julie et Mélissa mais aussi, en Flandre, à la famille d'An Marchal, partagée entre la crainte et l'espoir depuis que Marc Dutroux a avoué le rapt de leur fille et d'Eefje Lambreks, près d'Ostende en 1995, sans donner d'indications convaincantes sur leur sort.

Malgré ses protestations d'innocence, Jean-Michel Nihoul a vu confirmer son mandat d'arrêt. Cet affairiste passe pour le « cerveau » d'un éventuel trafic à l'échelle internationale dont Dutroux et ses acolytes n'auraient été que des maillons, hypothèse non confirmée officiellement. Ce qui est sûr, c'est que Nihoul et Dutroux se connaissaient. Bruxellois, Nihoul a eu de multiples activités, allant du « conseil immobilier », sans agrément de la chambre professionnelle, aux relations publiques de quelques hommes politiques, si l'on en croit les médias belges. Un autre suspect, le Néerlandais Casper Flier, a été relâché faute de preuves.

Les détenus des prisons de Mons et de Namur ont un moment refusé de regagner leur cellule mardi, parce qu'ils craignent un durcissement des conditions des libérations anticipées. Ils protestent aussi contre le « traitement de faveur » dont profitent selon eux les bourreaux d'enfants, qui sont isolés pour être protégés des autres détenus.

Jean de la Guérivière

Le gouvernement allemand tente d'amortir le conflit entre la Saxe et la Commission de Bruxelles à propos d'aides versées à Volkswagen

DANS LE CONFLIT qui l'oppose à la Commission de Bruxelles, la Saxe, accusée de verser des aides illégales à l'entreprise automobile Volkswagen, a fait savoir qu'elle porterait plainte à la fin de la semaine prochaine auprès de la Cour européenne de justice si une solution satisfaisante n'était pas trouvée d'ici là. C'est notamment pour éviter d'en arriver à de telles extrémités que Karel Van Miert, le commissaire chargé des questions de concurrence, rencontrera, vendredi 23 août à Bruxelles, Günter Rexrodt, ministre allemand de l'économie.

« CALMER LE JEU »

« *Il faut absolument calmer le jeu dans cette affaire* », a estimé le porte-parole de la Commission européenne, en faisant allusion à des déclarations récentes d'officiels allemands hostiles aux autorités de Bruxelles. « *La Commission a parfaitement le droit de s'occuper d'aides publiques versées au constructeur automobile allemand. Un non-respect de sa décision aurait des conséquences considérables sur le fonctionnement du marché intérieur européen. Les aides versées sont illégales. Il faut y mettre fin. La balle est dans le camp allemand* », a ajouté le porte-parole de la Commission. « *Toutefois, l'Allemagne peut, si elle le désire, porter le dossier devant le conseil des ministres européens de l'industrie, qui peut à l'unanimité désavouer la Commission européenne.* »

Le ministre allemand Guenter Rexrodt a confirmé, dans une lettre envoyée début août à la Commission européenne, que la Saxe avait versé à Volkswagen 141,9 millions de marks (483 millions de francs) pour l'année 1996 au titre d'aides publiques, et que sur cette somme 90 millions de marks étaient de trop.

REMONTER LE SEUIL

Si M. Rexrodt critique les méthodes employées par la Saxe pour verser ses aides à Volkswagen, s'il menace même ce Land d'une action en justice auprès de la Cour européenne, le gouvernement allemand cherche surtout à éviter que ne dégénère un conflit qui met gravement en jeu le fonctionnement des règles européennes, même si une partie des ministres estiment que sur le fond la Saxe a raison.

« *On nous tire dessus à boulets rouges* », déclare Karel Van Miert, dans une interview publiée par *Le Figaro* du 20 août, à propos des critiques adressées à la Commission. « *Le schéma est toujours le même : si les aides concernent un pays, tous ses voisins estiment que la Commission n'est pas assez dure. Mais dès qu'ils ont eux-mêmes un problème analogue, ils sont les premiers à clamer que la Commission est trop intransigeante.* » Karel Van Miert ajoute « *qu'en dépit de son image l'Allemagne reste championne en matière [de subventions]* ». Le commissaire précise qu'en deçà d'un certain seuil d'aides d'Etat Bruxelles n'exige pas de notification. Ce seuil vient de passer de 50 000 à 100 000 écus (1 écu vaut 6,43 francs). « *Un nouveau relèvement serait sans doute souhaitable* », conclut M. Van Miert.

Lire aussi notre éditorial page 9.

Les Serbes de Bosnie protestent contre la destruction d'un stock d'armes illégal

SARAJEVO
de notre correspondant

Les séparatistes serbes de Bosnie ont violemment réagi, mardi 20 août, à la poursuite par la Force multinationale de l'OTAN (IFOR) de l'opération « Volcan », consistant à détruire près de 400 tonnes d'armes serbes. Découvert dans une école en Bosnie orientale, cet important stock avait été dissimulé par l'armée serbe, en violation de l'accord de Dayton.

Biljana Plavsic, la présidente par intérim de la République serbe (RS), a jugé que cette opération « *inadmissible* » pouvaient avoir « *des conséquences très graves* », tandis que le gouvernement de la RS annonçait « *des manifestations massives* ». Les autorités serbes ont affirmé que l'opération « Volcan » perturbait l'approvisionnement en eau de la ville de Sokolac et que les murs d'une église orthodoxe se sont fissurés. La veille, le maire de Sokolac avait déclaré que les explosions allaient « *provoquer des mouvements tectoniques qui détruiraient les sources de la rivière Biostica* », et un « expert militaire serbe » ajoutait qu'elles allaient dégager « *une importante quantité de poussière radioactive* ».

La première série d'explosions n'a apparemment pas provoqué le séisme annoncé, puisque trois bottes de foin, situées à vingt mètres du cratère, n'ont même pas été soufflées. Seul un immense nuage de fumée et de poussière s'élève dans le ciel après chaque mise à feu.

L'IFOR a considérablement renforcé la sécurité et placé ses hommes en état d'alerte. Près de deux mille hommes ont été déployés dans la région de Sokolac, au nord-est de Sarajevo. L'IFOR n'avait encore jamais découvert de stock aussi important. L'école de Margetici recelait notamment 5 700 mines, 20 tonnes d'explosif, 40 tonnes de munitions, des roquettes et même des missiles, un arsenal estimé à environ 2,5 millions de dollars.

« MISE À NIVEAU »

L'armée serbe, bien qu'elle bénéficie encore de nombreux stocks d'armes de l'époque yougoslave, considère comme un affront majeur la destruction du dépôt de Margetici. « *Il est inadmissible que l'on détruise des armes de la RS alors que les Etats-Unis ont lancé un programme de réarmement de la Fédération croato-musulmane* », a martelé Biljana Plavsic. L'objectif de Washington est effectivement d'équilibrer les forces militaires en ex-Yougoslavie, par une « mise à niveau » du camp croato-bosniaque et un désarmement du camp serbe. Toutefois, l'opération « Volcan » n'entre absolument pas dans ce cadre. Si le dépôt de Margetici avait été déclaré à l'IFOR en mars, il serait toujours intact, simplement soumis à un contrôle international.

L'opération devrait durer jusqu'à vendredi ou samedi, au rythme d'environ cinquante tonnes d'armes détruites chaque jour. Selon un officier de l'IFOR, il est impératif, « *au-delà du bonheur de détruire des mines qui ne mutileront plus aucun enfant dans ce pays* », d'envoyer « *un signal politique fort aux Serbes de Bosnie, qui ont tendance parfois à oublier les règles du jeu de Dayton* ».

Rémy Ourdan

Etats-Unis : l'ancienne associée de Bill Clinton condamnée

LITTLE ROCK. *L'ancienne associée du président Bill Clinton*, Susan McDougal, a été condamnée à deux ans de prison ferme pour fraude, mardi 20 août, dans le cadre du procès Whitewater. Susan McDougal avait été jugée coupable, en mai, de quatre chefs d'inculpation liés à un prêt de 300 000 dollars (1,5 million de francs) – qu'elle est condamnée à rembourser – obtenu frauduleusement en 1986. D'après l'accusation, Bill Clinton, alors gouverneur de l'Arkansas, auquel Susan McDougal et son ex-époux, James McDougal, étaient associés dans le projet immobilier Whitewater, aurait fait pression sur un banquier de la région pour qu'il accorde le prêt. Le président américain a démenti sous serment avoir joué un rôle quelconque dans l'affaire. La veille de cette condamnation, l'ancien gouverneur de l'Arkansas, Jim Guy Tucker, avait été condamné à quatre ans de probation pour son implication dans la même affaire. – *(AFP, Reuter.)*

Pétition pour la libération d'un député tunisien

TUNIS. Selon le Comité pour le respect des libertés et des droits de l'homme en Tunisie, plus de 140 personnes, parmi lesquelles cinq députés et de nombreux intellectuels, auraient signé une pétition pour réclamer la libération du député de l'opposition Khemaïs Chamari, condamné, le 17 juillet, à cinq ans de prison. Les signataires considèrent sa détention comme un signe de la « *détérioration de l'état des libertés.* » La Cour de cassation devrait statuer, le 29 août, sur le pourvoi déposé par ses avocats. On indique, de même source, que plusieurs arrestations d'opposants politiques – notamment celles de Lotfi Hammami et de Mohamed Tahar Barhoumi – ont eu lieu, depuis le début d'août, principalement dans les milieux estudiantins.

AMÉRIQUES

■ **HAÏTI : le pasteur Antoine Leroy et Jacques Florival**, deux responsables du parti « Mobilisation pour le développement » (MDN), opposé au président René Préval, ont été tués par balles, mardi 20 août, à Port-au-Prince. Le président haïtien a appelé la population à « *garder son calme* », mettant directement en cause le MDN et les anciens militaires qui en font partie dans les violences des dernières semaines. Ce même jour, le Pentagone a annoncé l'envoi en Haïti d'une cinquantaine de Marines supplémentaires. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a signé**, mardi 20 août, une loi relevant de 90 cents (4,5 francs) le salaire horaire minimum garanti. D'ici septembre 1997, ce dernier, qui augmente pour la première fois depuis cinq ans, devrait atteindre 5,15 dollars (environ 26 francs). Pour « digérer » cette augmentation, les entreprises du petit commerce se verront accorder 22 milliards de dollars de déductions fiscales supplémentaires, lesquelles seront financées pour une taxe de 10 % prélevée sur les billets d'avion – *(Reuter.)*

■ **Un homme de 29 ans a été condamné**, mardi 20 août, à la réclusion criminelle à perpétuité pour le vol, le 22 mars à Tampa (Floride), à une fillette de huit ans et sous la menace d'une arme, d'une boîte de gâteaux secs et de moins de 100 dollars. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : sept ans de prison** ont été récemment infligés à un proche collaborateur de Aung San Suu Kyi, leader de l'opposition à la junte de Rangoun et Prix Nobel de la paix 1991, a-t-on appris, mardi 20 août, de sources proches de la LND (Ligue nationale pour la démocratie). Onze autres membres de la Ligue, qui avaient été arrêtés en mai, ont été condamnés à la même peine. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : deux fils d'Abassi Madani**, président du Front islamique du salut (FIS) devaient comparaître devant un tribunal de Dusseldorf sous l'accusation de trafic d'armes et d'explosifs à destination de l'Algérie. Réfugiés en Allemagne depuis 1992, Salim Abassi, 29 ans, et Abou El Kacem Ikbal Abassi, 24 ans, répondent aussi d'appartenance à une organisation criminelle et de falsification de documents administratifs. Ils encourent des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison. Leur procès doit durer plusieurs mois. – *(AFP.)*

■ **MAROC : Hassan II a annoncé qu'un référendum serait organisé le 13 septembre** afin d'introduire le bicaméralisme dans la Constitution. La deuxième chambre du Parlement serait composée de représentants des collectivités locales, de la « *classe salariée* » et des chambres professionnelles. Comme l'actuel Parlement, cette chambre haute pourrait censurer le gouvernement. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : quelque 70 000 Israéliens doivent s'installer** d'ici quatre à cinq ans en face des villes palestiniennes de Toulkarem et Qalqilya, en Cisjordanie, de part et d'autre de la « ligne verte » séparant Israël des territoires occupés en 1967, a annoncé, mardi 20 août, le vice-ministre de l'habitat, Meïr Porouch. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ETATS-UNIS : la balance commerciale a été déficitaire de 8,1 milliards de dollars en juin** contre 10,5 milliards en mai. Cette amélioration s'explique par la diminution de 3,3 % des importations. Sur les six premiers mois de l'année le déficit se chiffre à 52,6 milliards de dollars soit une contraction de 14,1 % par rapport à la même période de 1995. Le déficit avec la Chine a atteint 3,3 milliards de dollars en juin, dépassant pour la première fois sur un mois le déficit bilatéral avec le Japon. – *(AFP.)*

■ **JAPON : la balance commerciale a été excédentaire de 4,7 milliards de dollars en juillet** contre 7,5 milliards il y a un an. Cet excédent est le plus faible jamais enregistré en juillet depuis 1982. Ce recul confirme une tendance amorcée depuis trois ans : les importations ont progressé de 35,6 % en un an alors que les ventes augmentaient deux fois moins vite. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 7,2 % au second trimestre** par rapport au premier. Cette forte croissance provoquée par les exportations survient après cinq trimestres consécutifs de recul. Le PIB a baissé de 6,9 % en 1995.

Le président togolais a nommé un nouveau premier ministre

LOMÉ. Le président togolais, le général Gnassingbé Eyadéma, a nommé à la tête du gouvernement, mardi 20 août, Kwassi Klutse, ancien ministre du plan et de l'aménagement du territoire en remplacement d'Edem Kodjo, qui avait démissionné la veille. M. Klutse, 51 ans, qui a la réputation d'un technocrate, s'est empressé d'indiquer qu'il allait former un gouvernement de « *large ouverture* ». Il est issu de la « mouvance présidentielle », mais n'appartient pas au parti du président, le Rassemblement du peuple togolais. Son prédécesseur, membre de l'opposition, était en conflit larvé avec le général Eyadéma depuis de longs mois. Préférant éviter une « *guérilla juridique* » avec le président, il s'est retiré après l'annonce des résultats de trois élections législatives partielles qui, au Parlement, devraient donner une majorité de seulement deux ou trois voix au général Eyadéma.

Le major Buyoya a limogé le chef d'état-major de l'armée burundaise

Le premier ministre évoque des « risques graves de famine »

Le chef d'état-major de l'armée et celui de la gendarmerie ont été limogés, mardi 20 août. Leurs noms avaient été cités dans des enquêtes internationales, *pour leur responsabilité présumée dans la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993*. Le premier ministre a, d'autre part, alerté *les Nations unies sur les « risques graves de famine »*, liés à l'imposition de l'embargo par les pays voisins.

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Près d'un mois après sa prise de pouvoir, le nouvel homme fort du Burundi, le major Pierre Buyoya, a limogé, mardi 20 août, trois officiers supérieurs, dont deux responsables présumés de la tentative de putsch d'octobre 1993, à savoir le chef d'état-major de l'armée et celui de la gendarmerie, les colonels Jean Bikomagu et Pascal Simbanduku.

Les deux hommes sont mentionnés dans deux rapports d'enquête internationaux, dont celui commandé par l'ONU, pour leur responsabilité présumée dans les événements d'octobre 1993, marqués par l'assassinat du président Melchior Ndadaye, premier chef d'Etat hutu du Burundi, élu quatre mois plus tôt, et de quatre hauts responsables du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), au pouvoir à l'époque.

Le troisième militaire limogé, le colonel Gédéon Fyiroko, tutsi comme tous les officiers de l'armée, occupait les fonctions de chef de cabinet militaire du président déchu, Sylvestre Ntibantunganya. Il est remplacé par le lieutenant-colonel Nkurunziza, alors que les nouveaux chefs d'état-major de l'armée et de la gendarmerie sont respectivement le lieutenant-colonel Vincent Niyungeko et le colonel Georges Mukorako. Après l'échec du putsch d'octobre 1993, huit officiers directement impliqués avaient fui en Ouganda, où ils avaient été incarcérés puis relâchés au bout de quelques mois, la justice n'ayant jamais demandé leur extradition. En revanche, près de 5 000 Hutus, dont certains ont déjà été condamnés à mort, sont actuellement détenus dans les geôles burundaises, soupçonnés d'avoir participé aux massacres de civils tutsis qui ont suivi la tentative de coup d'Etat.

SANS RAISON PARTICULIÈRE

« *C'est un changement parmi d'autres, Il n'y a pas de raison particulière* », a déclaré le porte-parole de M. Buyoya, ajoutant toutefois que le chef de la junte au pouvoir voulait « *une discipline plus rigoureuse* » au sein de l'armée. A Nairobi, un responsable du Frodebu a estimé qu'il « *fallait que Buyoya se débarrasse de ces deux hommes, déjà connus à Bujumbura comme des putschistes notoires et maintenant mentionnés dans ces rapports d'enquête, pour avoir un minimum de crédiblité auprès de la communauté internationale* ». Pierre-Claver Nahimana affirme, en revanche, que le colonel Fyiroko a été limogé pour « *rassurer l'armée qui le jugeait trop proche du Frodebu* ». Il aurait notamment défendu l'idée d'une intervention militaire extérieure, lors d'un sommet régional réuni, en juin, à Arusha, en Tanzanie.

Aux yeux du porte-parole du mouvement rebelle hutu, le Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD), il s'agit là de « *changements cosmétiques, puisque l'armée burundaise reste mono-ethnique, avec Buyoya à sa tête, qui est impliqué dans la tentative de coup d'Etat de 1993* ». Joint par téléphone à Bruxelles, Jérôme Ndiho admet toutefois que « *si les deux colonels limogés sont arrêtés et condamnés, cela pourrait signifier un premier pas vers la fin de l'impunité* ».

Des sources humanitaires ont indiqué que cinq civils hutus avaient été tués, mardi par des militaires, à une dizaine de kilomètres de Bujumbura, ce qu'a démenti le porte-parole de M. Buyoya.

De son côté, MSF-Belgique a annoncé, mardi, à Bruxelles, que plusieurs centres de santé ont été pillés, ces derniers jours, dans la province de Ngozi, et qu'au moins six personnes ont trouvé la mort au cours de ces attaques. L'organisation humanitaire s'est inquiétée de la dégradation de la situation médicale dans le pays à cause de l'embargo imposé par les voisins du Burundi... « *Tout le système de santé risque de s'écrouler très vite si aucun soutien ne peut lui être apporté*, a-t-elle averti. *Il y a de plus en plus de mouvements de populations, et les épidémies menacent.* »

Le premier ministre a, quant à lui, alerté le directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur « *les risques graves de famine et de catastrophe humanitaire que les sanctions vont engendrer* » si les cultures ne reçoivent pas d'engrais pour les prochaines récoltes.

Jean Hélène

Coupes budgétaires tous azimuts en Australie

Le programme de « réconciliation » avec les aborigènes est le plus touché par ces restrictions

DEPUIS leur accession au pouvoir en mars, les libéraux ont martelé leur mot d'ordre de réduire les dépenses, afin que l'Australie « *quitte la pente vers les dettes et le déficit chronique où elle se trouve* », et « *se remette sur la voie de la prospérité* », selon les termes du ministre « trésorier » Peter Costello. De fait, dans le budget présenté, mardi 20 août, à Canberra – pour la première fois depuis quatorze ans par des libéraux – aucun secteur n'a été épargné.

Le gouvernement a réussi à tenir ses principales promesses : diminuer le déficit tout en allégeant de 1 milliard de dollars australiens (4 milliards de francs) l'impôt sur les familles à revenus faibles et moyens, maintenir le système de sécurité sociale pour tous (Medicare), et aider les petites et moyennes entreprises. Pour atteindre ces objectifs, il mise sur une croissance de 3,5 % pour l'exercice fiscal 1996-97 qui commence en juillet, au lieu de 4,1 % en moyenne l'an dernier, une inflation ramenée vers 2 %, et un taux de chômage inférieur à 8 %.

Les coupes s'élèvent à 7,2 milliards de dollars, avec l'objectif d'atteindre l'équilibre en deux ans. L'emploi n'est donc pas une priorité : « *Il faut résorber le déficit avant* », a expliqué M. Costello. Près de 30 % des allocations chômage vont disparaître, ainsi que 30 000 postes de fonctionnaires. En matière d'éducation, les universités, dont le prix d'accès va augmenter dès la rentrée, voient leur budget diminuer de 800 millions de dollars en quatre ans. Les bourses ou prêts étudiants ont aussi été nettement réduits. Le budget de la chaîne de télévision ABC a été amputé de 55 millions de dollars. Les nouveaux immigrants – désormais majoritairement asiatiques – payeront plus pour les cours d'anglais, dont le niveau a été réévalué, et pour les visas.

Le secteur le plus symboliquement touché par ce budget est celui de la Réconciliation avec les aborigènes. La Commission des aborigènes et des insulaires du détroit de Torres (Atsic)), qui gère l'essentiel des programmes de développement des communautés aborigènes, à l'exception de la santé, va en effet voir son budget diminuer d'environ 11 % jusqu'en l'an 2000. Pour éviter que l'attention ne se focalise sur ce sujet lors de la présentation du budget, le gouvernement avait pris soin d'annoncer cette mesure il y a une semaine.

Mais, le même jour, le gouvernement rassurait les fermiers et les industriels miniers sur le fait que leur diesel allait continuer d'être subventionné. C'était là une insulte pour les aborigènes, échaudés à plusieurs reprises par le nouveau gouvernement, qui, s'il est conscient de l'urgence des mesures à prendre, semble encore incertain sur la stratégie à adopter. Le président du Conseil pour la réconciliation, Pat Dodson, a démissionné en apprenant ces coupes. Depuis, le ton de certains discours s'est durci. Peu avant l'annonce du budget, un responsable aborigène a suggéré de « *demander à l'Afrique du Sud et autres pays dirigés par leur population indigène de boycotter les J.O. de l'an 2000* ». Un autre dirigeant a estimé que les coupes dans le budget de l'Atsic équivalaient à un « *génocide économique et social* ».

MANIFESTATIONS

Les réactions des milieux d'affaires seront probablement mitigées sur ce budget qui n'a pas manqué de taxer davantage les hauts revenus. A l'inverse, un éditorial de l'*Australian Financial Review* a estimé, mercredi, que « *le gouvernement du premier ministre John Howard a renforcé la mentalité d'assistés qui est si dominante dans la société australienne* », lui reprochant de ne pas s'être attaqué au système de protection sociale.

Le passage au Sénat, en tout cas, ne sera pas simple : la coalition des libéraux et nationaux n'y a pas la majorité face aux travaillistes et aux démocrates. Cheryl Kernot, leader de ces derniers, a jugé que « *des 7,2 milliards de coupes prévues, 4 sont discutables* ».

Le projet d'économiser 8 milliards de dollars en deux ans faisait certes partie intégrante du programme sur lequel la coalition des libéraux et nationaux a été élue. Mais une partie de l'opinion a d'évidence été déconcertée par l'ampleur des coupes dans la plupart des services. Lundi, une « journée d'action » contre le budget a ainsi réuni 20 000 personnes devant le Parlement. On y a vu notamment des étudiants mécontents des mesures qui les menacent et des syndicalistes réunis à l'appel du Conseil des syndicats (Actu).

Alors que d'autres manifestations avaient lieu sans incidents à travers le pays, celle de Canberra a dégénéré, et des échauffourées ont fait une soixantaine de blessés. Ces incidents ont embarrassé les organisateurs et plutôt servi le gouvernement. Les relations déjà tendues entre pouvoir et syndicats n'en ont pas été améliorées : après avoir inspecté les dégâts, mardi, M. Howard a annulé une rencontre avec des syndicalistes qui voulaient lui dire leur opposition à un projet de loi sur les relations du travail.

Florence de Changy

Deux millions de fillettes sont excisées chaque année en Afrique

Un rapport de l'ONU dénonce ces mutilations effectuées dans vingt-huit pays du continent

GENÈVE
de notre correspondante

Selon l'ONU, chaque année en Afrique, deux millions de fillettes âgées de quatre à douze ans sont soumises à l'excision du clitoris et à l'infibulation : ablation des petites lèvres, lacération des grandes lèvres, couture du sexe. Quand elles ne le sont pas par une lame, c'est avec une pierre, un morceau de verre, qu'elles sont ainsi mutilées, soutenues généralement par quatre matrones,

Mme Halima Warzazi (Maroc) a présenté récemment un rapport sur ce phénomène à la sous-commission des droits de l'Homme de l'ONU, qui siège actuellement à Genève. Des fillettes meurent chaque jour sur le continent africain, dans vingt-huit Etats, à la suite de diverses mutilations génitales. Les autres resteront la plupart du temps traumatisées à vie, parfois complètement stériles et frigides ; certaines auront à souffrir leur vie durant de diverses maladies gynécologiques.

Certains pays, comme le Burkina Faso, ont promulgué des lois réprimant l'excision ou l'infibulation. Le rapporteur spécial s'en félicite, mais note avec regret que ces pratiques se poursuivent dans la clandestinité. Elle regrette aussi l'« *attitude passive des femmes appartenant à l'élite* » qui n'ont pas eu le courage de s'insurger publiquement contre ces pratiques.

LES REVENUS DES ACCOUCHEUSES

Au Soudan, où dès 1940 l'excision a été officiellement bannie, le gouvernement reconnaît que 89 % des femmes ont subi l'excision « *la plus extrême* ». Dans ce pays, les revenus des accoucheuses proviennent principalement des opérations de mutilation sexuelle. Les préoccupations économiques l'emportent sur les problèmes d'hygiène et de santé, et même de survie. En Somalie, en Sierra Leone et au Mali, où il n'existe pas de législation en ce domaine, ce sont respectivement 98 %, 90 % et 80 % des femmes qui sont ainsi mutilées. Au Nigeria, selon les informations gouvernementales, tout un éventail de « *pratiques préjudiciables à la santé* » sévit : « *Ablation de la luette, excision, mariage et maternités précoces, extraction des dents de lait, attouchement au feu, saignées, percées du bas-ventre, pressions abdominales, relèvement du col utérin, gavage...* »

Le gouvernement guinéen a fait savoir à Mme Warzazi que, parmi les pratiques nocives identifiées, on comptait « *les mutilations sexuelles, les mariages précoces et les tatouages* ». Il existe également dans ce pays des interdits traditionnels tels que l'« *interdiction à la femme ménopausée d'avoir des relations sexuelles ; l'interdiction aux femmes de voir une dépouille mortuaire pendant les menstruations ou les grossesses, même s'il s'agit du mari ou du fils* ».

Outre certains gouvernements, les institutions spécialisées des Nations unies sont toutes concernées. L'Unicef, entre autres activités, s'est chargée de la lutte contre ces mutilations, de la diffusion d'informations à l'attention des sages-femmes et des accoucheuses traditionnelles. L'Unesco lutte contre l'ignorance qui, dans ce domaine, est une des raisons de la propagation des mutilations sexuelles féminines. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a mis sur pied un symposium sur les demandes d'asile motivées par la menace d'excision. Soucieux de protéger la population féminine des camps de réfugiés, le HCR a distribué à son personnel sur le terrain un manuel qui précise à quel point les mutilations génitales féminines sont nocives. Pour sa part, le Fonds des Nations unies pour la population a demandé à tous les gouvernements d'interdire ces mutilations génitales et de soutenir « *vigoureusement* » les efforts entrepris par les organisations non gouvernementales (ONG) dans ce domaine.

L'OMS, depuis ces dernières années, ne reste plus les bras croisés : l'assemblée mondiale de la santé se penche depuis 1991 sur ces problèmes. Une mobilisation des ressources extrabudgétaires de l'organisation est prévue afin de soutenir l'action préconisée au niveau national, régional et global contre ce fléau. La Conférence mondiale des femmes, qui s'est tenue à Pékin en 1995, a déjà placé officiellement les mutilations des fillettes au même rang que les autres formes de violences sexuelles. Tous les efforts onusiens en ce sens sont justifiés entre autres par l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), accréditée à l'ONU, qui assimile l'excision à la torture « *classique* ».

Mais il reste beaucoup à faire. Mme Warzazi a souligné à Genève que les mères ne font pas suffisamment d'efforts pour éviter la mutilation sexuelle de leurs filles... Elle a également souhaité que les autorités religieuses, partout dans le monde, condamnent les mutilations. « *Une participation des autorités religieuses à la campagne générale menée contre ces pratiques aidera à combattre des croyances erronées.* »

Isabelle Vichniac

Un tabou pas totalement levé

Les « *pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants* », expression onusienne pour les mutilations sexuelles, ne laissent plus l'ONU indifférente depuis 1982. Grâce aux efforts déployés par deux organisations non gouvernementales, Terre des hommes et Sentinelle, animées par Edmond Kaiser, l'époque est révolue où l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estimait que « *les opérations rituelles... résultant des conceptions sociales et culturelles* » n'étaient pas de sa compétence.

Toutefois, le tabou est loin d'être levé. L'Organisation de l'unité africaine (OUA), notamment, a gardé le silence face aux demandes d'informations de Mme Warzazi, rapporteur spécial de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU. Certains gouvernements considèrent ces demandes comme une « *tentative d'hégémonie culturelle occidentale* ». Mme Warzazi n'a reçu que 26 réponses sur les 184 Etats sollicités.

Les dirigeants chinois infléchissent la politique de Deng Xiaoping

PÉKIN
de notre correspondant

Deng Xiaoping célèbre, jeudi 22 août, son quatre-vingt-douzième anniversaire officiel – son âge réel demeure controversé – sans que l'on sache exactement comment ses successeurs assumeront son héritage. Un peu comme Deng lui-même lorsqu'il prit les rênes après la mort de Mao, le pouvoir se réfère régulièrement au patriarche, en assurant aux Chinois et aux investisseurs étrangers qu'il continuera son œuvre de développement. Mais, en réalité, ils donnent l'impression de vouloir infléchir sa politique dans le sens de la prudence, malgré leur but avoué de faire de la Chine une grande puissance.

C'est contre ce double langage que semble s'être élevé, au début de juillet, l'un des membres les plus visibles de la famille de Deng, son fils Deng Pufang, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire du Parti communiste chinois. M. Deng junior s'adressait à une assemblée d'infirmes en dénonçant des forces décidées à « *renier totalement la ligne politique* » de son père.

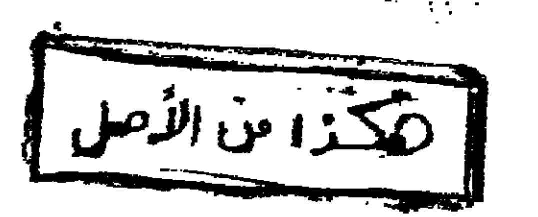
Si ce discours n'a pas été publié – son existence a même été démentie par un organe de presse de Hongkong contrôlé par le continent –, diverses sources confirment qu'il a bien été prononcé. Le fils du patriarche s'y efforçait de relancer l'adhésion aux deux points forts de la carrière politique de M. Deng : le plénum du comité central du Parti communiste chinois (PCC) qui adopta, en 1978, le principe de la libéralisation économique, et son « testament » de 1992 en faveur d'un développement économique débridé qui laisse les régions côtières caracoler vers le capitalisme dans l'espoir de retombées progressives vers les régions défavorisées. Cette montée en première ligne de Deng Pufang est le dernier en date des contrefeux allumés par la famille pour repousser les attaques du régime contre son influence.

LE RETOUR DES IDÉOLOGUES

Les « affaires » dans lesquelles ont été impliqués des proches du patriarche, obligeant certains à démissionner, se sont en effet doublées de la résurrection, en coulisses, de vieux idéologues qui réussissent régulièrement à glisser dans la presse des thèses opposées au pragmatisme de Deng, au nom de la pureté communiste. Ceux-ci misent sur le mécontentement latent d'une partie de la population, éduquée, jusqu'à la mort de Mao, dans l'idéologie égalitaire, et qui s'indigne des marques extérieures d'enrichissement des chanceux.

Dans ce contexte, l'état de santé du patriarche, sur lequel aucune information précise n'est donnée, fournit à des spéculations qui vont de la ligne officielle – il va « *aussi bien que possible à cet âge* » – à une estimation plus vraisemblable, mais démentie par les autorités, selon laquelle il ne jouit plus qu'occasionnellement de sa conscience et serait maintenu en vie artificiellement. En tout cas, son cabinet privé, qui exerçait une influence occulte en commentant en son nom la situation, aurait été fermé par le régime du président Jiang Zemin afin de faire taire un vivier potentiel d'insubordination.

Francis Deron



IMMIGRATION Un des grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard a dû être hospitalisé mardi 20 août. Conscient de la gravité de la situation, M. Juppé cherche à sortir sans drame de ce conflit. Il a reçu, dès son retour à Paris, M. Debré, puis M. de Robien, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui avait proposé la médiation de parlementaires, et, mercredi matin, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. ● LE CONSEIL D'ÉTAT pourrait être chargé d'une étude rapide sur les conditions d'application des lois Pasqua. ● L'UDF est divisée : ceux de ses membres qui ont soutenu M. Chirac dès le premier tour de la présidentielle critiquent l'initiative de M. de Robien, alors que M. Léotard soutient ce dernier, accentuant les distances qu'il a prises avec le gouvernement dans la tribune publiée par *Le Monde* du 21 août.

Alain Juppé tente de sortir sans drame du conflit des sans-papiers

Le RPR organise le soutien de ses parlementaires à la « fermeté » du ministre de l'intérieur, alors que plusieurs responsables du parti commencent, en privé, à critiquer l'action de M. Debré. Les léotardiens profitent de ce dossier pour se démarquer du gouvernement

A L'HÔTEL MATIGNON, on assure que le premier ministre n'a pas anticipé son retour de vacances. Arrivé dans la capitale mardi 20 août, en fin d'après-midi, Alain Juppé a reçu immédiatement son ministre de l'intérieur. Il a fait le point avec Jean-Louis Debré sur le dossier des trois cents Africains sans papiers qui occupent l'église Saint-Bernard, à Paris, et dont dix font une grève de la faim depuis quarante-huit jours.

M. Debré s'en était pris, dans la journée, aux *« braillards »* qui soutiennent les sans-papiers. Peu après, le chef du gouvernement a convoqué Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale *(lire ci-dessous)*, avec lequel il a eu un entretien, et il devait recevoir, mercredi matin, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence.

Après cette série d'entrevues et compte tenu des informations que lui ont communiquées ses collaborateurs restés à Paris, M. Juppé disposait de tous les éléments pour prendre une décision. Selon des sources gouvernementales, le président de la République a demandé à M. Juppé de saisir le Conseil d'Etat. Cette démarche pourrait être effectuée par le ministre de l'intérieur. Le Conseil serait chargé de remettre au gouvernement, très rapidement, une étude sur les conditions d'application des lois Pasqua. Cela permettrait au gouvernement de gagner le temps nécessaire pour trouver une sortie honorable à ce conflit. A Matignon, certains se plaisent d'ailleurs à expliquer que l'administration n'est pas forcément à l'abri d'erreurs dans l'application d'une législation complexe. Ainsi les dossiers de certains sans-papiers pourraient être réexaminés.

Auparavant, telle une armée en campagne, les parlementaires du Rassemblement pour la République, que préside le premier ministre, avaient commencé, dans la journée de mardi, à faire mouvement, en bon ordre, pour apporter leur soutien au ministre de l'intérieur. Le RPR, ce n'est pas l'UDF. Dans l'adversité, la cacophonie n'y a pas droit de cité. Les descendants du général de Gaulle, qui sont passés au pompidolisme avant de se rallier au chiraquisme, ont l'habitude de la discrétion. Plus qu'ailleurs, on y parle sous couvert d'anonymat. L'affaire des sans-papiers ne fait pas exception à la règle.

Sous l'unanimisme, celui que l'on façonne avec efficacité en actionnant les députés fidèles et proches qui se manifestent à la commande, il y a une réalité moins monolithique. Seul à parler à visage découvert, Etienne Garnier, député de Loire-Atlantique, est de ceux qui font entendre une voix discordante. Selon lui, l'affaire de Saint-Bernard n'a que trop duré. Elle doit *« maintenant être traitée, c'est-à-dire négociée »*, affirme-t-il, ajoutant qu'*« au fil des jours la fermeté devient impasse et signe d'impuissance »*. Et de souligner qu'*« entre la fermeture des frontières et la régularisation pour tous les immigrés il doit bien exister une autre politique »*. En s'exprimant ainsi ouvertement, M. Garnier est involontairement le porte-parole de plus grosses pointures qui livrent leur analyse critique à l'abri de l'anonymat. Certains membres du bureau politique du RPR s'étonnent qu'en cinq mois le pouvoir n'ait pas réussi à régler cette question. Si quelques-uns mettent ce retard sur le compte de *« l'incompétence »*, d'autres prétendent que le premier ministre fait *« un blocage, comme pendant les grèves de la fin 1995, devant le mot négociation »*. Plusieurs dirigeants du mouvement n'arrivent pas à comprendre *« la méthode choisie »* pour gérer ce délicat dossier, et l'un d'entre eux note même que *« ce gouvernement a le chic pour se mettre dans des situations absurdes et inextricables »*.

De fait, les anonymes qui ne souhaitent pas mettre d'huile sur le feu remarquent ce que chacun peut désormais noter : *« Ou bien le gouvernement faiblit, et il sera accusé de lâcheté par les plus radicaux ; ou il fait l'inverse, et ce sera l'épreuve de force politique, avec le risque suprême sur la santé d'un gréviste de la faim. »* C'est bien là que se situe le cœur du problème, dont sont aussi conscients les pouvoirs publics que ceux qui, dans la majorité, critiquent le gouvernement en sourdine. L'un de ces responsables, qui siège dans les instances dirigeantes du mouvement néogaulliste, assure que *« le syndrome Malik Oussékine »* guette toute la droite au coin de l'église Saint-Bernard. Malik Oussékine est ce jeune étudiant qui était mort, en décembre 1986, après avoir été matraqué par les brigades motorisées de la police.

La douzaine de parlementaires qui, mardi, ont tenu à manifester leur solidarité au gouvernement, n'ont pas de tels états d'âme. Parmi les premiers, Bruno Bourg-Broc, député de la Marne et président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, s'est félicité de *« la fermeté du gouvernement »*, en jugeant *« scandaleux et inacceptable que certains utilisent la détresse* [des sans-papiers] *à des fins politiciennes »*.

HORS-LA-LOI

Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, et Jérôme Bignon, député de la Somme, tous deux délégués généraux du mouvement néogaulliste, ont célébré *« la politique de fermeté conduite par le gouvernement et notamment son ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré »*.

Dans le Tarn, Bernard Carayon a annoncé la création d'un comité et le lancement d'une pétition *« pour l'application de la loi dans l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard »*. Marcel Porcher, député du Val-d'Oise et secrétaire national du RPR à la justice, a affirmé que *« les généralement bien nourris et bien logés qui encouragent* [les grévistes de la faim] *à persévérer doivent mesurer le poids immense de leur totale irresponsabilité »*.

Christian Demuynck, sénateur de la Seine-Saint-Denis, a jugé que *« tous ceux, politiciens de gauche ou d'extrême gauche, syndicalistes, religieux, artistes, penseurs, peut-être en manque de notoriété, qui poussent les clandestins à rester à France de manière irrégulière et les encouragent dans leur grève de la faim sont aussi hors la loi »* et il a demandé *« solennellement »* au ministre de l'intérieur *« qu'ils soient aussi poursuivis »*.

Olivier Biffaud et Jean-Louis Saux

Daniel Vaillant : « une présence quotidienne »

Le maire socialiste du 18e arrondissement, Daniel Vaillant, qui s'est rendu à l'église Saint-Bernard mercredi matin, avait tenu à rappeler, mardi 20 août, les initiatives de sa mairie en soutien aux sans-papiers. Il soulignait que sa *« mairie, depuis le 11 avril, date à laquelle les sans-papiers ont occupé le hangar SNCF de la rue Pajol, a été présente pour apporter aux personnes l'aide nécessaire tant au niveau alimentaire que sanitaire et un soutien moral »*. Il explique aussi que dès ce moment, il a écrit au premier ministre pour l'*« alerter sur les conditions déplorables dans lesquelles se trouvaient ces personnes et pour trouver un lieu d'accueil plus digne »*. Il ajoute que, depuis l'occupation de sa mairie, du 24 au 26 juin, une permanence a été mise à leur disposition, que l'accès des enfants dans les cantines scolaires et les écoles primaires a été *« facilité »*. Il affirme en conclusion que *« les élus et les militants socialistes, loin des feux médiatiques, ont assuré une présence quotidienne dans le respect des familles et en dehors de toute récupération politique »*.

Manifestation mercredi soir

Dix partis politiques de gauche ont signé l'appel unitaire en faveur des sans-papiers lancé à Jacques Chirac (*Le Monde* du 21 août), la Convention pour une alternative progressiste (CAP) s'étant jointe aux premiers signataires. Douze syndicats et associations, dont la FCPE, le SNESup et le SNES, l'ont également signé. La CGT, la FEN et la FSU ont appelé à la manifestation organisée mercredi 21 août, à 18 heures, à Paris, de la place de la République à l'église Saint-Bernard, à l'initiative du collectif des sans-papiers. L'union régionale CFDT Ile-de-France s'est jointe à cet appel. La confédération a indiqué qu'elle *« soutenait »* cette manifestation. L'Entraide protestante et le Grand Orient de France ont fait la même démarche.

L'initiative de Gilles de Robien est critiquée par les chiraquiens de l'UDF

COMME IL L'AVAIT ANNONCÉ la veille, Gilles de Robien (UDF-PR), président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a reçu, mardi 20 août, une délégation des Africains sans papiers de l'église Saint-Bernard au Palais-Bourbon. A l'issue de cette rencontre, le maire d'Amiens a assuré que ses interlocuteurs comprenaient *« la complexité de la situation »* et étaient à la recherche d'un *« dialogue »*, qu'il avait eu à cœur d'engager avec eux. Il a indiqué qu'il allait proposer la constitution d'une délégation tripartite réunissant exécutif, législatif et sans-papiers, afin de rechercher une solution au conflit. Il a de nouveau reconnu l'existence d'*« incohérences juridiques »* dans la législation sur le séjour des étrangers, *« déjà soulignées par une circulaire du ministère de l'intérieur »*. M. de Robien leur a également fait valoir qu'en tant que parlementaire, il n'avait *« pas de pouvoir sur l'exécutif »*, mais qu'il allait *« essayer de faire passer un certain nombre de messages »* au gouvernement. Il a eu l'occasion de le faire en fin de journée lors d'une rencontre avec le premier ministre, qui l'a reçu à Matignon pour entendre ses explications sur sa démarche.

L'iniative de M. de Robien a déclenché une certaine cacophonie dans les rangs de l'UDF. Tour à tour, Dominique Bussereau (UDF-PPDF), député de Charente-Maritime, Hervé Novelli (PR), député d'Indre-et-Loire, Jean-Marc Nesme, porte-parole du Parti populaire pour la démocratie française d'Hervé de Charette, Laurent Dominati, député PR de Paris, ont critiqué cette démarche et et appelé le gouvernement à la plus grande fermeté. Tous ont en commun d'avoir soutenu Jacques Chirac dès le premier tour de la présidentielle, puis Alain Madelin contre François Léotard pour la présidence de l'UDF.

LE SILENCE DE FORCE DÉMOCRATE

Il ne s'est en revanche trouvé que fort peu de voix pour se dire solidaires de M. de Robien, qui a pris soin d'indiquer qu'il agissait *« à titre personnel »*. Cependant, bien qu'isolé, le soutien apporté au maire d'Amiens, au nom de l'UDF, par Pierre-André Wiltzer, porte-parole de la confédération libérale, témoigne que la démarche du président de groupe a obtenu l'aval indiscutable de François Léotard. Pour la seconde fois dans la journée, le nouveau président de l'UDF s'est démarqué ouvertement du gouvernement sur des chapitres sensibles. Dans sa tribune publiée le même jour dans *Le Monde*, le président de l'UDF a proposé d'accélérer le calendrier de mise en œuvre de la monnaie unique européenne afin de permettre à la croissance de repartir. Il est ainsi le premier à reprendre à son compte cette idée évoquée par plusieurs responsables de la majorité.

En outre, il n'hésite pas à dénoncer *« la confusion des fonctions partisanes et gouvernementales »*, visant implicitement le premier ministre, qui est aussi le président du RPR, et à remettre en cause la pratique institutionnelle de l'exécutif, accusant pêle-mêle le gouvernement d'être transformé en cabinet du président de la République et la justice d'être insuffisamment indépendante. M. Léotard manifeste ainsi, dès avant la rentrée politique de l'automne, sa volonté de faire entendre la voix de l'UDF face au RPR.

Mais, en faisant entendre une voix divergente dans un sujet aussi sensible que l'immigration, il ne peut ignorer qu'il prend le risque de ne pas être entièrement suivi dans sa propre famille. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, en a apporté une première preuve en critiquant, mardi, l'initiative de Gilles de Robien. Dans les rangs du Parti républicain, qu'il continue de présider, et dont beaucoup d'élus, implantés dans des régions de force du Front national, sont soucieux de fermeté en ce domaine, cette démarche pourrait ne pas être comprise par tous. Tout en jugeant légitime la rencontre de M. de Robien avec des représentants des sans-papiers, Pascal Clément, secrétaire général du PR, souligne le souci de ses amis de voir la loi appliquée aux occupants de Saint-Bernard. De semblables réticences s'étaient manifestées à l'UDF lorsque M. Léotard avait appelé la majorité à combattre résolument le Front national. Pendant ce temps, l'autre branche de l'UDF, Force démocrate, reste totalement silencieuse.

Cécile Chambraud

De Saint-Ambroise à Saint-Bernard, cinq mois de négociations avortées

LA GESTION des dossiers des sans-papiers de l'église Saint-Bernard n'a jamais été simple. Le mouvement qui a débuté le 18 mars par l'occupation de l'église Saint-Ambroise, à Paris, était de génération spontanée. Né dans les foyers africains de l'Est parisien, coordonné par les sans-papiers eux-mêmes, il a, dans une certaine mesure, toujours échappé aux associations et aux personnalités qui l'ont soutenu.

C'est lorsqu'ils sont accueillis, fin mars, par le Théâtre du Soleil, à la Cartoucherie de Vincennes, qu'un premier recensement des situations administratives est tenté par plusieurs associations, dont le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), la Cimade et la Ligue des droits de l'homme. Dans le document qui en résulte, ces associations font état des obstacles qu'elles ont rencontrés pour réaliser ce bilan. Les dossiers originels des sans-papiers étaient souvent incomplets, il y manquait des données essentielles, comme la preuve de la date d'entrée en France ou des traces des différentes démarches administratives effectuées. Les nombreuses homonymies des sans-papiers ne facilitaient pas les choses, sans compter que les femmes n'avaient pratiquement jamais de dossier.

Les dossiers sont tout de même constitués, tandis qu'un collège de médiateurs se constitue début avril. Très vite, des divergences apparaissent : certaines associations de soutien sont tenantes d'une régularisation massive, tandis que les médiateurs prônent un examen des dossiers au cas par cas. Ils auront finalement le dernier mot.

Le 30 avril, les médiateurs établissent une liste de dix critères de régularisation et inventent le concept de *« bonne insertion dans la société française »*. *« A l'époque, nous étions conscients que la majorité des dossiers étaient difficilement défendables*, explique l'un des médiateurs, le Père André Costes, directeur des œuvres de migration pour l'Eglise de France. *Mais ce groupe est bien représentatif de la situation générale des sans-papiers en France. On voulait donc maîtriser le dérogatoire en posant des règles. »*

Les médiateurs ont alors bon espoir de pouvoir faire jurisprudence. Au travers de la régularisation du groupe des sans-papiers, c'est une brèche dans la politique d'immigration du gouvernement qu'ils voudraient ouvrir. Plus largement, ils réclament *« une nouvelle approche* [de l'immigration], *qui doit s'exprimer dans une législation totalement renouvelée »*. Ils l'expriment dans une *« adresse au gouvernement »*, publiée dans les colonnes du *Monde* le 15 juin. Un projet d'assises de l'immigration, qui devraient se tenir le 8 ou le 15 novembre prochain, voit le jour. Entre avril et mai, des rencontres ont lieu entre les médiateurs, Matignon et les services préfectoraux, même si le gouvernement refuse d'officialiser la médiation du collège des personnalités. Le principe de l'examen rapide des dossiers sur la base d'un guichet unique est accepté.

L'ARBITRAIRE DES CHOIX

Sur les 277 dossiers présentés, l'administration effectue un premier tri : elle en écarte 72 au motif qu'ils feraient tous l'objet d'une interdiction du territoire, d'un arrêté de reconduite à la frontière récent ou d'une procédure judiciaire. Seuls 205 adultes sont donc convoqués entre le 28 mai et le 10 juin pour réexamen de leur situation. Pour les médiateurs, la rapidité d'action des autorités laisse alors augurer d'une issue positive.

Le 26 juin, pourtant, la déconvenue est totale. Alors que le jour même les médiateurs sont reçus à Matignon, le ministère de l'intérieur fait savoir qu'il ne régularisera que 48 des sans-papiers. *« Nous avons été roulés dans la farine »*, estime alors Stéphane Hessel, porte-parole des médiateurs *(Le Monde* du 27 juin). L'analyse des dossiers régularisés démontre aux sans-papiers que, contrairement aux dires du ministère, les parents d'enfants français ne sont pas les seuls à obtenir des papiers. L'arbitraire qui leur semble avoir prévalu dans ces choix les pousse à durcir leur mouvement.

Le 5 juillet, dix d'entre eux entament une grève de la faim. Le 8 août, Jean-Louis Debré conseille *« aux personnes dont les enfants ne sont pas français de prendre leurs dispositions pour quitter le pays »*. Depuis, les médiateurs estiment s'être trompés d'interlocuteurs. *« Nous nous étions tournés vers Matignon, car Juppé nous paraissait être l'homme de la situation*, se souvient Stéphane Hessel. *Mais on nous a illusionnés, le maître à bord étant Jean-Louis Debré. »* Le Père André Costes estime, lui, que le mouvement a été victime d'une *« bataille politique au sein de la majorité entre les tenants d'une certaine modération et la tendance dure en matière d'immigration, dont Jean-Louis Debré est le chef de file »*. Considérant qu'il n'y a plus rien à attendre du ministère de l'intérieur, le collège des médiateurs a écrit le 16 août au président de la République.

Cécile Prieur

Le soutien de FO, de la CFTC et de l'UNSA

Marc Blondel, secrétaire général de FO, s'est déclaré, mardi 20 août, en faveur de la régularisation des trois cents Africains sans papiers de l'église Saint-Bernard à Paris, estimant que, *« à partir du moment où les gens sont sur le territoire et qu'ils ne sont pas régularisés, on les condamne à la marginalisation »*. La CFTC a proposé, mardi, que *« le collège des médiateurs soit placé sous l'autorité du médiateur de la République, afin que de nouvelles propositions puissent être faites sous la responsabilité des autorités de l'Etat »*. L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) a annoncé qu'elle partageait les termes de la déclaration commune CGT-CFDT-FEN-FSU, rendue publique lundi 19 août.

Un gréviste de la faim hospitalisé pour douleurs abdominales

L'un des dix sans-papiers grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard a été hospitalisé, mardi 20 août, à l'hôpital Lariboisière, à Paris, dans le dixième arrondissement. Moussa Keita, un Malien de vingt-neuf ans, se plaignait de maux de ventre et a accepté son hospitalisation dans la soirée. Il est parti de l'église conscient, sous perfusion médicale. Selon le docteur Michel Bruguière, directeur général de Médecins du monde, il souffre de *« douleurs abdominales aigües »*, ce qui est *« un symptôme classique et connu chez les grévistes de la faim »*, mais son état général *« n'est pas du tout inquiétant »*.

L'état de santé des grévistes de la faim de Saint-Bernard, qui entamaient mercredi 21 août leur 48e jour de jeûne, n'est, pour l'heure, pas jugé préoccupant par les médecins du SAMU et de Médecins du monde qui les suivent quotidiennement. Un médecin du SAMU a cependant souligné, mardi 20 août, que l'on entrait dans *« une période critique »* : *« Ceux qui étaient le plus fragiles au départ souffrent un peu plus. »*

SOCIAL Le ministère du travail et des affaires sociales ne connaît pas le nombre exact de ces familles d'accueil qui, moyennant rétribution, prennent en charge environ 10 000 personnes âgées ou handicapées. Ces volontaires dénoncent depuis des mois le flou juridique dans lequel ils exercent leur activité. ● UNE ÉVALUATION nationale vient d'être lancée, le ministère reconnaissant les insuffisances de la loi de 1989. Un bras de fer entre l'Etat et les conseils généraux, dont dépendent désormais les familles d'accueil (agrément, formation, indemnités), complique la définition d'un nouveau cadre juridique et financier. ● DANS L'YONNE, Claire et Robert Guiblain accueillent plusieurs personnes handicapées. *« On donne des choses à une personne qui n'a plus rien. La preuve : ils disent "chez nous" en parlant de la maison »*, expliquent-ils.

Ignorées, mal rémunérées, les familles d'accueil réclament un statut

Prenant en charge des personnes âgées ou des adultes handicapés, ces volontaires souffrent des lacunes de la loi de 1989, reconnue « insuffisante » par le ministère du travail et des affaires sociales. Une évaluation nationale est en cours, visant à redéfinir le cadre de leur activité

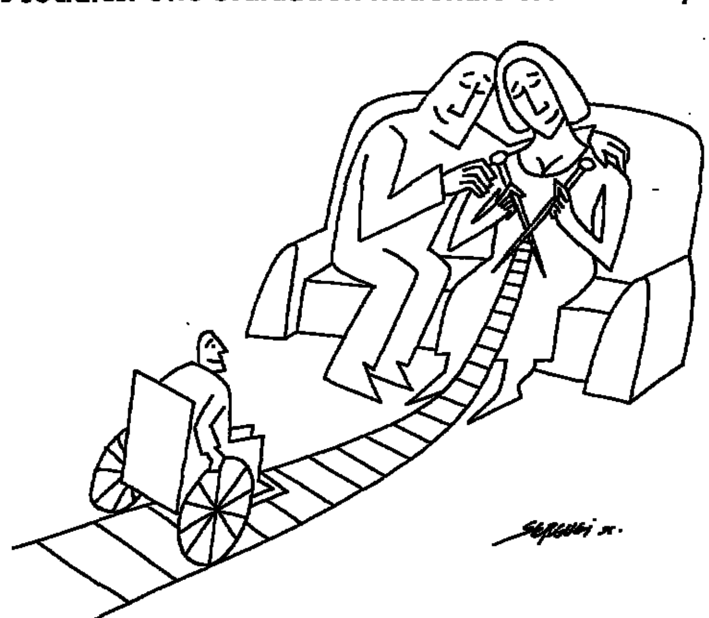
MÊME le ministère dont elles dépendent s'avoue incapable d'évaluer leur nombre. Les familles qui accueillent chez elles, à titre onéreux, des personnes âgées ou handicapées adultes tentaient depuis quelques mois d'alerter les pouvoirs publics sur la *« détérioration de leur situation matérielle et morale »*. Elles réclamaient une reconnaissance *« statutaire et tarifaire »*. Une évaluation nationale de leur situation ainsi qu'une réflexion réunissant les divers partenaires viennent d'être lancées, sous la houlette du ministère du travail et des affaires sociales, qui devraient aboutir, en 1998, à une modification de la loi qui les régit.

Environ 10 000 personnes âgées et handicapées adultes, selon les estimations du ministère – le double selon l'Union nationale des associations de familles d'accueil (Unafa) –, sont actuellement placées dans des familles rémunérées pour veiller à leur bien-être matériel et moral. L'accueil familial des adultes est né dans les années 70, de façon totalement informelle. Les pouvoirs publics cherchaient alors des solutions peu onéreuses pour pallier le manque de places en maison de retraite, tandis que les hôpitaux psychiatriques s'interrogeaient sur une alternative à l'enfermement. Il obtint reconnaissance officielle par la loi du 10 juillet 1989, *« votée dans l'urgence pour régulariser une pratique existante et la moraliser*, reconnaît Jean-François Bauduret, chargé de mission à la direction de l'action sociale (DAS). *Il s'agissait de prendre des mesures protectrices pour les personnes accueillies après que l'on eut constaté certains abus, comme des captations d'héritage sur des personnes âgées démentes. »*

UN CONTRAT « INQUALIFIABLE »

De l'avis de tous, cette loi est aujourd'hui *« insuffisante »*. Dans un cadre très flou, elle donne tout pouvoir de gestion des familles d'accueil aux conseils généraux et impose aux accueillants de très lourdes contraintes, sans reconnaître qu'ils exercent une véritable profession. Aussi n'ont-ils pas de statut, ne sont-ils rattachés à aucune convention collective, ne bénéficient-ils pas de congés payés ni de droits au chômage. Le contrat qui lie la famille d'accueil à la personne accueillie n'est pas un contrat de travail, mais *« quelque chose d'inqualifiable*, selon la DAS, *un régime indemnitaire qui n'ouvre droit à aucun droit social, excepté la Sécurité sociale et la retraite »*. Ce contrat, variable d'un département à l'autre, fait de la personne accueillie l'employeur de son hôte.

Côté rémunérations, *« la loi a prévu des obligations minimales pour les conseils généraux*, admet-on à la DAS. *D'où les disparités très grandes entre départements, avec des salaires versés allant de 1 à 5, et les abus : certaines familles sont très mal payées. Car même les minima fixés par la loi ne sont pas toujours respectés. Quant aux départements qui paieraient davantage que le minimum, ils sont très rares. »* « *Nous travaillons pour rien du tout*, renchérit Maurice Le Bechec, le président de l'Unafa. *Les rémunérations versées sont, en majorité, situées entre 800 et 2 270 francs net par mois pour un travail exercé en continu tout au long de l'année, sans congés annuels, sans droit au chômage. Aujourd'hui, il est commun de voir des départements proposer des accueils de cas très lourds pour des coûts globaux de 3 500 francs. La moyenne nationale est de 5 700 francs tout compris, alors que le coût minimum de placement dans un établissement de province est de 7 500 francs. »*



Les familles d'accueil, pour autant, n'osaient pas trop, jusqu'à présent, refuser ces maigres rémunérations. En ces temps de chômage, les revenus de l'accueil sont souvent devenus source principale d'argent frais. Par ailleurs, à en croire M. Le Bechec, *« les conseils généraux menacent de retirer à la famille son agrément si elle n'accepte pas telle ou telle personne dans les conditions financières qui lui sont proposées. Maisons de retraite et hôpitaux psychiatriques se "débarrassent" ainsi des cas les plus lourds, oubliant que la loi accorde aux familles le droit de choisir la personne prise en charge... »*

Sous prétexte de l'expérience acquise avec un premier client, la même famille d'accueil se voit ainsi confier deux malades d'Alzheimer ou deux personnes âgées en fin de vie, ce qui génère une charge de travail énorme. *« Et comme nous devons assurer la continuité de l'accueil, sous peine de sanctions, nous sommes assignés à résidence*, s'insurge le président de l'Unafa. *Certains départements acceptent qu'on emmène les accueillis en vacances, mais il n'est pas toujours possible de faire du camping avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ! »*

CONTRÔLES TATILLONS

Pas de vacances, et le cercle familial et amical qui a très vite tendance à se restreindre, témoigne Maurice Le Béchec : *« Quand on a un autiste ou un grabataire qui bave à sa table, cela fait fuir. Mais on ne prend pas une personne handicapée chez soi pour l'enfermer dans sa chambre... »* Les familles d'accueil sont censées suivre une formation financée par les départements. Les conseils généraux se contentent, le plus souvent, d'organiser une simple réunion d'information avec quelque fabricant de matériel pour handicapés. Le suivi *a posteriori* des familles ne comble pas ce vide : *« Or les familles d'accueil ont d'autant plus besoin d'être aidées, soutenues, formées qu'elles ne sont pas socialement très favorisées »*, rappelle la DAS.

Les contrôles, qui s'attachent davantage aux aspects matériels qu'à la qualité des relations humaines, sont vécus comme une *« inquisition »* par les familles d'accueil : *« Nous souffrons du syndrome des Thénardier, de la suspicion des travailleurs sociaux, marqués par les abus qui ont eu lieu par le passé. Ils contrôlent non seulement les personnes agréées et les accueillis, mais aussi le reste de la famille. La vie privée, la dignité ne sont pas respectées. »* Et de citer ce cas de retrait d'agrément sous prétexte que la personne âgée ne mangeait pas à la table familiale alors que le médecin lui avait formellement interdit de quitter son lit.

« Les familles se découragent actuellement, mais cela pourrait devenir un métier créateur d'emplois en zone rurale ! Il suffirait de nous donner un statut, de revaloriser un peu nos rémunérations et d'instaurer une vraie sélection des familles après une formation comportant un passage en maison de retraite », poursuit Maurice Le Bechec. A la direction de l'action sociale, on s'affirme décidé à sauvegarder cette forme d'accueil, jugée *« pertinente »* : *« Elle évite de transplanter la personne âgée ou handicapée dans un milieu anonyme. Et, même revalorisé, l'accueil familial continuera à coûter moins cher que l'accueil en institution... »* Mais les présidents des conseils généraux ne semblent pas pour autant pressés de mettre la main au portefeuille.

Pascale Krémer

Quand l'IGAS dénonçait l'« échec du dispositif »

Dans un rapport publié en mars 1994, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) dénonçait déjà *« l'échec du dispositif qui se proposait d'organiser, sous le regard de la puissance publique, un nouveau système d'accueil pour les personnes âgées ou handicapées »*. *« Les exigences posées pour obtenir l'agrément, trop vagues, laissent largement de côté le problème de la compétence technique des personnes agréées. La rémunération de l'accueillant a un caractère indemnitaire plutôt que salarial*, notait encore l'IGAS. *Hormis l'exigence d'un agrément préalable par l'exécutif départemental, et la fixation d'une tarification de services, on ne voit pas bien ce qui différencie cette formule d'un hébergement ordinaire – celui d'un étudiant par exemple – chez un particulier. »*

Quelque 10 000 personnes âgées et handicapées adultes sont aujourd'hui hébergées en famille d'accueil contre 4 500 en 1991, chiffre cité par les rapporteurs de l'IGAS.

« Un travail monstre » et une débauche d'affectif

LAROCHE-MIGENNES (Yonne)
de notre envoyée spéciale

Le papier peint est plus que défraîchi et les meubles n'exciteraient pas la convoitise d'un antiquaire. Chez Claire et Robert Guiblain, près de Saint-Fargeau, tout le monde s'attable dans la salle à manger lorsqu'arrive un visiteur. Il y a Claude, vingt-trois ans, un jeune psychotique dont les yeux doux et le sourire perpétuel contrastent avec le physique de colosse. Il y encore Pierre, soixante-quatre ans, vacher martyrisé pendant son enfance que l'alcoolisme avait conduit à l'hôpital psychiatrique. Pierre, qui parle peu mais finit par lâcher : *« Je crevais de faim quand j'étais jeune. Là, j'ai repris un peu. Je fais le jardin, même chez les voisins. Je m'ennuie moins. Et puis, j'ai Gabrielle maintenant. »*

A ses côtés, sa *« petite copine »*, Gabrielle, bientôt quarante ans, infirme d'un bras et mal-voyante. Pendant des mois, Paule Villetard, soixante-huit ans, qui, comme Claire et Robert, fait office de famille d'accueil pour adultes, a traversé le département deux fois par mois pour emmener Pierre voir sa Gabrielle, placée dans une autre famille. Jusqu'à ce qu'elle parvienne à trouver pour Pierre le foyer de Claire et Robert, plus proche. *« A son âge*, dit-elle, *il avait enfin trouvé une parcelle de bonheur. Il ne fallait pas qu'il rate cette chance... »* Claire, petite dame ronde aux grosses lunettes de plastique, ancienne agricultrice, fait preuve de la même abnégation parce qu'elle se veut *« utile, alors que les enfants, eux, n'ont plus besoin d'*[elle] ». Elle ajoute, une pointe de fierté dans la voix : *« On donne des choses à une personne qui n'a plus rien. La preuve : ils disent « chez nous » en parlant de la maison. »*

Le seul tracas de Claire, c'est l'argent. *« Je ne demande pas plus qu'un SMIC pour que notre travail soit reconnu. Nous n'avons pas de dimanche, pas de jours fériés, jamais de vacances. Avec le SMIC, nous aurions une retraite décente, alors que là il faut quatre années de travail pour une année de retraite. »* Pour veiller sur Pierre tous les jours de l'année, Claire et Robert perçoivent 500 francs par mois. Ils n'osent pourtant pas réclamer davantage, de peur que l'aide sociale ne l'envoie en maison de retraite, *« où il ne verra plus sa petite copine »*. *« Les familles d'accueil, tout le monde s'en fiche. Les tuteurs légaux de nos pensionnaires nous paient au compte-gouttes, ne respectent pas les contrats signés avec le département. C'est soi-disant pour que les pensionnaires se constituent un pécule, mais, comme en général ils n'ont pas d'héritiers, ces économies reviennent à l'association à laquelle appartiennent les tuteurs... »*

« PRIS EN OTAGE PAR LES SENTIMENTS »

Pour Claude, les choses sont encore plus simples. La rétribution, qui avait été fixée par contrat à 1 500 francs mensuels, n'a pas été versée depuis qu'il est arrivé dans la famille, en janvier : *« Comme il est dans l'Yonne mais vient de Paris, les DDASS jouent à qui ne paiera pas. »* Claire reçoit 2 500 francs pour l'entretien de son pensionnaire, ce qu'elle juge largement insuffisant. *« C'est un grand gaillard qui a des tendances boulimiques, qui ne peut se remplir un verre d'eau sans laisser le robinet ouvert un quart d'heure, qui n'éteint jamais une lumière... »*

A leurs frais, Claire et Robert emmènent régulièrement Claude voir un psychiatre à l'hôpital, lui ont reconstitué une petite garde-robe. *« Je ne peux pas dire à Claude : « Tu t'en vas parce qu'on ne me paye pas assez ! » On est pris en otage par les sentiments. Si on le remet en institution, ce sera la déchéance, les brouettées de médicaments. Tout le travail que l'on a fait pour qu'il revive normalement sera anéanti. A son arrivée ici, il prenait chaque jour 80 gouttes de calmant. Aujourd'hui, il est à 30 parce qu'on a remplacé les médicaments par l'affectif, la sécurité, l'ambiance familiale. »*

Chantal, ancienne aide-soignante, et Michel Delagneau accueillent, près de Saint-Florentin, deux *« grands-pères »* atteints de la maladie d'Alzheimer, Robert et Lucien. Pour chacun, le couple reçoit 3 000 francs de salaire mensuel. *« En maison spécialisée, c'est entre 10 et 16 000 francs par mois »*, note Chantal, sans aigreur aucune. Quelque 6 000 francs mensuels pour *« un travail monstre »*, explique cette énergique quadragénaire. Robert et Lucien sont incontinents : elle change complètement leur lit chaque matin et leurs vêtements plusieurs fois par jour. Comme ils s'agitent et geignent la nuit, elle se relève parfois plusieurs fois pour eux. Il faut aussi les lever, les coucher, faire leur toilette, les habiller, passer en moyenne une heure et demie à les faire manger. Puis les inciter à faire quelques pas, et les *« asticoter »* pour les pousser à réagir au monde extérieur.

« Normalement, rappelle Chantal, *la dégénérescence est irrémédiable. Moi, j'ai obtenu des progrès. Robert, par exemple, bavait sans arrêt et était totalement prostré à son arrivée, menton collé au sternum. Aujourd'hui, il répond au téléphone ! »* Elle parle encore des deuils qu'il faut supporter ; de cette *« mamie »* dans la chambre de laquelle elle a dormi, jadis, *« pour ne pas qu'elle parte seule »* ; de la difficulté de s'éloigner ne serait-ce qu'une journée pour rendre visite à sa fille. *« Avec tout ça, heureusement qu'on rigole quand Lulu est de bon poil et commente ce qu'il entend à la radio, ou que Robert fait des réflexions au téléphone... Il n'y a pas que des mauvais moments, loin de là. »*

P. Kr.

Quatre morts dans l'incendie d'un hôtel à Clermont-Ferrand

L'INCENDIE d'un hôtel de sept étages situé dans le centre de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) a fait quatre morts et quatorze blessés, dans la nuit du 20 au 21 août. Deux des quatre personnes décédées auraient trouvé la mort en sautant par les fenêtres des chambres. Douze occupants de l'hôtel, un sapeur-pompier et un policier qui participaient aux secours, figurent parmi les blessés. Les pompiers ont pu faire évacuer douze personnes de l'immeuble en flammes. L'incendie, de cause indéterminée, a pris en quelques minutes et a duré près de trois heures.

DÉPÊCHES

■ *JUSTICE* : **détenu depuis mars 1995, *Alain Josse*, ancien maire RPR de Montgeron (Essonne) et ancien vice-président du conseil général de l'Essonne,** a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, mercredi 21 août. Il a versé près de 500 000 francs, soit près de la moitié de la caution exigée par la justice. Mis en examen pour *« recel d'abus de confiance aggravé »*, M. Josse est accusé d'avoir détourné 12,5 millions de francs au préjudice d'une soixantaine de clients du Crédit mutuel de Montgeron. En avril, il a également été mis en examen pour *« trafic d'influence et détournement de fonds publics »*.

■ **SURLOYERS : les locataires du parc HLM dont les ressources dépassent d'au moins 40 % les plafonds fixés par la loi vont,** désormais, devoir s'acquitter d'un supplément de loyer de solidarité. La loi du 4 mars 1996 fixant la nouvelle réglementation entre en vigueur au mois d'août. Selon le ministère du logement, environ 240 000 locataires, soit 7 % des habitants du parc HLM, sont concernés.

■ **VACANCES : 5 000 enfants d'Ile-de-France devaient passer une journée à Cabourg (Calvados),** le 21 août, à l'invitation du Secours populaire français. Cette « journée des oubliés », destinée à des jeunes âgés de six à douze ans, sera suivie d'autres opérations, concernant notamment 5 000 enfants du Nord à Bruges et 5 000 du Pas-de-Calais à Berck.

Les adolescents anglais sont mis hors de cause dans le meurtre de Caroline

LES TESTS génétiques effectués sur les cinq adolescents anglais faisant partie du groupe accompagnant Caroline, violée et assassinée le 18 juillet dans l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), se sont révélés négatifs, a-t-on appris, mardi 20 août, de source proche de l'enquête. Ces prélèvements d'ADN ont été pratiqués à la demande du juge d'instruction de Saint-Malo chargé du dossier, Gérard Zaud, sur la base d'une commission rogatoire internationale confiée à la section de recherches de la gendarmerie de Rennes.

Aucun soupçon particulier ne visait les cinq jeunes Anglais, membres du groupe de quarante-sept personnes venues, avec Caroline Dickinson, de la région de Cournouailles pour passer leurs vacances en Bretagne. Les six adultes de ce groupe avaient fait l'objet de tests génétiques dès le début de l'enquête. La comparaison avec les traces de sperme retrouvées sur la victime avait été négative. Une autorisation des parents étant nécessaire pour opérer sur des mineurs, les cinq adolescents de sexe masculin appartenant au groupe étaient repartis dans leur pays sans avoir été soumis à un test. Avec l'accord de leurs parents, ils se sont volontairement prêtés aux analyses sollicitées par les cinq gendarmes dépêchés en Grande-Bretagne par le juge Zaud. Pratiqués lundi 19 août, les prélèvements d'échantillons de leur salive ont été transportés jusqu'à un laboratoire civil de Bordeaux.

Depuis la mise hors de cause de l'homme qui avait été présenté, en début d'enquête, comme le principal suspect – un routard français innocenté par les tests ADN après avoir passé des aveux partiels lors d'une longue garde à vue –, les enquêteurs ont repris leurs recherches. En France, les rapprochements judiciaires avec des personnes connues pour des faits de violence sexuelle se poursuivent. Bien que la presse anglaise ait dernièrement affirmé qu'une jeune Britannique avait été victime, cet été, d'une tentative de viol à Saint-Lunaire, également en Ille-et-Vilaine, aucune plainte de ce type n'a été découverte par la gendarmerie.

En Grande-Bretagne, les membres du groupe britannique ont commencé à être entendus par les policiers anglais et en présence des gendarmes français, comme c'est l'usage dans le cas des commissions rogatoires internationales. En Italie et en Suisse, d'autres investigations sont conduites : elles concernent notamment trois couples de motards – quatre Suisses et deux Italiens –, dont l'un était reparti de l'auberge avant l'arrivée des enquêteurs.

Erich Inciyan

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

Didier-Georges Gabily

Un franc-tireur du théâtre

L'ÉCRIVAIN et metteur en scène Didier-Georges Gabily est mort, lundi 19 août, à Paris des suites d'une opération cardiaque. Il était âgé de quarante et un ans. Son dernier spectacle, créé en 1995, s'appelait *Phèdre, fragments d'une agonie*. Le premier, en 1978, inspiré d'André Gide, s'intitulait *Chute du rien*. Deux titres emblématiques d'une vie qui, de la scène à la ville, fut marquée du sceau d'une incandescence réfléchie.

Brun, fort, présent, Didier-Georges Gabily était à la fois concentré sur l'objet de sa passion – l'écriture et le plateau – et extraordinairement ouvert aux bruits du monde, qui semblaient lui traverser la peau. Né à Saumur, il fut comédien à Tours, avant de jouer avec Mehmet Ulusoy, Jacques Livchine ou Gilles Chavassieux, qui l'a dirigé dans *Le Nuage amoureux*, d'Arthur Adamov – un auteur déterminant dans son itinéraire. Didier-Georges Gabily avait vingt ans quand il a lu son œuvre, portée par une question qui ne cessera de l'obséder : comment confronter le monde et le théâtre ? Très vite, le comédien se met à écrire, soutenu par Bernard Dort, son premier lecteur.

Didier-Georges Gabily trouvait *« important que les plateaux soient peuplés de plein de gens »*, et il croyait à la force des corps traversés par les mots. En 1979, il fonde au Mans un atelier d'acteurs, avec lesquels il mène un travail souterrain, hors des conventions – l'obligation de résultat. Il y a en lui quelque chose du Pauvre Martin de Brassens : il creuse la terre et le temps du théâtre en quoi il ne voit pas une rédemption, mais un travail de paysan. Du Mans à Paris, dans des salles souvent incertaines, le groupe fouille ainsi un sillon qui donnera lieu à *L'Echange (I)*, de Paul Claudel (en 1986), *Travaux orestiens*, d'après Eschyle, et *Ossia*, de Didier-Georges Gabily (en 1989), puis *Phèdre(s) Hippolyte(s)* d'après Euripide-Sénèque-Garnier-Racine et Ritsos (en 1990).

L'année 1991 marque un tournant dans l'histoire du groupe, qui prend le nom de T'chan'G et présente un spectacle fracassant : sept heures et trente-cinq minutes de *Violences*, écrites et mises en scène par Didier-Georges Gabily, répétées six mois sans argent, et présentées à Paris au Théâtre de la Cité internationale. A travers l'histoire de trois sœurs, le groupe laisse éclater son désir d'un théâtre qui empoigne le monde, avec ses éclats et ses brisures. Cette volonté s'affirme en 1993, à Avignon, avec *Des cercueils de zinc* et *Enfonçures*, un diptyque sur la guerre, celle d'Afghanistan et celle du Golfe. La volonté politique du groupe s'affirme. Elle répond à un état du monde fragmentaire, atomisé, menaçant. Un choc.

En 1994, le groupe se lance dans un triptyque écrit et mis en scène par Didier-Georges Gabily, *Gibiers du temps* : la première époque, *Thésée*, est créée en juin à Brest ; la deuxième, *Voix*, en mars 1995 à Montluçon ; la troisième, *Phèdre, fragments d'une agonie*, en novembre à Rennes. L'intégrale se donne à Gennevilliers, en décembre. Didier-Georges Gabily et ses comédiens convoquent les héros du théâtre grec dans un univers de caméscopes, de peep-show, d'ordinateurs et de fusils. L'écriture irradiée embrase les corps, les spectateurs tremblent. C'est une manifestation de théâtre éclatante, traversée par une phrase de Paul Celan que Didier-Georges Gabily citait souvent, et qui, au jour de sa mort, sonne comme une épitaphe : *« Nul ne témoigne pour le témoin. »*

Brigitte Salino

★ Le théâtre de Didier-Georges Gabily est publié chez Actes Sud Papiers et ses récits – dont son roman *L'Au-delà* – chez Actes Sud.

■ **CHARLES FERRANT**, ancien sénateur de Seine-Maritime, est décédé, samedi 17 août, à Neufchâtel-en-Braye (Seine-Maritime), à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né le 23 février 1908 au Havre (Seine-Maritime), Charles Ferrant, fonctionnaire des PTT, a été maire de Neufchâtel-en-Bray de 1959 à 1983 et conseiller général de 1961 à 1992. Elu sénateur de Seine-Maritime en 1968, inscrit au groupe de l'Union centriste, il a siégé au Palais du Luxembourg jusqu'en 1986. Charles Ferrant a aussi été vice-président du conseil régional de Haute-Normandie de 1985 à 1992.

NOMINATION

ÉDUCATION NATIONALE

Françoise Hostalier, secrétaire d'Etat à l'enseignement scolaire de François Bayrou de mai à novembre 1995 et ancien professeur certifié de mathématiques, a été nommée inspecteur de l'académie de Paris *« à compter du 8 mai 1996 »*, indique le *Journal officiel* du 20 août. Créés au début du siècle, ces postes d'inspecteurs de l'académie de Paris, au nombre d'une douzaine au total, ne comportent pas de statut et aucune condition de nomination. Très convoités, ils sont directement gérés par l'inspection générale.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 19-mardi 20 août est publié :

● **Rentrée scolaire** : un décret fixant à 584 francs par enfant pouvant en bénéficier la majoration de l'allocation de rentrée scolaire pour 1996 (*Le Monde* du 27 juillet).

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Catherine GUITTON.

Le 22 août 1996, toute notre grande famille a fêté la naissance d'un premier bébé.

Très heureux anniversaire, chère Catou.

Tes parents,
Et tous ceux qui t'aiment.

– Heyrieux. Bruxelles. Rostock.

NEIGELINE,

Tu as vingt ans.
Tu es belle de tout ce qui murmure en toi.

Douce Neige d'août, nous t'aimons.

Décès

– Dax (Landes).

Mme Marie-Hélène Antoine,
Laurence, Gabrielle, Guillaume,
M. et Mme Jean-Pierre Antoine,
Pascale, Agnès, Eric, Marion,
M. et Mme Bernard Antoine,
M. François Antoine,
le Père Jean-Paul Antoine,
Micheline, Hubert, Serge,
Mme Lucy Martin,
M. et Mme Jean-Pierre Martin,
Cathy, Jean-Christophe,
M. Christian Martin et Emmanuelle,
les familles Antoine, Pronteau, Bonnet, Longuet, Hamon, Chavigny, Roux, Latier, Guérinet, Schem,
ont la grande douleur de faire part du décès tragique de

M. Michel ANTOINE,
professeur,

survenu à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 22 août 1996 à 16 h 15 en l'église Saint-Vincent de Xaintes, à Dax.

Les visites se font au funérarium de Dax, 6, rue des Cyclamens, salon Marensin.

A l'issue de la cérémonie, la famille ne recevra pas de condoléances, un registre à signatures sera ouvert à la porte de l'église.

– M. et Mme Vincent Lévy-Dières,
Christophe et Vanessa,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Dières Monplaisir,
Mme Xavier Dières Monplaisir,
Mme Thérèse Hahn,
ses frère et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jehanne DIÈRES MONPLAISIR,
veuve de
Jean LÉVY,

survenu à Paris, le 19 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 août, à 16 heures, en l'église de La Tremblade (Charente-Maritime). L'inhumation aura lieu au cimetière de La Tremblade.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, rond-point Saint-James,
Neuilly-sur-Seine (92).

– Otwock. Paris.

Roséliane Goldstein et Valère Novarina,
Virgile et David Novarina,
Les familles Finelle, Springer, Hirsbein, Erlich,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Esther GOLDSZTEJN,

survenu le 17 août 1996.

Nous nous souvenons de son époux,

Szulem GOLDSZTEJN,

décédé en 1984.

14, villa Jules-Laforgue,
75019 Paris.

– Madeleine Dupuis,
sa femme,
Pascale, Anne, Laure, Isabelle,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-neuf ans, le 19 août 1996, de

Lucien DUPUIS,
ancien élève de Normale supérieure (rue d'Ulm), agrégé d'espagnol,
maître-assistant honoraire de l'université Toulouse-Le Mirail.

34, chemin du Loup,
31100 Toulouse.

– M. Jean Portemer,
son époux,
et toute la famille
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine LAURAIN-PORTEMER
archiviste paléographe,
conservateur honoraire
de classe exceptionnelle
au département des manuscrits
de la Bibliothèque nationale,
maître de recherches honoraire
au Centre national
de la recherche scientifique, historienne
de Mazarin et de son époque,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre du Mérite
de la République italienne,
palmes d'or de
la couronne de Belgique,
citoyenne d'honneur
de Pescina (Italie),
ville natale du futur
cardinal premier ministre,

rappelée à Dieu après une cruelle maladie, le 15 août 1996, à Saint-Brieuc.

Une chapelle ardente a été dressée, la messe des obsèques célébrée dans une stricte intimité à Notre-Dame de la Brardière (Orne).

L'inhumation a eu lieu à Paris dans la sépulture de famille au cimetière du Père-Lachaise.

Un service religieux à Paris sera annoncé ultérieurement.

Priez pour elle.

4, square de la Tour-Maubourg,
75007 Paris.

– Nevers. Villapourcon. Puteaux. Rueil.

Les familles Marin, Daignot, Ravizy, Milon et Cochin
font part du décès, à l'âge de vingt-six ans, de

Hélène MARIN,

survenu le 20 août 1996.

Nous nous réunirons samedi 24 août, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne de Nevers (58), puis au cimetière Jean-Gautherin.

Une messe sera dite ultérieurement à Suresnes (92).

Elle aimait les roses,
Et rose elle a vécu...

Danielle, Guy, Sophie, Gilles et tous les autres ne t'oublieront jamais.

Dons à l'institut Pasteur.

Après de brillantes études (maîtrise de mécanique et école d'ingénieurs ESTACA), Hélène Marin, passionnée d'aéronautique, intégra le bureau Véritas. Depuis deux ans, son courage n'aura pas suffi à combattre sa leucémie.

– Besançon.

Simona Taccani,
avec un chagrin indicible, pleure son très grand ami

Paul-Claude RACAMIER

et est très proche de Janine, des familiers et de tous ceux de la Velotte.

Marzia Torossi
s'associe au deuil.

Monteguidi, Venise,
le [illegible] 1996.

– La Société psychanalytique de Paris a la tristesse de faire part du décès du

docteur Paul-Claude RACAMIER,
membre éminent de notre société,
ancien directeur
de l'Institut de psychanalyse,

survenu le 18 août 1996, à Besançon.

Marilia Aisenstein,
président de la Société psychanalytique de Paris.

– Le Groupe lyonnais de psychanalyse (Société psychanalytique de Paris),
a le regret de faire part du décès de

Paul-Claude RACAMIER,
membre d'honneur
du Groupe lyonnais de psychanalyse,

survenu à Besançon, le 18 août 1996.

Paul-Claude Racamier, outre sa présence et ses fonctions au sein de la SPP à Paris, a joué un rôle essentiel dans la formation des analystes et la fondation du Groupe lyonnais.

Il a consacré à la psychanalyse des psychoses une série d'ouvrages fondamentaux. En revisitant les rapports de la psychanalyse et de la psychiatrie, il a éclairé la pratique de « l'analyse sans divan » dans l'institution et approfondi ou créé les concepts de paradoxalité, de deuil originaire, d'antœdipe et d'incestualité, qui ont contribué à renouveler la théorie analytique.

7, rue Neuve,
69002 Lyon.

– Louis-Paul Spanjaard,
Claire et Gérard Flesselles,
leurs enfants et leur petit-fils,
Daniel et Brigitte Spanjaard
et leurs enfants,
Etienne et Martine Spanjaard
et leurs enfants,
Anne-Marie Kervizic, Francis Roux
et leurs enfants,
Eve Spanjaard,
ses enfants et sa petite-fille,
Nicolas et Annette Spanjaard
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, le 19 août 1996, à Sèvres, de

Lise SPANJAARD,
née GAY,
officier des Palmes académiques,
ancien professeur
de mathématiques spéciales
au lycée Janson-de-Sailly,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

L'inhumation a eu lieu à Fontenay-Saint-Père, dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Simon Taieb,
Marion, Julie et Lucie,
Alain Duliscouet,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Marie-Rose TAIEB,
née DULISCOUET,

survenu le 8 août 1996.

Les obsèques ont été célébrées, dans l'intimité, le 12 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

226, rue Lecourbe,
75015 Paris.

Jean-Marie SERVE

nous a quittés le 10 août, dans sa cinquante-sixième année.

Ses cendres seront dispersées à la pointe de la Trinité, en Bretagne (Côtes-d'Armor).

Famille Serve,
Familles Danel et Canolle,
54, rue Daguerre,
75014 Paris.

– Plomb-d'Argis (Ain). Lyon (Rhône).

Mme Marius Thomas,
Le docteur et Mme Jean Pouzet
et leurs enfants,
M. Roland Failletaz
et ses enfants,
Les familles Garrioud et Thomas,
ont la tristesse de faire part du décès du

général de brigade (c.r.) Marius THOMAS,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 15 août 1996, à Plomb-d'Argis, en sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les funérailles religieuses ont eu lieu, à Argis, le samedi 17 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Maxence Perrin,
son frère,
Francis Perrin et Laurence Perrin-Abou,
ses neveu et nièce,
ainsi que leurs conjoints,
Guillaume et Oscar-Franklin,
ses petits-neveux,
Sarah et Candice,
ses petites-nièces,
Arlette Glasmann (Genève),
sa cousine,
Amélia de Jésus Teixera,

Georges Ducos,
son compagnon,

ont le chagrin de faire part du décès de

Eliane WEINSTEIN,

survenu le 19 août 1996, à l'hôpital Saint-Louis, dans sa cinquante-huitième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Pantin, le 22 août, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Erratum

– Dans l'avis du décès du

docteur Paul-Claude RACAMIER,

il a été omis la famille Guichard.

Conférences

DROITS DE L'HOMME
Cours par correspondance, en langue française, proposés par le

Centre d'études et débats internationaux.

Renseignements et inscriptions (uniquement par correspondance) au :

CEDI,
6, route de Trèves, building B.
L-2633 Senningerberg (Luxembourg).

HORIZONS

RÉCIT

Prilep (Macédoine)... mai 1995.

La bénédiction de l'higoumène

AU centre de Prilep, dans l'avenue centrale qui part de la mosquée et des églises de la vieille ville pour filer entre les bâtiments modernes et les parkings, s'alignent les statues des héros de la deuxième guerre mondiale qui ont résisté à l'occupation allemande et bulgare. Plus loin, le buste de Lazar L. Zamenhof, un moustachu placide et rond :

Autor dus Eperanto 1859-1919

Unu mondo	*La Mondo estas*
Unu linguo	*unu lando*
Unu mono	*La Homano estas*
	unu populo

L'idée d'une langue universelle est-elle née au cœur de la Macédoine ? Non, Zamenhof était polonais et je ne crois pas qu'il ait jamais séjourné ici. Mais dans ce pays revendiqué par tant d'Etats – et fief de tant de souverains aux langues diverses (y compris Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe) –, on peut imaginer qu'il y a eu plus de gens qu'ailleurs pour rêver que « le Monde est un pays, l'Humanité est un peuple ».

De la gare dans la plaine au monastère des *Sveti Arhanjeli*, les Saints-Archanges, sur les hauteurs semées d'un chaos de gros rochers qui semblent tombés du ciel, la route est longue. Les rues que j'ai connues animées sont vides, partout le repos dominical, mais je retrouve la même poussière, la même atmosphère âcre, insolites dans une ville proche des montagnes.

Parfois passe une grosse voiture allemande bourrée de Tsiganes hilares. Au loin, des roulements de tambours, quelques accents de trompette : une noce, ou la célébration de la Saint-Georges, patron des Tsiganes ? Un raidillon file entre maisons basses et rochers vers le ciel et vers le monastère.

Nous y arrivons dans le soleil couchant. Sur le grand balcon de bois abrité de tuiles, quelques pieux laïcs ramassent les déchets laissés par les pèlerins du jour, bouteilles de bière et mégots, et replient les parasols publicitaires. Sous nos pieds, la plaine, les barres de la banlieue nord de Prilep, des usines et des entrepôts, vides et quasi désaffectés sous le double effet de l'embargo sur la Serbie et du blocus de la Macédoine par la Grèce. Dans le fond, les cimes neigeuses. Derrière nous, les ruines du château byzantino-normando-serbo-macédono-bulgaro-ottoman. Les derniers visiteurs font claquer les portières de leur voiture. On nous apporte une soupe incroyablement grasse, un succulent ragoût de mouton réchauffé, un litre de vin blanc : « On n'a jamais vu personne s'enivrer en mangeant », lance l'higoumène – père supérieur et, en l'occurrence, unique moine – qui passe par là.

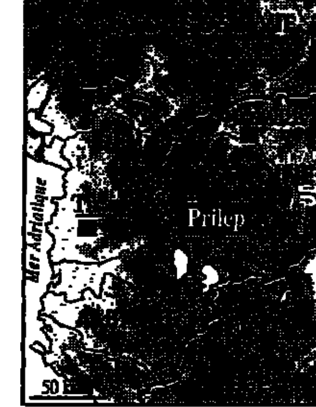
Il est jeune, la barbe grasse, les lèvres pleines, le nez rouge truculent, et de grands yeux vert-gris très expressifs. Il nous bénit longuement.

Paix vespérale de la chapelle. La nonne servante récite ses prières avec force signes de croix, gesticulations et exclamations. Les fresques du XII[e] siècle, très claires et très abîmées, ont un fond bleu qui évoque Giotto. Leur mouvement, lui, préfigure plutôt Fra Angelico, celui du monastère de San Lorenzo à Florence. Qui a parlé d'un art byzantin figé ? Les scènes de la vie du Christ sont familières et pacifiques, même la mise en croix, disposée suivant la fameuse diagonale, est moins cruelle que dans l'art catholique.

La nuit se referme sur le monastère où ne brillent que quelques ampoules nues dans les galeries de bois aux murs chaulés. L'higoumène nous conduit dans une vaste pièce bordée de lits étroits et nous y laisse après nous avoir de nouveau bénis. La cloche du souper tinte : non, ce que l'on nous a servi tout à l'heure ne compte pas, et l'on nous attend pour partager le repas du soir.

Autour de la table, du même ragoût de mouton toujours aussi onctueux et d'une nouvelle bouteille de vin blanc posée devant nous sur la toile cirée, ils sont trois : l'higoumène, la servante, et l'higouménitsa Serafina.

LE PIÉTON DES BALKANS



Un périple au cœur de l'Europe

Demain : la fête du Baïram

De cette dernière, Klavdij, mon compagnon, m'a beaucoup parlé dans le train qui nous a amenés de Bitola. Il l'a rencontrée l'année précédente et il se désolait en pensant qu'elle avait été envoyée ailleurs. Mais voilà qu'elle est là, minuscule, frêle, noueuse et ridée avec je ne sais quoi de concentré, d'intense dans le regard, jaillissant de l'encadrement noir du voile qui la prend tout entière. Et je comprends tout de suite que je n'oublierais pas ce regard.

Pourtant, le premier coup d'œil qu'elle m'a jeté, à la dérobée, lorsque j'ai commis l'imbécillité de faire le signe de croix catholique pour répondre à la bénédiction du repas par l'higoumène, a bien été, j'en suis sûr, une vraie décharge de haine.

Ensuite, il n'y a plus eu que douceur et tendresse. Elle est heureuse de revoir Klavdij, Klavdij est heureux de la revoir, et leur bonheur nimbe tout ce qui les entoure, les êtres comme les choses, moi, nous, les plats ébréchés et le vin. Elle parle d'une carte postale que lui a envoyée Klavdij et qui a éclairé son hiver. Elle lui demande des nouvelles de Marko, son fils, elle se souvient bien de son prénom et rappelle que justement, demain, c'est la Saint-Marc. L'higoumène sourit en se lissant la barbe entre deux lampées, la nonne servante s'active entre table et évier.

Lorsque l'higouménitsa Serafina est arrivée dans ce monastère, un an plus tôt, elle était blessée, un membre cassé je crois, et Klavdij qui se trouvait là de passage l'a portée dans ses bras pour franchir les dernières marches du raidillon. Elle a été la mère supérieure d'un couvent serbe, donc orthodoxe, de Slavonie. Lorsque la guerre a éclaté, la population croate, donc catholique, a envahi le couvent pour le piller. Elle a couru à Zagreb alerter les autorités. On l'a renvoyée avec de bonnes paroles. Le temps de revenir, le couvent avait brûlé et les vingt nonnes, jeunes ou vieilles, avaient disparu. Pour où ? Elle n'en a plus jamais eu de nouvelles. La Croatie ne voulait plus d'elle, la Serbie n'avait aucune envie de la récupérer. On l'a expédiée en Macédoine où elle a été acceptée parce que jadis, dix-sept ans durant, elle y a dirigé une institution d'orphelins. Peut-être aussi parce que la politique du gouvernement Gligorov est de se débarrasser de l'entretien des monastères en les rendant au clergé – mais ce clergé est trop clairsemé pour remplir cette tâche. Et elle vit là, au-dessus de Prilep, toute recroquevillée, une main atrophiée, incroyablement active, petit sarment desséché avec cette flamme inextinguible dans les yeux.

L'higoumène n'a pas plus de quarante-cinq ans. Il est né près de Petric, de l'autre côté de la frontière : autrement dit, le hasard ou Dieu, pour quelques centaines de mètres d'écart, a fait de lui un Macédonien de citoyenneté bulgare. Il nous montre son passeport. Sa validité expire à la fin du mois, mais il ne peut retourner en Bulgarie s'en refaire faire un autre, soit que les autorités de Skopje lui refusent de sortir, soit que, là-bas, on lui en refuse le renouvellement, impossible de démêler exactement : mais ce qui est clair, c'est qu'il ne se sent plus de nulle part sauf de ce monastère dont il peut être chassé d'un moment à l'autre, et pour où ? Il est à bout. Il nous raconte longuement son histoire triste, en macédonien – l'higouménitsa, elle, parle serbo-croate comme Klavdij, mais qui parle l'un comprend l'autre. Se confier à ces étrangers tombés d'un Paris qui est aussi loin que le ciel, semble être pour lui comme une bouée de sauvetage momentanée. Sa bouche gourmande continue de sourire, on devine des fossettes sous la barbe qu'il n'en finir pas de caresser nerveusement, mais il y a des larmes dans ses yeux. Sous le régime communiste bulgare, dit-il, il a été pope à Blagoevgrad, et très vite la cible des comités locaux du parti. Pourquoi ? A cause de sa religion, comme je l'ai compris ? Ou parce qu'il avait trop de sympathie pour la cause de l'indépendance macédonienne, comme l'a compris Klavdij ? Toujours est-il que, la nuit, on venait le menacer sous ses fenêtres en lui lançant des pierres, que sa femme, enceinte, est devenue dépressive, qu'elle a avorté, qu'il a perdu son poste. Comment s'est-il retrouvé ici ? Qu'est devenue sa femme ? Le récit est volubile mais plein de lacunes, l'interroger serait policier. Cet homme a tout perdu, son emploi, son enfant, sa femme, son pays, et il reste là, échoué sur ce rocher, ayant pour seul bien sa soutane élimée et la compagnie de deux vieilles qui le servent à table avec la révérence que l'on doit à un saint personnage et l'affection que l'on éprouve pour un fils. Le repas terminé, il bénit de nouveau la table, puis nous raccompagne sur le seuil de la grande pièce d'où il nous bénit derechef, nous, nos lits, notre sommeil et nos rêves.

Il ne viendra plus d'autre visiteur pour la nuit, nous sommes seuls, et la radio nous apprend que Chirac a été élu président. En Krajina, l'offensive des Croates est victorieuse. Des milliers de famille serbes en fuite embouteillent les routes, certains convois sont déjà aux abords de Belgrade, où le gouvernement de Milosevic ne semble pas pressé d'accueillir ces nouvelles bouches à nourrir. Sarajevo continue de subir la vengeance des tirs à la cible, tuer pour tuer, toujours et seulement des civils. La sérénité du monastère nous recouvre comme une couverture très douce.



L'higouménitsa Serafina au monastère des Saints-Archanges. « Elle est là, minuscule, frêle, noueuse et ridée avec je ne sais quoi de concentré, d'intense dans le regard, jaillissant de l'encadrement noir du voile qui la prend tout entière. Et je comprends tout de suite que je n'oublierais pas ce regard. »

Au petit jour le coq me réveille. J'attend que tinte la cloche de la chapelle, mais rien ne vient. Dehors, toute courbée, l'higouménitsa balaye de sa main valide le plancher de la terrasse. Sur la table ronde revêtue d'une nappe en plastique Kronenbier, fument les bols de café. L'higoumène nous bénit, bénit le café, bénit peut-être le soleil levant.

Serafina retient longuement nos mains dans sa petite serre chaude et parcheminée. Elle recommande à Klavdij de lui envoyer d'autres cartes postales et d'embrasser Marko pour elle.

Nous faisons une dernière visite à l'église. Dans un plat surchargé de liasses de denars crasseux et froissés Klavdij dépose notre obole en dollars, sous le regard toujours humide de l'higoumène. Je demande à celui-ci des précisions sur la fresque qui représente saint Onuphre, debout, mains jointes, le corps couvert de l'abondante toison que Dieu, dans sa bonté, a fait pousser sur sa totale nudité pour le protéger des rigueurs du désert. Il s'approche du mur, l'observe longtemps, fait un effort visible pour déchiffrer la légende. Enfin, soulagé et vainqueur de l'épreuve, il m'annonce :

– C'est saint Onuphre.

Nous reprenons nos sacs pour descendre le raidillon parmi les rochers. Il nous suit et, en bas, là où commence le chemin de terre qui mène à la grand-route, il nous bénit encore. Il reste pour nous regarder nous éloigner. Chaque fois que je me retourne, je le vois, forme noire très droite plantée au pied des rochers, qui continue inlassablement les gestes de la bénédiction. De temps en temps il nous appelle : « François ! Klavdij ! Bon voyage ! »

Puis, avec la distance, sa voix s'éteint.

« Cet homme ne possède rien en ce monde, dit Klavdij, sauf le pouvoir de bénir. C'est la seule chose dont, de tout son cœur, il peut nous faire cadeau. »

Le bus de solide fabrication hongroise met deux heures de moins que le train pour rejoindre Skopje. Nos billets portent au recto le sigle de la compagnie Proleter – rien de changé depuis Tito – qui sillonne la Macédoine, et au verso celui des cigarettes Winston. A la sortie de la ville, deux Tsiganes hèlent le bus et s'installent à l'arrière : « Un petit concert pour le chauffeur ! » Et zim-boum-boum ! L'un tape sur un énorme tambour bleu à deux faces, l'autre joue de la trompette, leur musique est celle dont nous avons entendu, la veille, les échos lointains. Ils se font arrêter en pleine montagne, à un tournant désert : en contrebas leur campement les attend.

Un long moment, nous sommes survolés, suivis même, semble-t-il, par un gros hélicoptère bleu des Nations unies. Je me dis que, de là-haut, on peut embrasser d'un même regard toutes les frontières de la Macédoine.

François Maspero
Photo : Klavdij Sluban

De la dignité

par un groupe ...

Nécessaire médiation

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux, directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat, directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

De la dignité

par un groupe de comédiens

Nous avons trente ans ou un peu plus. Nous avons cru, élevés dans les valeurs républicaines, à un certain nombre d'idéaux. Nous ne sommes pas tous croyants, nombre d'entre nous sont agnostiques ou athées, mais certaines idées comme celles de l'amour de son prochain ou de la sauvegarde de la dignité d'autrui nous sont connues et proches.

Nous sommes tous des filles et fils, petites-filles et petits-fils, arrière-petites-filles et arrière-petits-fils d'immigrés. Nous en sommes fiers. Le métissage est une chance pour une civilisation comme la nôtre, pas un danger. Il nous est nécessaire. L'essentiel des modifications dans nos comportements, dans nos modes de vie, nous les avons importés, acceptés, voulus, d'Inde, du Maghreb, d'Afrique, d'Asie et pas seulement des Etats-Unis.

Nous nous déclarons et nous nous voulons frères et sœurs de tous, nous sommes d'autant plus proches de ceux que nos ancêtres ont envahis, massacrés et colonisés, aux noms d'idéaux économiques et religieux dont nous avons honte. Nos grands-parents et nos parents ont accepté une décolonisation indigne, irresponsable, qui laisse ces pays – qui avaient fini peut-être par croire que malgré tout nous leur apporterions un mieux-être – démunis, abandonnés, exsangues.

Ces frères et sœurs, nous leur devons beaucoup, nous le savons, et aujourd'hui nous prétendrions qu'ils nous gênent, qu'ils nous volent notre pain et, pourquoi pas, nos femmes (un éditorial récent du *Figaro* insistait pernicieusement sur la polygamie des Africains) ?

Et la dignité humaine ? Qu'est-ce que vous en faites ? Dans l'église Saint-Bernard, occupée par des Africains qui vivaient régulièrement en France et auxquels on a retiré leurs papiers en vertu des lois Pasqua, jour et nuit nous constatons la terreur dans laquelle on entretient hommes, femmes et enfants, la dégradation de l'état de santé de dix hommes prêts à mourir pour vivre dans un pays qu'ils aiment et qui veut les refouler, les « déverser » ailleurs.

De qui se moque-t-on ? Où sont-elles, toutes ces valeurs que vous nous avez enseignées ? C'est pour ce monde-là, pour cette société-là que vous nous avez enfantés ? Nous ne l'acceptons pas et nous ne l'accepterons jamais, ce monde de demain que vous voulez nous imposer.

Nous sommes en guerre contre vous, contre une certaine idée de la France que vous salissez. Et pour une certaine idée du monde que nous chérissons.

***Emmanuelle Béart, Christine Citti, Olivier Guespin, Valérie Lang, Laurent Levy, David Moreau, Stanislas Nordey, Olivier Py** sont comédiens.*

Nécessaire médiation

Suite de la première page

Reste, pour dénouer la crise actuelle, une seule voie : celle de la médiation. Je souhaiterais à cet égard préciser les conditions nécessaires pour qu'une telle médiation réussisse.

L'autorité des médiateurs – et donc le succès de la médiation – dépend d'abord de la confiance que leur font toutes les parties intéressées au conflit. Il n'y a de médiation possible que lorsque les médiateurs ont été choisis, ou au moins acceptés, par les parties. C'est-à-dire que le collège actuel de « médiateurs », quelles que soient leurs qualités personnelles et le dévouement dont ils ont fait preuve, ne peut satisfaire à cette condition. Ils sont en effet les représentants des sans-papiers, leurs avocats auprès des pouvoirs publics et de l'opinion. Mais ils ne pourraient jouer le rôle de médiateur que s'ils étaient acceptés comme tels par le gouvernement et à l'évidence, même si on peut le regretter, le gouvernement n'est pas disposé à le faire.

D'autres initiatives, nées de la conscience de la gravité de la crise, ont évoqué le recours à des parlementaires de la majorité pour jouer les messieurs bons offices. L'intention est louable. Mais l'on imagine mal certains de ceux qui ont voté – et avec quel enthousiasme – ces lois se constituer en guérisseurs des maux que leur application engendre. Mieux vaudrait pour eux convaincre leur majorité d'en modifier le contenu. Et l'on sait quelles sont à cet égard les inclinations de nombre de leurs collègues.

Ainsi suggérerai-je de recourir à la plus classique et à la plus efficace formule de médiation. Que le gouvernement nomme une personnalité dont l'autorité morale et la compétence sont reconnues, qu'une autre soit choisie par le collège des « médiateurs » parmi celles qui jouissent de la confiance des organisations humanitaires et de défense des immigrés, que ces deux personnalités en désignent une troisième, réputée pour son expertise et son autorité dans le domaine si complexe de la législation sur les étrangers.

Ces trois personnes, réunies en une commission de médiation, seront les plus aptes à résoudre le conflit actuel et avancer en connaissance de cause la solution la plus juste, au cas par cas, pour chacun des sans-papiers. Point n'est besoin pour atteindre le but recherché que leurs propositions aient la force exécutoire de décisions de justice.

> Une procédure transparente, l'écoute attentive de chacun, la volonté de respecter les principes fondamentaux du droit et les considérations d'humanité conduiront à des solutions équitables

Une procédure transparente, l'écoute attentive de chacun, la volonté de respecter les principes fondamentaux du droit et les considérations d'humanité conduiront à des solutions équitables, acceptées par tous les esprits raisonnables. Il n'est que temps de mettre en œuvre un tel processus. Car à défaut d'y recourir, et quelle que soit l'issue du conflit, nous en connaissons par avance le vainqueur : l'extrême droite.

Robert Badinter

Le Monde

ÉDITORIAL

Les Länder allemands contre l'Europe

Le ton monte entre Bruxelles et les Allemands. En dénonçant les subventions excessives accordées à Volkswagen en Allemagne de l'Est, la Commission européenne ne s'attendait pas à une telle résistance. S'érigeant en défenseur des intérêts nationaux contre le centralisme bruxellois, le Land de Saxe, en ex-RDA, a décidé de mener un combat exemplaire contre les recommandations du commissaire européen à la concurrence, Karel van Miert.

Rarement la Commission avait eu à se battre si durement. De plus en plus politique, le dossier des aides de la Saxe à Volkswagen gêne beaucoup les dirigeants de Bonn, et pourrait déclencher une vague de ressentiments anti-européens dans un pays qui n'a pas eu le privilège de s'exprimer par référendum sur le traité de Maastricht et qui entre à reculons dans la future Union monétaire.

Entre le respect des règles du jeu communautaire et les impératifs de la reconstruction en ex-RDA, la Saxe a rapidement choisi. Il y va de la sauvegarde de dizaines de milliers d'emplois dans ce qui fut le bassin de l'automobile allemande avant la seconde guerre mondiale. Fière de ses traditions industrielles, la Saxe, qui comme la Bavière se qualifie d'« Etat libre », ne laissera pas Bruxelles décider de son destin. Son ministre-président, Kurt Biedenkopf (CDU), explique qu'il se sent les coudées franches au regard des aides jadis accordées par Paris à Air France ou au Crédit Lyonnais avec l'aval de Bruxelles.

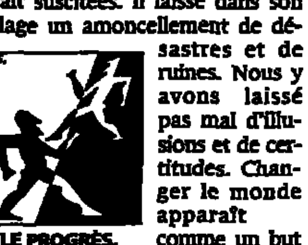
Le montant des sommes en jeu n'est pas l'aspect le plus important du dossier. Ce qui compte, c'est que des dirigeants allemands, pour la première fois, paraissent prêts à négliger leurs engagements européens au profit des intérêts de leur région. Ce n'est pas un hasard si l'estocade vient des Länder : ces derniers, en particulier la Saxe et la Bavière, sont les premiers à s'en prendre aux institutions de Bruxelles dès lors qu'ils estiment que l'esprit de subsidiarité n'est pas respecté.

La montée en puissance des Länder dans le jeu politique allemand pourrait se faire un jour au détriment de l'Europe. La Saxe est pour la Commission un interlocuteur particulièrement coriace. Fait sans précédent, le gouvernement régional de Dresde a annoncé qu'il allait déposer une plainte contre la Commission auprès de la Cour européenne de justice de Luxembourg.

Depuis le scandale Bremer Vulkan – plusieurs centaines de millions de marks de subventions publiques aux chantiers navals de l'Est avaient été détournées à l'Ouest –, Bruxelles porte un œil très attentif sur les affaires allemandes. Karel van Miert entend progressivement mettre un terme aux conditions particulières dont bénéficie l'ex-RDA depuis 1990. Le commissaire à la concurrence ira, lui aussi, jusqu'au bout pour faire valoir le droit, voyant dans le comportement de Kurt Biedenkopf un tel changement d'attitude des Allemands qu'il en appelle à l'« esprit de Konrad Adenauer ».

Travailler pour l'incertain *par Daniel Bensaïd*

Notre siècle obscur s'achève dans la débâcle des espérances en un monde meilleur, transparent et pacifié, qu'il avait suscitées. Il laisse dans son sillage un amoncellement de désastres et de ruines. Nous y avons laissé pas mal d'illusions et de certitudes. Changer le monde apparaît comme un but non moins urgent et nécessaire, mais autrement difficile que ne l'avaient imaginé les pionniers du socialisme.



LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

Le siècle passé s'enthousiasmait pour le miracle des machines et succombait aux charmes de la fée électricité. En dépit des détours et des retards, rien ne semblait pouvoir arrêter la marche triomphale du progrès. Le temps et l'histoire, la science et la technique allaient d'un même pas, à sens unique, vers une fin heureuse, dans une fresque où le futur justifiait toujours le passé ; où, quels que soient les faux frais de la conquête, le présent jouait avec bonne conscience son rôle d'éclaireur sur les nouvelles frontières. Deux guerres mondiales, la barbarie des camps et du goulag, la croissance exponentielle des forces destructrices ont depuis malmené ces croyances. L'effondrement des régimes bureaucratiques à l'Est, la prise de conscience que les ressources ne sont pas inépuisables et gratuitement offertes par la nature, le vertige devant les possibilités ouvertes par la biologie en matière de procréation ou de génie génétique, le brouillage des limites entre la vie et la mort portent de nouveaux coups. Les ailes d'ange du progrès sont criblées de plomb.

La perte de ces illusions optimistes peut cependant conduire à deux types de conclusions pernicieuses. Celle, d'une part, d'un nihilisme morbide, où tout se vaut et s'équivaut dans un monde insensé de bruit et de fureur. Celle, d'autre part, d'un moralisme atemporel, réhabilitant le mythe d'un « éternel humain » : à jamais prisonnier de sa condition ontologique, l'espèce serait définitivement incapable de progrès culturel et moral. Il n'y a pourtant nulle fatalité. La crise de l'idée de progrès est moins la crise de l'idée même que celle de ses porteurs officiels, à bout de souffle historique dans un système social de plus en plus contradictoire et irrationnel.

Ingénieur de profession, mais critique impitoyable des « illusions du progrès », Sorel ne sous-estimait pas les bienfaits de la dynamo et de la vaccination. Tout en dénonçant l'idée de progrès comme *« une incurable frivolité du bourgeois français »*, son compère Péguy reconnaissait volontiers la supériorité du caoutchouc creux (la chambre à air chère aux cyclistes du Tour de France) sur le caoutchouc plein. En matière de science et de technique, il existe bel et bien un progrès cumulatif.

L'illusion « progressiste » caractéristique résidait dans la conviction que ce progrès devait engendrer automatiquement, mécaniquement, un progrès équivalent sur le plan social, éthique et culturel.

La science ne crée pourtant que les conditions de possibilité du progrès, un progrès en puissance, dont la réalisation dépend de l'ensemble des rapports sociaux. Les gains de productivité permettraient en théorie une réduction du travail contraint et aliéné au profit d'une activité individuelle libre et créatrice ; pratiquement, ils aboutissent aujourd'hui à l'absurdité du chômage et de l'exclusion. En théorie, l'internationalisation des échanges et de la communication rendraient concevable une planète solidaire sans frontières ; pratiquement, la mondialisation marchande, contradictoire et mutilée, renforce les inégalités et exaspère les paniques communautaires, la xénophobie et le racisme, le nationalisme et les fanatismes identitaires.

Quelque chose ne tourne décidément pas rond au royaume du capital réellement existant. Tout progrès a son ombre de dégâts et son envers de régression. Virtuellement porteur de libération, il ne cesse de créer de nouvelles formes de servitude. Ce n'est pas une raison pour nier qu'une croissance du savoir et de la production reste la condition nécessaire mais non suffisante d'une société plus juste, plus libre, plus créative. Mais il ne faut pas confondre, disait Henri Lefebvre, croissance et développement.

> Ni la Providence, ni l'Histoire, ni la Science ne sauraient garantir une vérité définitive. Aucun jugement dernier ne prononcera jamais le dernier mot

Les critères qualitatifs d'un progrès culturel et moral sont irréductibles à la mesure quantitative des performances et des rendements, sous le fouet de la compétitivité marchande. Quels sont ces critères ? Une réduction massive du temps consacré au travail contraint et aliéné, première condition d'une modification radicale des contenus du travail, de l'épanouissement individuel de tous et de chacun, donc d'un développement de la citoyenneté démocratique. La transformation des rapports entre l'homme et la femme qui constituent la première expérience à la fois de la différence de l'autre et de l'universalité de l'espèce : partout où subsiste un rapport de domination et d'oppression des femmes par les hommes, l'étranger, le métèque, l'immigré, resteront toujours menacés. La visée d'une humanité réellement universelle par le développement de valeurs de solidarité planétaire, entre continents et entre générations, contre la faim, les maladies, les catastrophes naturelles ou non : le meilleur de l'héritage du mouvement ouvrier et les impératifs d'une écologie sociale se conjuguent dans ce nouvel internationalisme.

Ni la Providence, ni l'Histoire, ni la Science ne sauraient garantir une vérité définitive. Aucun jugement dernier ne prononcera jamais le dernier mot. La responsabilité de chacun (e) n'en est que plus engagée en permanence. La découverte scientifique, l'invention technique, la création artistique, l'événement politique, la rencontre amoureuse ont en commun de produire du nouveau authentique et d'engendrer des possibles inédits. En histoire comme en économie, il ne s'agit plus seulement de calculer des trajectoires, mais de déterminer le champ de ces possibles. La possibilité n'est certes pas encore la réalité, mais elle est déjà une part du réel qui peut advenir.

Que les lendemains, chantants ou non, ne soient plus exactement prévisibles n'implique pas que le présent déchiré de contradictions ouvertes soit désormais inintelligible. Renoncer aux prédictions historiques n'invalide pas les projets de transformation sociale. Le conflit demeure, et qui dit conflit dit choix, décision, pari raisonné entre plusieurs issues. « L'Histoire ne fait rien », mais nous la faisons, plus que jamais, pour le pire souvent, pour le meilleur parfois. Sans la belle assurance des croyances révolues, nous avons la terrible charge et l'exaltant défi laïque de « travailler pour l'incertain », selon la belle formule de saint Augustin. A quoi Pascal ajoutait : *« Quand on travaille pour demain et pour l'incertain, on agit avec raison »*.

***Daniel Bensaïd** est philosophe*

DEMAIN
« L'aventure inconnue »
par Edgar Morin

AU COURRIER DU « MONDE »

SANS MILLÉNARISME

Ne confondez pas l'idée de progrès qu'on trouve chez Marx ou chez ceux qui s'en réclament intelligemment, avec la forme qu'elle a prise chez beaucoup, à savoir la conception béate d'un progrès nécessaire ou fatal, appuyée elle-même sur l'idée d'une histoire automate.

Cette forme est en crise, car elle n'avait guère de valeur intrinsèque, mais cette crise n'affecte en rien l'idée même de progrès, la nécessité à la fois théorique et pratique de la défendre, à la condition de l'asseoir sur une conception renouvelée du déterminisme (bien distingué du nécessitarisme) et de repenser les rapports de la science et des valeurs (...).

La question du progrès de l'humanité, au niveau de la macro-histoire, sans millénarisme mais avec la perspective maintenue d'une société substantiellement meilleure que celle que nous connaissons aujourd'hui, demeure ouverte.

Yvon Quiniou
La Roche-sur-Yon

UNE CONFUSION SÉMANTIQUE

Tout le débat à propos du « progrès » repose sur une confusion sémantique. Le terme recouvre deux concepts différents, pour ne pas dire antagonistes. Lorsqu'il est question de progrès matériel – économique, scientifique, technique, etc., – il s'agit d'un processus cumulatif. On part d'un point initial zéro, puis on additionne les richesses, les connaissances, etc. Il y a alors progrès et, en cas de déperdition, déclin. En revanche, dès qu'il est question d'éthique, de politique, etc., on considère qu'il y a progrès à mesure que l'on se rapproche d'un point d'arrivée – qu'on laisse dans le vague ou qu'on cherche à définir : la Cité de Dieu, la société sans classes...

Cette approche, qui est téléologique, trouve sa source dans le mythe de la caverne de Platon et relève de la métaphysique. Bien sûr, les « valeurs » changent lorsque la société change (...). Si certaines idéologies adoptées dans un passé récent – nazisme, communisme – étaient erronées, ce n'est pas parce qu'elles s'écartaient d'un modèle-étalon, qui n'existe pas, mais parce qu'elles ont abouti à des catastrophes. La marche se prouve en marchant.

L'essentiel, c'est de cesser d'affecter les changements intervenant dans les « valeurs » d'un signe positif ou négatif, bref de les qualifier de « progrès ». Il ne s'agit que de tentatives, plus ou moins réussies, des sociétés d'adapter leurs idéologies – sans lesquelles elles ne seraient pas viables – aux changements matériels qui les affectent. Il n'y a pas de « sens de l'histoire », sauf à se situer dans une perspective métaphysique et, autant le dire, religieuse.

Georges Thorn
Vence

RECTIFICATIF

LES ARABES ET M. GARAUDY

Dans notre article de première page, « Quand des intellectuels arabes répliquent à Roger Garaudy », paru dans nos éditions du 21 août, des coupes malencontreuses, lors de l'édition de cet article, ont pu laisser croire que *Le Monde* affirmait que *« les juifs »* ont commis des *« massacres »* contre les Arabes, pensait qu'ils étaient comparables au génocide dont fut victime le peuple juif et que, enfin, ce propos constituait de *« salutaires mises en garde »*. Certains de nos lecteurs s'étant légitimement émus, précisons, d'une part, que ce passage entendait résumer un éditorial du quotidien saoudien *El Hayat*, sans que *Le Monde* en partage aucunement l'esprit ; d'autre part, que l'expression *« salutaires mises en garde »* concernait non pas cet éditorial, mais les prises de position d'intellectuels arabes contre la négation par Roger Garaudy de la solution finale. Que nos lecteurs veuillent bien nous excuser pour ce déplorable malentendu.

BILAN Les chiffres d'affaires semestriels publiés par les grandes entreprises françaises depuis quelques semaines se révèlent décevants. Des groupes comme Alcatel-Alsthom ou Renault reculent. Une grande majorité d'entreprises enregistrent des hausses limitées de leurs ventes. ● LA FAIBLESSE de la demande en France et en Europe est aggravée par la chute des prix. A part la pharmacie et, dans une moindre mesure, la grande distribution, aucun secteur n'a été épargné. ● LES STRATÉGIES OFFENSIVES *recherchant de* meilleurs coûts mais aussi des produits et des marchés nouveaux ont permis à certains d'échapper à cette morosité. C'est le cas pour les équipementiers automobiles Valeo et Bertrand Faure. ● DES PLANS SOCIAUX sont annoncés dans de nombreuses sociétés qui, faute de croissance, vont rechercher de nouvelles économies.

Les entreprises affichent des chiffres d'affaires semestriels décevants

L'activité morose et la baisse des prix industriels ont pénalisé les sociétés. A l'exception de la santé, aucun secteur n'a été épargné. *Seuls les groupes qui recommencent à mener des stratégies offensives d'acquisitions ou d'innovation parviennent à progresser*

LES SOMBRES PRÉVISIONS des chefs d'entreprise, répétées depuis le début le début de l'année, se confirment. Les uns après les autres, les groupes publient des chiffres d'affaires décevants pour le premier semestre. Certains, au nom prestigieux comme Alcatel-Alsthom, Renault, Lafarge, Pechiney, accusent des reculs sérieux et la grande majorité des autres ont vu la croissance de leurs ventes limitée entre 0 et 4 %.

A l'origine de ces déconvenues, trop connues des dirigeants depuis quatre ans, la torpeur dont souffre l'économie française. Aux faibles volumes sont venues s'ajouter au premier semestre des baisses de prix, sévères dans certains secteurs. Les marchés extérieurs, qui offrent souvent des relais de croissance, n'ont pas répondu complètement aux attentes : plus européennes qu'internationales, les entreprises ont fait face à la même morosité dans les autres pays de l'Union.

A l'*exception de la pharmacie*, portée par une demande toujours forte et l'apparition de nouveaux médicaments, et, dans une moindre mesure, de la grande distribution, tous les secteurs sont soumis au même régime sec. *L'automobile*, les biens de consommation, l'aéronautique sont parvenus à conserver un petit pour cent de croissance. Le BTP et les biens d'équipement n'y ont pas réussi. Premières victimes des déstockages et des chutes de prix, les groupes de la sidérurgie, de la métallurgie, de la chimie ou du papier *accusent, eux, un recul important.*

Les secteurs d'activité ...

... en croissance	
SANTÉ-COSMÉTIQUE	+ 6,9 %
GRANDE DISTRIBUTION	+ 5,9 %
AGRO-ALIMENTAIRE	+ 2,7 %
... en stagnation	
SERVICES	+ 1,9 %
AUTOMOBILE	+ 1,08 %
AÉRONAUTIQUE	+ 1,08 %
BIENS DE CONSOMMATION	+ 1,08 %
... en baisse	
BÂTIMENT-TRAVAUX PUBLICS	- 0,6 %
BIENS D'ÉQUIPEMENT	- 1,5 %
PRODUITS DE BASE	- 4,3 %

L'évolution de chaque secteur a été établie à partir des chiffres d'affaires semestriels des principaux groupes comparés à ceux de l'exercice 1995.

Les entreprises

en millions de francs	CA semestriel 1996	CA semestriel 1995	% de variation
VALEO	15 000	12 965	[illegible]
LABINAL	6 001	5 220	[illegible]
PRIMAGAZ	4 678	4 078	[illegible]
SAINT-GOBAIN	40 007	34 965	+ 14,4
ESSILOR	3 740	3 298	+ 13,4
L'ORÉAL	30 110	26 949	+ 11,7
COMPTOIRS MODERNES	14 466	13 044	+ 10,9
FRAMATOME	7 346	6 714	+ 9,4
BERTRAND FAURE	7 200	6 581	+ 9,4
SEB	4 390	4 054	+ 8,3
LA ROCHETTE	1 539	2 273	- 32,3
SIDEL	1 413	2 027	- 30,3
DMC	3 336	3 872	[illegible]
ACCOR	13 840	15 908	[illegible]
USINOR-SACILOR	37 390	41 591	[illegible]
LYONNAISE DES EAUX	44 500	43 951	[illegible]
CLUB MÉDITERRANÉE	3 800	4 190	[illegible]
SGE	20 481	21 673	[illegible]
ALCATEL-ALSTHOM	74 300	78 292	[illegible]
PECHINEY	32 909	34 496	[illegible]

PRIVÉS DE DEMANDE

La comparaison est d'autant plus douloureuse qu'elle s'établit par rapport au 1er semestre 1995, période de forte croissance mondiale dans leurs métiers. Privés des soutiens de la demande intérieure et de la demande européenne, les groupes sont condamnés à ne compter que sur leurs propres forces. Ils développent (ou redéveloppent) des stratégies de croissance volontariste. *Alors que des* sociétés comme la Lyonnaise des eaux ou Alcatel-Alsthom mènent encore des politiques de recentrage sur leurs métiers principaux, ce qui se traduit par de fortes baisses de leurs chiffres d'affaires, d'autres commencent à récolter les fruits de leurs nouvelles stratégies.

Pratiquant depuis des années cette formule magique qui associe une extrême rigueur sur les coûts de fabrication, une sortie continue de produits nouveaux et, depuis peu, des rachats sur des marchés porteurs, *L'Oréal parvient* à afficher une croissance de 11,7 % de son chiffre d'affaires au premier semestre. Dans le même temps, LVMH, habituellement toujours très dynamique, n'a pu s'abstraire cette fois-ci de la conjoncture. Pénalisé à la fois par les taux de change et une demande moins soutenue, le groupe de luxe a connu une médiocre progression de 0,32 % de ses ventes.

Les politiques offensives semblent valables dans de nombreux secteurs. Dans l'automobile, alors que les constructeurs restent englués sur le marché français et voient leur chiffre d'affaires stagner (recul de 2,9 % pour Renault, augmentation de 3 % pour PSA), les équipementiers décollent. Sollicités sans cesse pour améliorer leur productivité mais attentifs aussi à trouver des produits, des marchés, des clients nouveaux, Valeo comme Bertrand Faure affichent des croissances de leurs chiffres d'affaires autour de 10 %. Dans les matériaux de construction, secteur pourtant peu porteur en ce moment, Saint-Gobain a réussi, à coups de rachats de firmes étrangères et de produits neufs, à faire progresser ses ventes de 14,4 %. Lafarge, qui commence seulement à reprendre l'offensive, a vu les siennes reculer de 0,4 %.

BAISSER LE POINT MORT

Les baisses ou les croissances médiocres des chiffres d'affaires vont-elles trouver une traduction immédiate dans les résultats ? Les efforts entrepris depuis des années par les groupes pour baisser leur point mort, améliorer leur productivité, devraient leur permettre, dans une certaine mesure, de conserver des bénéfices. La tentation, cependant, risque d'être grande chez de nombreux dirigeants de réduire encore l'outil productif, afin d'être moins vulnérable face aux aléas de la conjoncture. De nombreux plans sociaux sont en préparation dans les entreprises, qui devraient être annoncés à la rentrée. La recherche éperdue de gains de productivité, si elle apporte une meilleure résistance, ne saurait donner la croissance dont les groupes ont besoin. *Certains d'entre eux montrent* la voie. Ils pèsent encore trop peu pour redynamiser l'économie française dans son ensemble.

Martine Orange

Les investisseurs espèrent une baisse des taux de la Bundesbank

***LE CONSEIL** de* la Réserve fédérale américaine (Fed) a choisi, mardi 20 août, de ne pas modifier sa politique monétaire. Il a laissé inchangé, à 5,25 %, le niveau des fonds fédéraux. Cette décision n'a pas constitué une surprise. Les statistiques récemment publiées aux Etats-Unis (hausses de 0,1 % de la production industrielle et des ventes au détail au mois de juillet) ont reflété un ralentissement de la croissance.

La Fed a jugé qu'il n'était pas besoin, dans ce contexte, de relever ses taux pour combattre une surchauffe de l'économie devenue fort improbable. De même a-t-elle jugé que l'accélération du rythme d'inflation, liée à des pressions salariales (les prix à la consommation ont progressé de 0,3 % au mois de juillet, soit 3 % sur un an, après une hausse de 2,5 % en 1995), ne présentait pas de dangers immédiats. *Les marchés financiers* américains n'ont guère réagi à ce *statu quo* largement anticipé. Le rendement de l'obligation à trente ans est resté stable, à 6,79 %, tandis que Wall Street terminait la séance sur un gain modeste de 0,38 %.

DÉCÉLÉRATION

En Europe, en revanche, les investisseurs misent sur un geste de la Bundesbank, jeudi 22 août. L'annonce, mardi matin, d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire a renforcé cet espoir. L'agrégat de monnaie M3, qui constitue l'instrument de *référence* de la politique de la banque centrale allemande, a progressé de 8,6 % au mois de juillet, après 9,6 % en juin et 10,5 % en mai. Si la croissance de M3 reste largement supérieure à *l'objectif* que s'est fixé la Bundesbank pour l'année 1996 (une hausse comprise entre 4 % et 7 %), la tendance à la décélération est suffisamment nette, selon les analystes, pour autoriser la Bundesbank à détendre sa politique monétaire. Ils attendent une réduction, comprise entre 0,10 % et 0,20 %, du taux des prises en pension (Repo), fixé à 3,30 % depuis le début du mois de février. Ces anticipations ont provoqué un affaiblissement du deutschemark (le franc a regagné un demi-centime face à la monnaie allemande, mardi, et il cotait 3,4140 francs pour un mark mercredi matin 21 août) et ont permis à la Bourse de Paris de *gagner, mardi*, 1,66 %.

Le seul obstacle à une baisse du taux Repo, évoqué par certains experts, est de nature psychologique. La Bundesbank n'aime pas agir sous la pression, qui sera, jeudi *22 août*, très forte, *qu'elle* vienne des milieux financiers ou des partenaires de l'Allemagne. Le 14 juillet, lors de son intervention télévisée, le président de la République Jacques Chirac avait déploré *« le niveau nettement trop élevé des taux d'intérêt en France mais aussi en Allemagne »*. Dans son dernier rapport, la Banque d'Espagne avait critiqué l'immobilisme de la politique monétaire allemande.

Un geste significatif de la Bundesbank sur son taux Repo permettrait d'apaiser – au moins de façon temporaire – les tensions récemment apparues sur le marché des changes européens, notamment sur la parité franc-deutschemark. Il augmenterait la marge de manœuvre de la Banque de France qui pourrait abaisser, sans craintes, dans le sillage de la Bundesbank, le taux de ses appels d'offres (aujourd'hui fixé à 3,55 %).

Pierre-Antoine Delhommais

La Générale des eaux obtient la gestion d'un deuxième réseau ferré britannique

LONDRES
de notre correspondant

Filiale de la Générale des eaux, la CGEA (Compagnie générale d'entreprise automobile) s'est vu attribuer pour quinze ans, mercredi 21 août, la gestion d'un deuxième réseau ferroviaire britannique, The SouthEastern Train Co. Ltd, qui dessert le sud-est de l'Angleterre au départ de Londres. Ses lignes englobent Ashford, par où passe l'Eurostar, et Folkestone, où débouche le tunnel sous la Manche. Il jouxte aussi le réseau centre-sud-Network SouthCentral, dont la gestion avait déjà été remportée par la CGEA au printemps dernier, mais avec un contrat limité à sept ans (*Le Monde* du 13 avril). Tous deux desservent la grande banlieue londonienne et la côte méridionale anglaise, avec ses ports et ses stations balnéaires.

Selon le PDG de la CGEA, Henri Proglio, SouthEastern est, en valeur d'activités, la plus importante des vingt-cinq franchises de ce qui était, jusqu'à sa récente privatisation, British Rail. Avec un chiffre d'affaires de 380 millions de livres (3,2 milliards de francs), des effectifs de 4 300 personnes pour un matériel roulant de 1 380 véhicules transportant 104 millions de passagers par an au départ de 190 gares (dont cinq à Londres, comme Victoria Station) sur 775 kilomètres de voies, il dépasse sensiblement Network SouthCentral (2,2 milliards de francs). Comme ce dernier, il bénéficiera d'une subvention gouvernementale dégressive (146 millions de livres en 1996), qui devrait même devenir négative la dernière année. Mais, en contrepartie de la durée de la concession, la CGEA devra ajouter trente nouveaux trains à une flotte vétuste.

20 % DE BRITISH RAIL

La conjonction des deux réseaux représentera 20 % de British Rail et fera de la CGEA, selon M. Proglio, *« le plus grand opérateur ferroviaire privé, non seulement en Grande-Bretagne mais dans le monde »*. D'autant que la filiale de la CGE reste sur les rangs pour d'autres franchises.

La CGEA est aussi présente dans d'autres domaines outre-Manche, comme celui de la propreté. Elle gère les services publics de la ville de Hastings, celle-là même où Guillaume le Conquérant conquit en 1066 la couronne d'Angleterre et qui est reliée à Londres par SouthEastern, et vient tout juste de remporter le marché du bourg voisin d'Arun. Un domaine d'activités se montant à 660 millions de livres. *« Nous sommes à la veille d'une restructuration du transport ferroviaire et d'une redéfinition du rôle des services publics »*, ajoute M. Proglio. Cette expérience acquise dans le ferroviaire britannique devrait être profitable à la CGEA, intéressée à développer ses activités là où de nouvelles délégations de services publics seront offertes. Même si ce n'est pas demain que sera privatisée la SNCF.

Patrice de Beer

Aigle, une botte aux rêves de mouette

A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.

IL FAUT ÊTRE bien présomptueux, ou très inconscient, pour se targuer de mettre un aigle à ses pieds. L'exploit est pourtant quotidien pour des millions de promeneurs, randonneurs, chasseurs et pêcheurs ; pour tous ces aventuriers qui ne conçoivent l'existence que bottée, par un rapace s'il-vous-plaît, inoffensif autant que coriace.

La *marque Aigle* n'est pas de prime jeunesse. Il faut remonter à 1853 pour retrouver son empreinte, dans une *manufacture de* caoutchouc qui vient d'ouvrir ses portes à Montargis. Un aigle à la gomme ? On nage en plein insolite mais, comme on le verra pendant près de cent cinquante ans, l'essentiel est de ne pas se mouiller. L'affaire prend tournure lorsque, au milieu du siècle dernier, un nommé Hiram Hutchinson, citoyen américain et caoutchoutier de son état, achète au déjà célèbre Charles Goodyear un brevet de vulcanisation. Avant de connaître son baptême du feu, le latex, tiré goutte après goutte de l'« arbre qui pleure » (l'hévéa), n'est guère utilisable, faute de consistance. En laissant, par étourderie, quelques échantillons de gomme sur un poêle brûlant, Goodyear découvrit que le caoutchouc cuit devenait homogène et résistant, tout en conservant sa souplesse. L'automobile allait y gagner *des pneumatiques*. Les marcheurs sous la pluie des bottes inusables ou à peu près.

HISTOIRES DE PRODUITS

★ Créée en 1853, la société Aigle, dont les usines sont installées près de Châtellerault (Vienne), réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs (dont plus de 50 % sur les ventes de bottes). Aigle emploie 470 personnes. Elle a été introduite, en 1994, au second marché de la Bourse de Paris après avoir quitté Hutchinson.

Comme la plu*part des caoutchoutiers* (Pirelli, Dunlop), Hutchinson se lança dans la fabrication de surchaussures, puis de bottines et de bottes avant d'explorer, bien plus tard, le filon des cuissardes et des souliers de randonnée à semelle renforcée. En s'installant à Montargis, Hutchinson ne voulait surtout pas oublier qu'il était d'abord américain. Rien ne pouvait mieux lui rappeler sa patrie que la bannière étoilée au creux de laquelle nichait, royal, un aigle. La marque A l'aigle était née. Elle se transforma en L'Aigle après la seconde guerre mondiale avant de perdre son « L » pour devenir simplement Aigle dans les années 70. Un aigle qui, depuis un demi-siècle, a produit plus de 50 millions de paires de bottes. *Vite dépassé par la* concurrence et par les nouveaux matériaux sur le terrain sportif (on se souvient des petites chaussures de gym en toile bleue), Aigle a conquis de haute lutte un horizon sans limite : la nature.

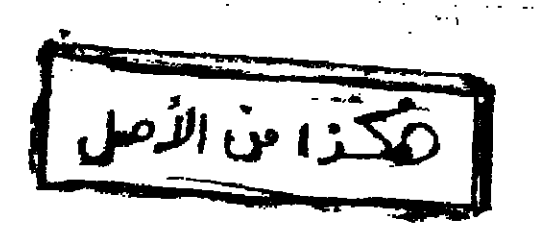
GOMME NATURELLE

En 1972, il profite des Jeux olympiques de Munich pour lancer sa ligne de nautisme, des bottes autant appréciées des skippers que des plaisanciers (la Régate). L'année *suivante apparaissent les bottes d'équitation*, pour lesquelles Aigle est désormais le leader mondial. Marins et cavaliers, agriculteurs et pêcheurs, promeneurs du dimanche ou nemrods coureurs des landes et des marécages, tous ont fini par trouver botte à leur pied. Pour s'imposer, Aigle a préservé le savoir-faire de plusieurs générations d'artisans bottiers. Les méthodes ont peu changé : la confection est réalisée à la main avec une gomme naturelle (et non synthétique) venue des plantations d'Asie du Sud-Est (Malaisie, Indonésie) et maintenant aussi de Côte-d'Ivoire. Les enfants qui sautent dans les flaques en ciré jaune et bottes bleu marine à bandes blanches (la Lolly Pop) ignorent sans doute les secrets de l'Aigle étanche : une vingtaine de pièces de caoutchouc découpées et montées sur des formes ; des chariots entiers de bottes avalés par d'énormes fours pour une cuisson d'une heure.

A l'origine, les doublures de coton séchaient mal et pourrissaient. Aigle a mis au point d'autres matières plus absorbantes, *éliminant l'humidité et la transpiration* inhérentes à la marche. Car les bottes ne sont pas ennemies des longues distances. Le modèle Parcours offre ainsi une semelle « bi-mélanges », inspirée des chaussures de randonnée, qui amortit les chocs. Sa forme *resserrée à la cheville maintient le pied* pendant le mouvement. La tige enveloppante est sans aspérités. Les malléoles, les orteils et le cou du pied sont protégés. La doublure (en jersey nylon ou cuir vachette pleine fleur) boit la sueur. En toute occa*sion, le caoutchouc résiste* au déchirement et à la propagation des entailles. Il conserve sa souplesse, même par grand froid. Certains modèles de chasse présentent un soufflet à lacet sur la tige, d'autres une fermeture latérale à glissière. Les modèles Terre-Neuve, Kerguelen ou Islande, à profil antidérapant, donnent enfin à l'aigle une envie de mouette ; l'envie de marcher sur la mer...

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
Le transat



LES PLACES BOURSIÈRES

Accentuation du repli à Paris

Hausse à la Bourse de T...

LES TAUX

Repli du Matif

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

■ LA BOURSE de Tokyo a progressé, mercredi 21 août. L'indice Nikkei a gagné 0,70 % pour s'établir en clôture à 21 275,02 points, soutenu par le repli du yen face au dollar.

■ LE FRANC était orienté à la hausse, mercredi matin, lors des premières transactions entre banques européennes. Il s'échangeait à 3,4150 francs pour 1 deutschemark.

■ WALL STREET a terminé la séance du mardi 20 août en légère hausse, dans un marché peu actif. L'indice Dow Jones a gagné 21,82 points (+ 0,38 %) à 5 721,26 points.

■ LES COURS du pétrole se sont repliés, mardi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut light sweet crude, échéance septembre, a perdu 40 pour cent, à 22,86 dollars.

■ LA RÉSERVE fédérale américaine a choisi, mardi, de ne pas modifier sa politique monétaire. Elle a laissé inchangé, à 5,25 %, le niveau des fonds fédéraux.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Accentuation du repli à Paris

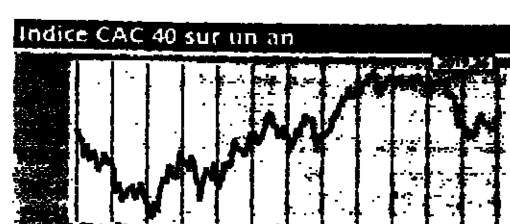
LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en repli, mercredi 21 août, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 cédait 0,60 %, pour s'établir à 2 006,84 points. Il avait ouvert en baisse de 0,31 %. Le volume des transactions était faible. Il s'établissait à 1 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

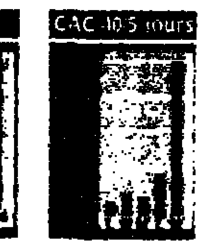
Les opérateurs se montraient moins confiants dans une baisse des taux de la Bundesbank, jeudi 22 août, après l'annonce, dans la matinée, d'une amélioration du climat des affaires en Allemagne au mois de juillet.

« La nette progression, à 94,1 points, contre 90,4 points en juin, de l'indice publié par l'institut de conjoncture Ifo traduit une forte activité économique outre-Rhin et rend moins nécessaire une détente monétaire », indique un professionnel. *« Cette annonce a tempéré les ardeurs des opérateurs qui tablaient sur une baisse de taux allemands jeudi »*, ajoute-t-il.

Parmi les valeurs en baisse, Promodès perdait 1,97 %. Axime était toujours en repli (– 2,95 % à 593 francs). Les actions de cette société de services et d'ingénierie informatiques sont chahutées, depuis mardi, après la publication de ses résultats, jugés décevants par le marché.

En hausse, Pathé gagnait 3,95 % et Publicis 2,56 %.





Axime, valeur du jour

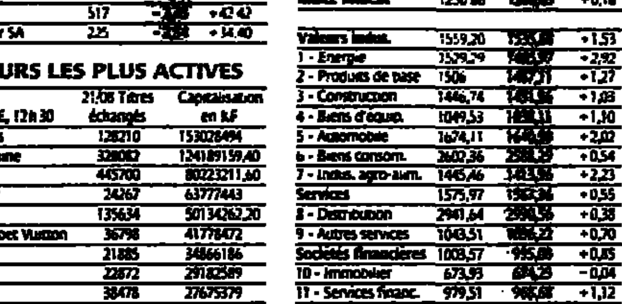
LE COURS de l'action de la société de services et d'ingénierie informatiques Axime a plongé, mardi 20 août. Il s'est inscrit en clôture à 611 francs, soit un recul de 15,14 % par rapport à la veille, dans un volume de 112 067 titres.

Les investisseurs ont jugé décevants les résultats du groupe pour l'exercice clos au 30 juin. Le bénéfice net s'est inscrit en hausse de 6,4 %, à 135 millions de francs. *« Le résultat n'est pas si mauvais, mais quand on s'attend à des taux de croissance importants et que l'on estime que cela doit durer à l'infini, la déception est forte »*, soulignait un analyste.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 21/08	Var. % 20/08	Var. % 31/12
OLIPAR	77	[illegible]	– 26,38
Pathe	1290	[illegible]	–
Imetal	674	[illegible]	+ 15,21
Cap Gemini	210,70	[illegible]	+ 52,[illegible]
Fromageries Bel	4720	[illegible]	+ 1,54
Essilor intl	1287	[illegible]	+ 37,52
Labinal	648	[illegible]	+ 28,54
Geophysique	320	[illegible]	+ 104,2[illegible]
Chargeurs intl	191,70	[illegible]	—
UFB Locabail	451	[illegible]	+ 12,75
BAISSES, 12 h 30			
Axime	585	[illegible]	+ 55,[illegible]
Klepierre	634	[illegible]	+ 5,54
Intertechnique	521	[illegible]	+ 21,72
SGE	92,50	[illegible]	– 13,95
GAN	125,60	[illegible]	– 29,83
Groupe Andre S.A.	385	[illegible]	+ 8,66
Esso	583	[illegible]	+ 18,97
UGC DA (M)	274	[illegible]	+ 24,37
BIS	517	[illegible]	+ 42,42
Schneider SA	225	[illegible]	+ 34,40

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12 h 30	21/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Promodes	128210	153028494
Elf Aquitaine	328082	124189159,40
Suez	445700	80223211,60
Carrefour	24267	63777443
Total	135634	50134262,20
LVMH Moet Vuitton	36798	41778472
L'Oreal	21885	34866186
Pathe	22872	29182589
Danone	38478	27675379
Cap Gemini	121027	25429125,70

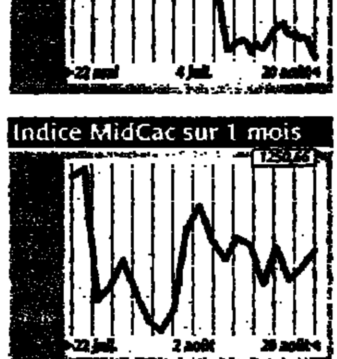
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 21/08	Var. % 20/08	Var. % 31/12
Petit Bateau	25	[illegible]	– 26,47
Delachaux S.A.	699	+ 4,17	+ 44,15
C.E.F. Pasquier	[illegible]	+ 4	– 2,55
Julien (Ly)	80	+ 3,[illegible]	+ 5,89
Thermador Hold (Ly)	268	+ 3,[illegible]	– 13,35
BAISSES, 12 h 30			
Cobra (Ly) #	[illegible]	[illegible]	+ 28,71
[illegible] #	51,30	– 5	+ 3,63
[illegible] #	209	– 5	—
Paul Predault #	157	– 4,[illegible]	– 21,06
[illegible] S.A.	315	– 3,[illegible]	+ 18,86

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	21/08	19/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1423,34	[illegible]	+ 1,31
Ind. gén. SBF 250	1378,06	[illegible]	+ 1,14
Ind. Second Marche	294,55	[illegible]	– 0,39
Indice MidCac	1250,66	[illegible]	+ 0,18
Valeurs indus.	1559,20	[illegible]	+ 1,53
1 - Energie	2529,29	[illegible]	+ 2,92
2 - Produits de base	1506	[illegible]	+ 1,27
3 - Construction	1446,74	[illegible]	+ 1,03
4 - Biens d'équip.	1049,53	[illegible]	+ 1,10
5 - Automobile	1674,11	[illegible]	+ 2,02
6 - Biens consom.	2602,36	[illegible]	+ 0,54
7 - Indus. agro-alim.	1445,46	[illegible]	+ 2,23
Services	1575,97	[illegible]	+ 0,55
8 - Distribution	2941,64	[illegible]	+ 0,38
9 - Autres services	1043,51	[illegible]	+ 0,70
Sociétés financières	1003,57	995,88	+ 0,85
10 - Immobilier	673,93	[illegible]	– 0,04
11 - Services financ.	979,51	[illegible]	+ 1,12
12 - Sociétés invest.	1325,23	1319,15	+ 0,46





Hausse à la Bourse de Tokyo

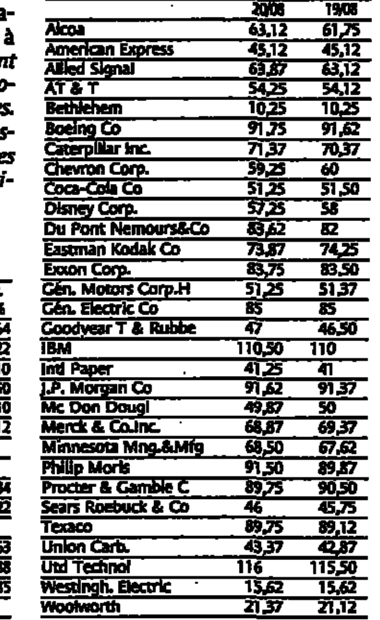
LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du mercredi 21 août en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 0,70 % pour s'établir en clôture à 21 275,02 points, soutenu par le repli du yen face au dollar, qui est favorable aux sociétés exportatrices nippones.

La veille, Wall Street avait légèrement progressé. L'indice Dow Jones s'était inscrit en clôture en hausse de 21,82 points (+0,38 %) à 5 721,26 points. Le volume des transactions à la Bourse de New York était resté faible, avec seulement 336 millions de titres échangés.

Les opérateurs n'avaient guère réagi à la décision, largement anticipée, du conseil de la Réserve fédérale (Fed) de ne pas modifier sa politique monétaire. *« Une hausse du taux des fonds fédéraux aurait constitué une très mauvaise nouvelle, mais le* statu quo *a été considéré comme un non-événement »*, analyse Michael Sharp, gestionnaire à New York. *« Les opérateurs vont maintenant suivre de très près l'évolution des indicateurs économiques. Le marché pourrait être calme jusqu'à la publication des résultats des entreprises pour le troisième trimestre. »*

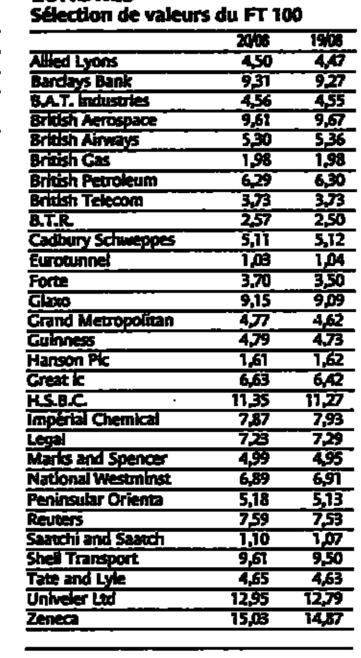
INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/08	Cours au 19/08	Var. en %
Paris CAC 40	2019,26	1986,21	+ 1,64
New-York/DJ indus.	5712,01	5699,44	+ 0,22
Tokyo/Nikkei	21127,01	21106,40	+ 0,10
Londres/FT100	3883,20	3865,70	+ 0,50
Francfort/Dax 30	2560,26	2562,76	– 0,10
Frankfort/Commer.	899,67	900,71	– 0,12
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	971	971	—
Amsterdam/Gé. Cbs	381,50	378,30	+ 0,84
Madrid/Ibex 35	354,03	353,26	+ 0,22
Stockholm/Affarsal	1532,02	—	—
Londres FT30	2843,60	2825,60	+ 0,63
Hong Kong/Hang S.	11312,50	11213,50	+ 0,88
Singapour/Strait t	2123,81	2105,66	+ 0,85



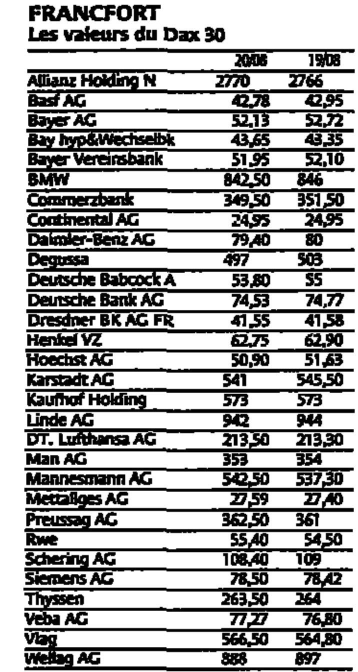
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	20/08	19/08
Alcoa	63,12	61,75
American Express	45,12	45,12
Allied Signal	63,87	63,12
AT & T	54,25	54,12
Bethlehem	10,25	10,25
Boeing Co	91,75	91,62
Caterpillar Inc.	71,37	70,37
Chevron Corp.	59,25	60
Coca-Cola Co	51,25	51,50
Disney Corp.	57,25	58
Du Pont Nemours&Co	83,62	82
Eastman Kodak Co	73,87	74,25
Exxon Corp.	83,75	83,50
Gén. Motors Corp.H	51,25	51,37
Gén. Electric Co	85	85
Goodyear T & Rubbe	47	46,50
IBM	110,50	110
Intl Paper	41,25	41
J.P. Morgan Co	91,62	91,37
Mc Don Dougl	49,87	50
Merck & Co.Inc.	68,87	69,37
Minnesota Mng.&Mfg	68,50	67,62
Philip Moris	91,50	89,87
Procter & Gamble C	89,75	90,50
Sears Roebuck & Co	46	45,75
Texaco	89,75	89,12
Union Carb.	43,37	42,87
Utd Technol	116	115,50
Westingh. Electric	15,62	15,62
Woolworth	21,37	21,12



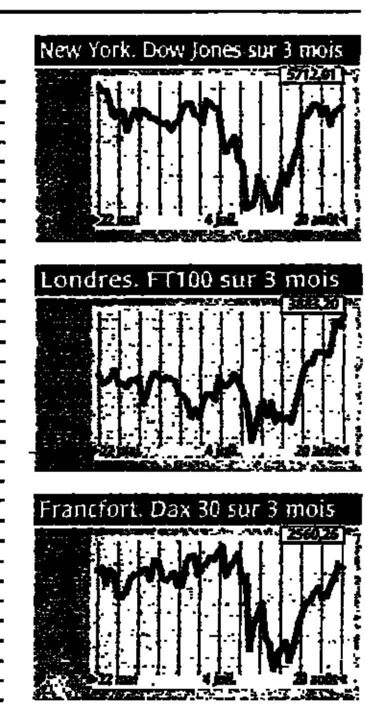
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	20/08	19/08
Allied Lyons	4,50	4,47
Barclays Bank	9,31	9,27
B.A.T. Industries	4,56	4,55
British Aerospace	9,61	9,67
British Airways	5,30	5,36
British Gas	1,98	1,98
British Petroleum	6,29	6,30
British Telecom	3,73	3,73
B.T.R.	2,57	2,50
Cadbury Schweppes	5,11	5,12
Eurotunnel	1,03	1,04
Forte	3,70	3,50
Glaxo	9,15	9,09
Grand Metropolitan	4,77	4,62
Guinness	4,79	4,73
Hanson Plc	1,61	1,62
Great Ic	6,63	6,42
H.S.B.C.	11,35	11,27
Impérial Chemical	7,87	7,93
Legal	7,23	7,29
Marks and Spencer	4,99	4,95
National Westminst	6,89	6,91
Peninsular Orienta	5,18	5,13
Reuters	7,59	7,53
Saatchi and Saatch	1,10	1,07
Shell Transport	9,61	9,50
Tate and Lyle	4,65	4,63
Univeler Ltd	12,95	12,79
Zeneca	15,03	14,87

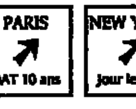


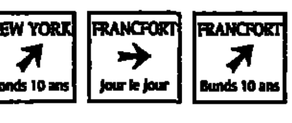
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	20/08	19/08
Allianz Holding N	2770	2766
Basf AG	42,78	42,95
Bayer AG	52,13	52,72
Bay hyp&Wechselbk	43,65	43,35
Bayer Vereinsbank	51,95	52,10
BMW	842,50	846
Commerzbank	349,50	351,50
Continental AG	24,95	24,95
Daimler-Benz AG	79,40	80
Degussa	497	503
Deutsche Babcock A	53,80	55
Deutsche Bank AG	74,53	74,77
Dresdner BK AG FR	41,55	41,58
Henkel VZ	62,75	62,90
Hoechst AG	50,90	51,63
Karstadt AG	541	545,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	942	944
DT. Lufthansa AG	213,50	213,30
Man AG	353	354
Mannesmann AG	542,50	537,30
Mettallges AG	27,59	27,40
Preussag AG	362,50	361
Rwe	55,40	54,50
Schering AG	108,40	109
Siemens AG	78,50	78,42
Thyssen	263,50	264
Veba AG	77,27	76,80
Viag	566,50	564,80
Wellag AG	888	897



LES TAUX

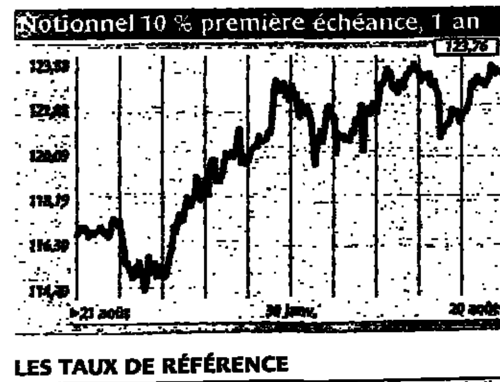




Repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, mercredi 21 août. Au début des transactions, l'échéance septembre reculait de six centièmes à 123,72 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,37 %, soit un écart de 0,12 % par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. La veille, le marché obligataire américain était resté stable après la décision de la Fed de ne pas modifier ses taux directeurs. Le taux de l'emprunt à trente ans avait terminé la séance à 6,79 %.

Le contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait 5 centièmes, mercredi matin, à 95,88 points. Il était soutenu par les anticipations de baisse du taux des prises en pension (REPO) de la Bundesbank, jeudi 22 août, inchangé depuis le début du mois de février.

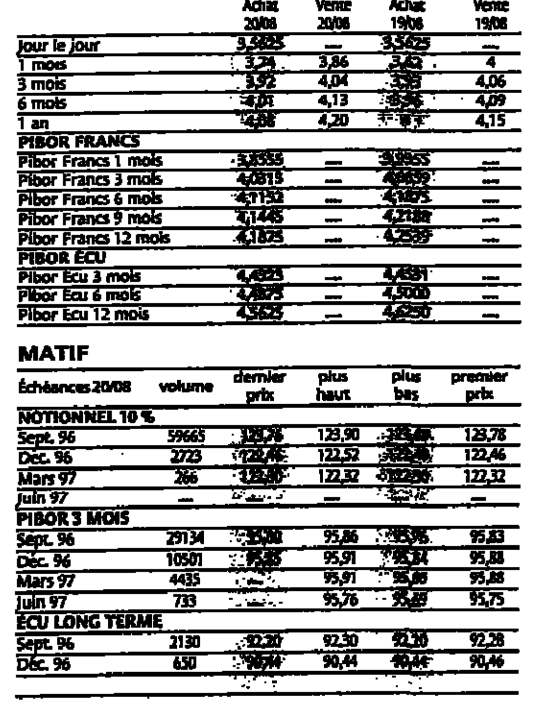


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,55	6,38	7,14	2,30
Allemagne	3,25	6,25	6,98	1,60
Grande-Bretagne	5,56	7,76	8,06	2,70
Italie	8,87	9,48	9,77	4,30
Japon	0,47	3,12	—	– 0,20
Etats-Unis	5,25	6,59	6,80	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/08	Taux au 19/08	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,26	5,31	100,56
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,83	5,88	101,89
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,18	6,21	102,37
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,44	6,44	102,38
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,98	7	103,71
Obligations françaises	6,51	6,53	102,52
Fonds d'Etat à TME	– 1,51	– 1,91	100,83
Fonds d'Etat à TRE	– 1,90	– 1,53	101,19
Obligat. franç. à TME	– 1,70	– 1,60	100,88
Obligat. franç. à TRE	+ 0,14	+ 0,15	100,28

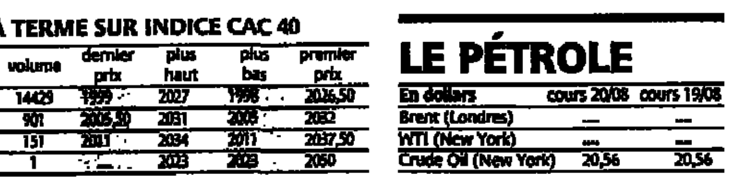


LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 20/08	Vente 20/08	Achat 19/08	Vente 19/08
Jour le jour	3,5625	—	3,5625	—
1 mois	3,74	3,86	3,62	4
3 mois	3,92	4,04	3,93	4,06
6 mois	4,01	4,13	3,96	4,09
1 an	4,08	4,20	[illegible]	4,15
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3555	—	3,9955	—
Pibor Francs 3 mois	4,0315	—	4,0659	—
Pibor Francs 6 mois	4,1152	—	4,1025	—
Pibor Francs 9 mois	4,1445	—	4,2188	—
Pibor Francs 12 mois	4,1875	—	4,2539	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4525	—	4,4531	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4875	—	4,5000	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5625	—	4,6250	—

MATIF

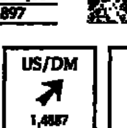
Échéances 20/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	59665	123,76	123,90	123,68	123,78
Déc. 96	2723	122,46	122,52	122,36	122,46
Mars 97	266	122,30	122,32	122,26	122,32
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	29134	95,80	95,86	95,76	95,83
Déc. 96	10501	95,85	95,91	95,84	95,88
Mars 97	4435	[illegible]	95,91	95,85	95,88
Juin 97	733	[illegible]	95,76	95,69	95,75
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	2130	92,20	92,30	92,20	92,28
Déc. 96	650	90,44	90,44	90,44	90,46



CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	14429	1999	2027	1998	2026,50
Sept. 96	901	2006,50	2031	2005	2032
Oct. 96	151	2011	2034	2011	2037,50
Déc. 96	1	[illegible]	2023	2023	2050

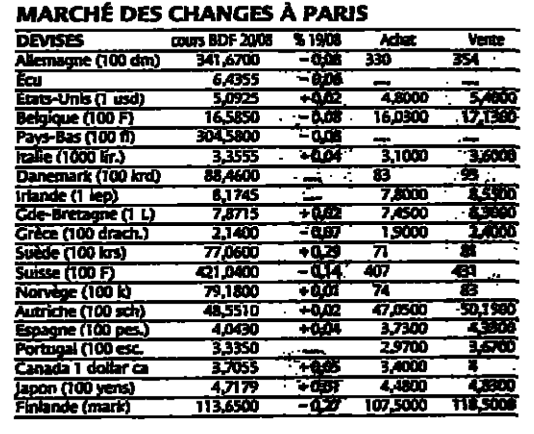
LES MONNAIES



Progression du franc

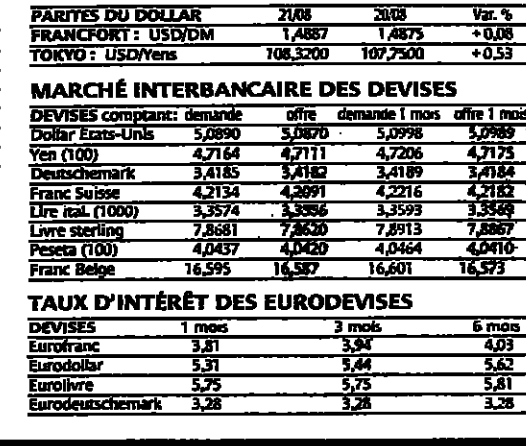
LE DOLLAR ÉTAIT STABLE, mercredi matin 21 août, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,4885 mark et 5,0815 francs. Face à la monnaie nippone, le billet vert était en hausse, cotant 108,50 yens. La décision attendue de la Réserve fédérale américaine de ne pas modifier sa politique monétaire n'avait guère eu d'impact, la veille, sur les marchés de changes internationaux. En revanche, les espoirs de baisse des taux de la Bundesbank, renforcés par l'annonce d'un ralentissement de la croissance monétaire en Allemagne au mois de juillet, ont permis au franc de regagner du terrain face à la monnaie allemande.

Le franc s'inscrivait, mercredi matin, à 3,4140 francs pour un deutschemark. La livre sterling s'échangeait à 2,3035 marks et 7,8637 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/08	% 19/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,6700	– 0,08	330	354
Écu	6,4355	– 0,06	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0925	+ 0,02	4,8000	5,4000
Belgique (100 F)	16,5850	– 0,08	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	304,5800	– 0,08	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3555	+ 0,04	3,1000	3,6000
Danemark (100 krd)	88,4600	—	83	93
Irlande (1 iep)	8,1745	—	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8715	+ 0,02	7,4500	8,3000
Grèce (100 drach.)	2,1400	– 0,07	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,0600	+ 0,29	71	81
Suisse (100 F)	421,0400	– 0,14	407	431
Norvège (100 k)	79,1800	+ 0,07	74	85
Autriche (100 sch)	48,5510	+ 0,02	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0430	+ 0,04	3,7300	4,3300
Portugal (100 esc.	3,3350	—	2,9700	3,6700
Canada 1 dollar ca	3,7055	+ 0,05	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,7179	+ 0,07	4,4800	4,9800
Finlande (mark)	113,6500	– 0,27	107,5000	118,5000



PARITÉS DU DOLLAR	21/08	20/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4887	1,4875	+ 0,08
TOKYO : USD/Yens	108,3200	107,7500	+ 0,53

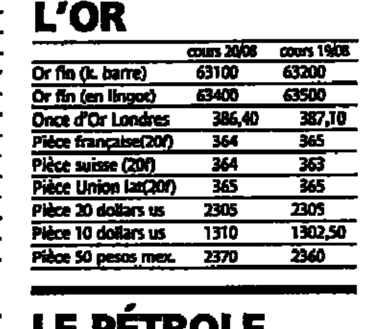
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0890	5,0870	5,0998	5,0989
Yen (100)	4,7164	4,7111	4,7206	4,7175
Deutschemark	3,4185	3,4182	3,4189	3,4184
Franc Suisse	4,2134	4,2091	4,2216	4,2182
Lire ital. (1000)	3,3574	3,3586	3,3593	3,3569
Livre sterling	7,8681	7,8620	7,8913	7,8867
Peseta (100)	4,0437	4,0420	4,0464	4,0410
Franc Belge	16,595	16,587	16,601	16,573

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,94	4,03
Eurodollar	5,31	5,44	5,62
Eurolivre	5,75	5,75	5,81
Eurodeutschemark	3,28	3,28	3,28

L'OR

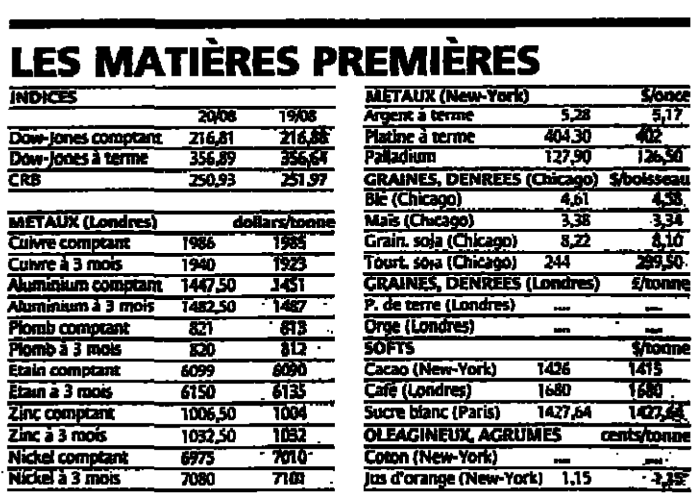


	cours 20/08	cours 19/08
Or fin (k. barre)	63100	63200
Or fin (en lingot)	63400	63500
Once d'Or Londres	386,40	387,10
Pièce française(20f)	364	365
Pièce suisse (20f)	364	363
Pièce Union lat(20f)	365	365
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1310	1302,50
Pièce 50 pesos mex.	2370	2360

LE PÉTROLE

En dollars	cours 20/08	cours 19/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	20,56	20,56

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	20/08	19/08
Dow-Jones comptant	216,81	216,88
Dow-Jones à terme	356,89	356,64
CRB	250,93	251,97
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1986	1985
Cuivre à 3 mois	1940	1923
Aluminium comptant	1447,50	1451
Aluminium à 3 mois	1482,50	1487
Plomb comptant	821	813
Plomb à 3 mois	820	812
Etain comptant	6099	6090
Etain à 3 mois	6150	6135
Zinc comptant	1006,50	1004
Zinc à 3 mois	1032,50	1032
Nickel comptant	6975	7010
Nickel à 3 mois	7080	7100

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,28	5,17
Platine à terme	404,30	402
Palladium	127,90	126,50
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,61	4,58
Maïs (Chicago)	3,38	3,34
Grain. soja (Chicago)	8,22	8,10
Tourt. soja (Chicago)	244	239,50
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1426	1415
Café (Londres)	1680	1680
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	1,15	1,15

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 21 AOUT

Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,57 %

CAC 40 : 2007,76

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	878	875	− 0,34	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	800	[illegible]	—	22/10/95
Renault (T.P.)	1650	1630	− 1,21	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1935	1920	− 0,77	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1190	1190	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	985	985	—	[illegible]
Accor	635	627	− 1,25	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	135,50	134,50	− 0,73	[illegible]
Cred.Fon.France	68,70	68,50	− 0,29	[illegible]
Credit Local Fce	430	425,20	− 1,11	17/06/96
Credit Lyonnais CI	121,10	121,70	+ 0,49	[illegible]
Credit National	317	320	+ 0,94	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	203	202	− 0,49	[illegible]
Damart	3673	3620	− 1,44	[illegible]
Danone	718	719	+ 0,13	[illegible]
Dassault-Aviation	802	802	—	25/06/96
Dassault Electro	306,50	307,80	+ 0,42	[illegible]
Dassault Systemes	180	181,50	+ 0,83	—
De Dietrich	229	226	− 1,31	[illegible]
Degremont	458	456	− 0,43	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,60	[illegible]	—	—
DMC (Dollfus Mi)	209	208	− 0,47	[illegible]
Docks France	1285	1271	− 1,08	[illegible]
Dynaction	132,70	130	− 2,03	[illegible]
Eaux (Gle des)	511	505	− 1,17	[illegible]
Ecco	1245	1257	+ 0,96	[illegible]
Eiffage	412	405	− 1,69	[illegible]
Elf Aquitaine	376,90	381	+ 1,08	[illegible]
Eramet	320	318,80	− 0,37	[illegible]
Eridania Beghin	750	734	− 2,13	[illegible]
Essilor Intl	1264	1287	+ 1,81	[illegible]
Essilor Intl ADP	995	990	− 0,50	[illegible]
Esso	598	583	− 2,50	[illegible]
Christian Dior	625	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	175	174	− 0,57	[illegible]
Cipe France Ly #	455	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Clarins	733	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Club Mediterranee	400	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Coflexip	208	[illegible]	− 2,16	[illegible]
Colas	784	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,15	9,95	− 1,97	[illegible]
Comptoir Moder.	2255	2255	—	[illegible]
CPR	388	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Klepierre	627	[illegible]	− 3,66	[illegible]
Labinal	686	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Lafarge	296	292,30	− 1,25	[illegible]
Lagardere	126	125,50	− 0,39	[illegible]
Lapeyre	271,10	270	− 0,40	[illegible]
Lebon	181	181,10	+ 0,05	[illegible]
Legrand	821	820	− 0,12	[illegible]
Legrand ADP	525	524	− 0,19	[illegible]
Legris indust.	191,50	192	+ 0,26	[illegible]
Locindus	726	726	—	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
United Technol. #	580	[illegible]	—	[illegible]
Vaal Reefs #	409,10	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Volkswagen A.G #	1828	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	105,90	107	+ 1,03	[illegible]
Western Deep #	183,90	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Yamanouchi #	106,70	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Zambia Copper	2,70	[illegible]	+ 2,22	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

MERCREDI 21 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,53	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,70	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,80	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,53	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	116,28	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,57	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,19	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,75	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,60	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,31	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	113,90	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,54	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,95	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,05	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,19	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,50	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,98	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,61	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,75	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,19	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,73	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,61	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,95	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,63	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	116,74	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	116,17	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,99	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	924	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1195	[illegible]
Fiat Ord	18	[illegible]
Gevaert	302	[illegible]
Gold Fields South	148	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

MERCREDI 21 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
CEGEP #	235	235
Cermex # (Ly)	325	325
CFPI #	209	208,90
Change Bourse (M)	252	252
Christ.Dalloz #	1500	1490
CNIM CA#	187,90	185
Codetour	309	302
Comp.Euro.Tele-CET	360	360
Conflandey S.A.	279,90	279,90

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30

MERCREDI 21 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		120	119
Coil		250	250
Electronique D2		385	390
FDM Pharma n.		184	184
Genset		254,70	258
High Co.		227	227
Infonie		242	243
Joliez-Regal		94	94
Mille Amis		108	108
Picogiga		132	132
Proxidis		61	60
Stelax	◆	4,85	4,85

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MERCREDI 21 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	56	56
Mumm	◆	1449	1449
Nobel	◆	150	150
Sté lecteurs du Monde	◆	200	180

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

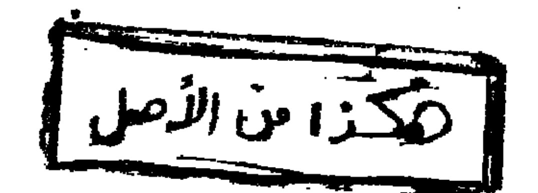
Une sélection
Cours de clôture le 20 août

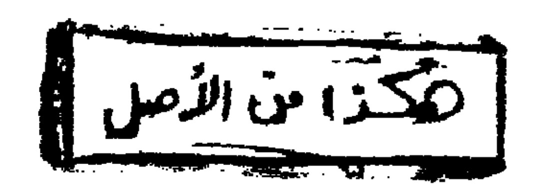
VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.Monde		1209,67	1177,29
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1736,10	1702,06
Créd.Mut.Ep.Quatre		1104,04	1082,39
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	690,53	660,79
Saint-Honore Capital	◆	18180,69	17651,16
St-Honoré March. Emer.	◆	608,22	582,03
Actimonétaire D		31614,64	31614,64
Cadence 1 D		1063,84	1053,31
Cadence 2 D		1051,42	1041,01
Cadence 3 D		1055,36	1044,91
Capimonétaire C		2011,23	2009,22
Capimonétaire D		1868,70	1866,83
Capioblig C		8541,51	8456,94

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT

3615 LEMONDE





AUJOURD'HUI

SCIENCES

ÉPIDÉMIE L'équipe du professeur Kurt Wüthrich (Institut de biologie moléculaire de Zurich) a entrepris des recherches sur les structures tridimensionnelles de la protéine-prion humaine et de son homologue dans l'espèce bovine, après avoir établi que la structure spatiale de la protéine-prion de la souris ne correspondait pas à son schéma théorique. ● UNE SÉRIE de caractéristiques structurelles inédites de cette dernière permettant d'ores et déjà de nourrir de solides hypothèses permettant de comprendre comment une structure de prion normale peut basculer dans l'anormalité et conférer à cette dernière un caractère rapidement contagieux. ● CETTE DÉCOUVERTE pourrait permettre de nouvelles avancées dans la mise au point de traitements des maladies neurodégénératives jusqu'à présent mortelles que sont l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ).

La maladie de la « vache folle » dans la troisième dimension des prions ?

La découverte de la configuration spatiale de ces protéines ouvre de nouvelles et passionnantes perspectives dans la compréhension des maladies dues aux agents transmissibles non conventionnels

ZURICH
de notre envoyé spécial

Lorsque sa structure spatiale se modifie, une protéine peut-elle à elle seule devenir un agent infectieux ? Depuis que la maladie de la « vache folle » a pris l'ampleur que l'on sait, les chercheurs tentent d'apporter à cette question une réponse qui permettrait vraisemblablement de proposer des thérapeutiques à des maladies neurodégénératives aujourd'hui toujours mortelles. Au centre de leurs interrogations : la protéine-prion ou, plus simplement, le prion.

On désigne ainsi une structure protéique naturellement produite par l'organisme dont la synthèse est dirigée par un gène simple du patrimoine héréditaire. On ne sait rien encore du rôle joué naturellement par cette structure sinon, comme l'a établi dès le début des années 80 le professeur Stanley Prusiner (Université de Californie, San Francisco), qu'elle pouvait avoir une action pathogène aux conséquences redoutables. Les prions sont en effet directement impliqués dans l'apparition de maladies neurodégénératives toujours mortelles, ayant entre elles de très nombreux points communs, telles la maladie de Creutzfeldt-Jakob chez l'homme, la maladie de la « vache folle » (ESB) ou encore la « tremblante du mouton ».

Dès lors que sa structure a pris une configuration spatiale anormale, le prion peut devenir un agent pathogène infectieux, organisme totalement différent des parasites, des bactéries, des champignons ou des virus. On parle ainsi à leur endroit d'agents transmissibles non conventionnels (ATNC). Injecter dans un organisme donné un prion de configuration anormale peut induire la production, par cet organisme, d'une protéine-prion elle aussi anormale mais différente de la souche inoculée. Tout se passe comme si le prion anormal véhiculait à lui seul une information pathologique qui, captée par l'organisme receveur, bouleverse le métabolisme de ce dernier, le conduisant progressivement à une *« asphyxie de ses neurones »*, puis à la mort.

PAR VOIE ALIMENTAIRE

L'hypothèse, tenue pour de plus en plus vraisemblable, d'une transmission du prion de l'ESB à l'homme par voie alimentaire a bouleversé les données et les certitudes sans pour autant que les nouvelles recherches scientifiques n'aient permis de progresser. Comment une simple protéine, dont la structure s'est modifiée dans l'espace, peut-elle transmettre une information aussi désastreuse chez celui qui la reçoit et qui semble, face à elle, immunologiquement désarmé ? Comment une protéine normale peut-elle « spontanément » se transformer en une protéine pathogène qui résiste à toutes les procédures physico-chimiques qui, habituellement, détruisent ou inactivent les micro-organismes infectieux ?

L'équipe du professeur Kurt Wüthrich (Institut de biologie moléculaire de Zurich) a peut-être fait le pas qui permettra de répondre à ses questions en découvrant la structure en trois dimensions d'une partie essentielle du prion de la souris. *« Ce que nous avons découvert ne correspond nullement à ce qui était annoncé par les auteurs des travaux de modélisation conduits ces derniers temps à partir de l'enchaînement des acides aminés qui composent cette protéine »*, nous a expliqué le professeur Wüthrich.

Déjouant tous les pronostics, la troisième dimension révèle l'existence d'une structure dite bêta. Celle-ci est composée de brins individuels de chaînes polypeptidiques dont chaque élément interagit avec son vis-à-vis. Cette structure bêta voisine avec des chaînes alpha (en forme d'hélice). L'analyse détaillée des portions bêta et alpha révèle une série de caractéristiques structurelles inédites qui permettent d'ores et déjà de nourrir de solides et riches hypothèses permettant de comprendre comment une structure de prion normale peut basculer dans l'anormalité et conférer à cette dernière un caractère rapidement contagieux. Sur ce point, la structure bêta cristallise d'ores et déjà l'attention de l'ensemble de la communauté scientifique spécialisée.

Une approche similaire peut être réalisée à partir des gènes humains et bovins et une prochaine publication scientifique sur ce thème pourrait fournir à la communauté de nouvelles données. *« Les gènes étant voisins, les structures protéiques dont ils dirigent la synthèse ne devraient pas être très différentes de celles découvertes chez la souris »* confie-t-on à Zurich. On dispose ainsi d'une base nouvelle et très riche d'enseignements pour résoudre les énigmes de ce dossier. Pour le professeur Wüthrich, l'essentiel, aujourd'hui, est d'intensifier les recherches sur la structure normale du prion, afin de savoir comment elle peut modifier sa configuration. D'autres rêvent déjà à la découverte de la troisième dimension de la structure pathologique du prion.

En toute hypothèse, la communauté scientifique tient là un solide fil conducteur qui pourrait amener les chercheurs à dépasser le seul cadre des affections humaines et animales étiquetées comme des maladies « à prion ». On est ainsi aujourd'hui sur le point de saisir comment une information biologique peut, au sein du monde vivant, être transférée entre organismes en l'absence de structures nucléiques (ADN ou ARN) que l'on tenait jusqu'à présent pour les seuls vecteurs possibles. En d'autres termes, on pourrait bientôt apprendre comment la forme d'une protéine peut, à elle seule, transmettre une maladie.

Jean-Yves Nau

Une apparition tardive

La protéine-prion existe chez l'homme, mais aussi chez la plupart des mammifères (ruminants, rongeurs, singes) chez lesquels elle a été étudié ainsi que chez le poulet. On n'en a rien retrouvé d'équivalent en dehors des vertébrés, ce qui laisse penser qu'il est apparu de manière relativement tardive dans l'histoire de l'évolution.

La comparaison des gènes et des protéines dont il dirige la synthèse montre que les variations structurelles sont peu importantes quand on passe d'une espèce à l'autre.

Fonctions intimes

CET ÉTÉ, le professeur Kurt Wüthrich n'a pas pris de vacances. Et il ne le regrette nullement. Ce spécialiste de la structure des protéines de l'institut de biologie moléculaire de Zurich, connu et respecté de ses pairs, goûte depuis peu aux délices de la renommée médiatique. Dans son bureau ouvert sur les arbres du campus de la cité des sciences zurichoise, il empile les articles de presse consacrés au dernier résultat de son équipe et pour lequel il avait été conduit à organiser, mi-juillet, une conférence de presse.

Publiée dans les colonnes de l'hebdomadaire britannique *Nature*, la découverte du professeur Wüthrich et de son équipe n'aurait, en d'autres temps, guère mobilisé les médias et les foules. Mais la crise internationale de la « vache folle » et le considérable intérêt que suscitent, dans la communauté scientifique et médicale internationale, les mystérieuses maladies neurodégénératives dues à des prions ont conféré à l'article de *Nature* une peu banale publicité. L'équipe suisse a en effet révélé pour la première fois au monde la structure tridimensionnelle de la protéine-prion de la souris, un résultat contraire à toutes les prévisions et qui ouvre de nouvelles et passionnantes perspectives fondamentales.

Après différents contacts avec les professeurs Charles Weissmann et Stanley Prusiner, spécialistes renommés des prions, le professeur Wüthrich s'est passionné pour ce qui constitue selon lui l'un des plus beaux défis lancés à sa discipline, la science des protéines. Profitant d'un environnement professionnel remarquable, il s'est d'abord attaqué au prion de la souris. Le gène dirigeant la synthèse de cette structure a été intégré au génome d'un micro-organisme – *Escherichia coli* – qui, placé dans un milieu de culture très particulier (dans lequel le carbone et l'azote étaient « marqués »), l'a produit en très grande quantité. Récupéré, purifié, le prion de la souris a ensuite été visualisé grâce au procédé de la résonance magnétique nucléaire.

On connaissait l'enchaînement des acides aminés qui composent cette protéine, mais on ignorait tout, en revanche, de la configuration spatiale de cette dernière. Or, seule cette structure en trois dimensions permet d'approcher l'intimité de sa fonction et de son possible devenir. L'équipe zurichoise travaille d'autre part, comme l'a confié au *Monde* le professeur Wüthrich, sur les structures tridimensionnelles de la protéine-prion humaine et de son homologue dans l'espèce bovine. Les résultats présents et à venir fournissent de nouvelles pièces essentielles dans l'affaire de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », et de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Au bout du compte, un dogme serait renversé. Pareil objectif, pour le professeur Wüthrich et nombre de ses collègues, autorise bien des sacrifices, à commencer par celui de prochaines vacances.

J.-Y. N.

De la difficulté d'être nobélisable en temps de guerre

Pourquoi Otto Hahn fut-il seul, en 1945, à recevoir le prix Nobel de chimie pour la découverte de la fission nucléaire ? Les archives de Stockholm fournissent quelques éléments de réponse.

L'IMMINENCE de la bombe atomique fut annoncée avant même le début de la seconde guerre mondiale, par un article paru le 6 janvier 1939 dans la revue scientifique *Naturwissenschaften*. Celui-ci, signé par le physicien allemand Otto Hahn et son élève Fritz Strassmann, aboutissait à une conclusion jusqu'alors impensable par la physique nucléaire : sous l'action des neutrons, l'atome d'uranium était capable de se scinder en plusieurs fragments. Le mois suivant, la physicienne Lise Meitner et son neveu Otto Frisch publiaient, dans la revue britannique *Nature*, l'explication théorique de la fission nucléaire. Les physiciens anglais et américains découvrirent rapidement que cette réaction en chaîne, une fois maîtrisée, pouvait mener à la fabrication d'une arme d'une puissance sans précédent. Six ans plus tard, l'horreur tombait sur Hiroshima, puis sur Nagasaki.

En 1945, le prix Nobel de chimie 1944 – le premier à être attribué au sortir de la guerre – revint à Otto Hahn. A lui seul. Pourquoi Lise Meitner, dont la contribution théorique avait pourtant été jugée essentielle par de nombreux scientifiques, fut-elle exclue de cette récompense ? Les archives Nobel 1939-1945, désormais « ouvertes » aux chercheurs, fournissent aujourd'hui quelques éléments de réponse. Et révèlent que la décision finale fut précédée d'un chaotique débat politico-scientifique, que résument, dans un long article de *Nature* (daté du 1er août) trois historiens des sciences français et américains.

Chargés chaque année de désigner les Nobel de physique et de chimie, les membres de l'Académie royale des sciences de Suède élisent pour ce faire deux comités de cinq membres, renouvelables tous les trois ans. En temps normal, la procédure accorde à ces jurés un large temps de réflexion, allant du 31 janvier (dernier délai pour que les propositions parviennent à Stockholm) au 15 novembre (date limite de l'attribution du prix). Dans le cas d'Otto Hahn et de Lise Meitner, la délibération dura cinq ans. L'attribution des prix fut en effet plusieurs fois annulée durant la guerre, sans pour autant que les jurys cessent de recevoir et d'étudier de nouvelles candidatures. Proposés dès 1939, les deux codécouvreurs de la fission nucléaire restèrent ainsi en lice jusqu'en 1945.

A en croire Elisabeth Crawford (CNRS-université Louis Pasteur, Strasbourg), Ruth Lewin Sime (Sacramento City College, Californie) et Mark Walker (Union College de Schenectady, New York), l'affaire fut tout sauf simple. Les documents que leur livrèrent les archives de Stockholm (auxquels les historiens adjoignirent d'autres pièces, émanant notamment de la correspondance scientifique de Niels Bohr), *« révèlent des points faibles dans le processus de décision des Nobel »*, estiment-ils. *« Ils montrent la difficulté d'évaluer une découverte interdisciplinaire, et un manque d'expertise scientifique dans le champ de la physique théorique. Enfin, ils éclairent l'isolement scientifique et politique de la Suède durant la dernière guerre, qui empêcha les experts de comprendre la contribution de Meitner à la découverte »*.

EXIL FORCÉ

Avec la fission nucléaire, les jurés de Stockholm se trouvaient, il est vrai, à la limite de leur propre discipline. Jusqu'à la décision finale, l'évaluation de cette avancée scientifique et technique ne cessa ainsi d'être ballottée entre les comités de physique et de chimie. De 1940 à 1943, le physicien James Franck (lui-même nobélisé) soutint sans réserve Hahn et Meitner, soulignant que celle-ci avait été la première à conclure que les produits de la fission nucléaire pouvaient entraîner une réaction d'une *« immense énergie »*. Dans le même temps, le comité de chimie témoignait d'une tendance plus marquée à minimiser la contribution théorique de Lise Meitner. Avec des arguments certes scientifiques, mais aussi, et peut-être surtout, politiques.

Juive autrichienne, Lise Meitner avait en effet quitté Berlin en juillet 1938, trois mois après la proclamation de l'Anschluss. Cette physicienne qui avait travaillé plus de trente ans dans le même laboratoire qu'Otto Hahn s'installa... à Stockholm, où elle poursuivit avec son collègue une étroite correspondance scientifique. C'est donc de Suède qu'elle apprit l'avancée expérimentale de Hahn, de Suède encore qu'elle en déduisit les fondements théoriques. Cet exil forcé, et lui seul, explique que les contributions respectives des deux chercheurs à la découverte de la fission nucléaire aient été publiées, à quelques semaines d'intervalle, dans deux revues différentes.

En d'autres temps, ces articles distincts auraient simplement témoigné du fonctionnement de la science, dont la quête se soucie peu des frontières thématiques et géographiques. Mais à l'époque, notent Crawford, Lewin Sime et Walker, *« ils semblèrent séparer la découverte entre chimie et physique, entre expérimentation et théorie, entre Allemands et émigrés »*. Pour ces trois historiens, là semble être la principale raison pour laquelle Lise Meitner ne reçut jamais la distinction suprême, celle dont le fondateur, l'idéaliste industriel Alfred Nobel, voulait attribuer à ceux qui *« auront apporté le plus grand bienfait à l'humanité »*. Preuve, s'il en fallait, que les experts de Stockholm ne peuvent – ou ne veulent – se tenir tout à fait à l'écart des rapports qu'entretiennent la science et la politique.

Catherine Vincent

L'énigmatique sourire cyberspatial des Japonais

IL N'EST PAS encore possible de faire circuler l'expression des visages dans le cyberespace. Les internautes ont ainsi du mal à exprimer leurs émotions lors des échanges de courrier électronique ou pendant les causeries en direct (*chat*). En 1981, l'un des pionniers de la toile, Scott E. Fahlman, remarque même que le dialogue bute sur de graves malentendus. Les messages ironiques ou les plaisanteries se trouvent souvent pris très au sérieux par leurs destinataires.

Pour éviter les quiproquos, Scott Falhman a l'idée de proposer, au sein du babillard de l'Université de Carnegie Mellon, d'utiliser les symboles de ponctuation, deux points, tiret, parenthèse, pour composer à la fin du message une sorte d'idéogramme tel que :-). En penchant la tête vers la gauche, on découvre un visage stylisé dont l'expression souriante indique qu'il ne faut pas prendre le texte au pied de la lettre, souligne son ironie ou, simplement, témoigne de la gaieté de l'auteur. A l'inverse, le désaccord, l'angoisse ou la tristesse se traduisent logiquement par :-(.

Ces signes ont été baptisés « smileys » par référence au mot « sourire » en anglais. Au fil des années, ce principe s'est répandu dans tout le cyberspace et les internautes se sont appliqués à en inventer de nouveaux. Aujourd'hui, des centaines de ces combinaisons de symboles de ponctuation sont utilisées. On les trouve répertoriées dans plusieurs dictionnaires disponibles sur la toile. Et elles restent toutes fidèles à leur créateur.

La plupart des smileys dérivent en effet du principe du visage penché sur la gauche, tout en multipliant les variantes et autres enrichissements subtils. Ainsi, le clin d'oeil, très prisé des internautes, devient-il ;-). Une remarque sarcastique appelle un :-=> et un porteur de lunettes précise 8-). Un mauvais rhume devient :--) et un nez cassé vers la droite : v). Quant aux fumeurs de pipe, ils s'identifient avec :-¿, les porteurs de baladeur [:-), aux rockers punks =:-). Avec un peu d'imagination, on reconnaît encore le pape dans +-:-), le Père Noël dans *<:-}, ou Picasso dans %\V...

Le cyberespace occidental fait ainsi appel couramment aux smileys sans qu'ils ne posent de problèmes majeurs à ceux qui en connaissent le principe. Il en va autrement au Japon. Yukihiro Furuse, directeur d'un institut de recherche de l'Université internationale du Japon, a bien essayé, au milieu des années 80, d'implanter leur usage dans les messages nippons. Comme l'explique l'*International Herald Tribune* du 14 août, il s'est heurté à un mur d'incompréhension de la part de ses compatriotes. Ceux-ci jugent le sens des smileys de l'Ouest *« impénétrables »*. Yukihiro Furuse a beau leur avoir écrit maintes fois qu'il faut *« pencher la tête pour voir le visage »*, rien n'y fait. Du coup, les internautes nippons ont pris les choses en main en japonisant les smileys.

Le :-) devient (^—^) pour les hommes et (^.^) pour les femmes, le point remplaçant le tiret parce que celles-ci ne doivent pas montrer leurs dents en souriant... Pour les deux sexes, l'expression de la gaieté reste discrète et le nez absent. Les variations sont délicates, car les symboles horizontaux sont moins nombreux que les verticaux. Cela n'empêche pas le banzaï \(^o^)/ de crier en levant les bras... L'excuse (^o^>) est peu explicite et la sueur froide (^^ ;) encore moins. Les Japonais compensent en partie les limites du smiley vertical grâce au codage des caractères sur deux octets – au lieu d'un seul en Occident – en raison de la complexité de leurs idéogrammes, les kanji. Le nombre de signes de ponctuation est ainsi doublé.

Mais les variantes nippones des smileys révèlent aussi qu'Internet ne dissout pas facilement toutes les cultures dans la même soupe cybercosmique. Certains, qui rêvent d'un espéranto télématique, le regretteront. D'autres jugeront que l'esprit japonais est décidément bien récalcitrant à toute influence étrangère. Les derniers penseront que la diversité ne fait encore que poindre son nez sur Internet.

Michel Alberganti

Le Valais par le chemin des « bisses »

L'eau des glaciers recueillie dans des rigoles taillées à flanc de montagne a permis la culture de la vigne. On la suit en se promenant



DESSIN : D'OLCE

SION
de notre envoyé spécial

Au rythme où vont les choses, on a encore le temps d'aller en Suisse respirer l'air des montagnes. Les Alpes, en effet, ne s'y abaissent que de quelques millimètres par an. Dans le Valais, le visiteur a déjà fort à faire dans les vignes, avant même de songer à gagner les étages supérieurs. L'abbé Pierre y est propriétaire, juste en face du séminaire d'Ecône, de ce qui est sans doute la plus petite vigne de la planète – trois petits ceps : la « vigne à Farinet », ainsi baptisée par une association locale qui a symboliquement affublé l'abbé tumultueux du nom d'un gentil bandit qui, au siècle passé, fabriquait de la fausse monnaie pour les pauvres.

Ici, pour être vigneron, il faut d'abord être alpiniste. Les parcelles se jouent du vide, et les caves, qu'on appelle ici les « salons du paysan », constituent des refuges où il est bien difficile de garder l'équilibre.

Les Valaisans, sans renier le fendant et la raclette, remettent à l'honneur, depuis quelques années, les « bisses », ces fameux canaux qui, édifiés depuis des lustres, courent le long des versants depuis le glacier et irriguent le vignoble et les cultures de la vallée. Une résurrection importante pour les randonneurs qui cheminent ainsi le long de ces petits aqueducs aériens. Ils peuvent ainsi « consommer » de la montagne estivale à l'horizontale, en toute quiétude, avec, en toile de fond, des seigneurs aussi respectables que le Cervin, la Dent blanche ou le Weisshorn.

Le tourisme redonne une nouvelle existence à ces « bisses » (de « bié », « bief »), rangés un peu vite au magasin des accessoires d'un mode de vie alpin révolu. C'est le climat particulier du Valais – les hauts sommets bloquent les précipitations à l'entrée de la vallée – qui a obligé l'homme à faire preuve d'imagination pour lutter contre l'aridité. *« Un bon coup de fœhn, ça vous chasse toute la grisaille ! »*, explique Alois Torrent, appuyé sur son piochon, au bord du « bisse » de Sion, rouvert depuis quelques jours. Chez les Torrent, on est gardien du bisse de père en fils, depuis 1903, date à laquelle il a été creusé au pied du Wildhorn, sur l'adret valaisan.

« L'AFFAIRE DE TOUS »

La construction des bisses est très ancienne. Des manuscrits en signalent l'existence dès le XVᵉ siècle *et on en aménagera jusqu'en 1950*, date à laquelle, l'agriculture se mécanisant et le montagnard ne vivant plus du seul revenu de sa terre, un mouvement d'abandon se dessinera, conforté également par l'érection de puissants barrages fermant le haut des vallées. Désintérêt tout relatif puisque, depuis trente ans, *les randonneurs ont pris le relais et* que désormais des remises en eau « ludiques » s'effectuent pour le seul bonheur des touristes... et des chercheurs qui, en septembre 1994, ont fait du bisse un sujet de colloque.

Aujourd'hui, on dénombre 190 de *ces canaux, dont 160 encore* en eau, totalisant quelque 760 kilomètres. Des canaux qui traversent les fermes (les « mayens ») de l'alpage en pente douce, se faufilent sous les mélèzes et sous les surplombs, dans la muraille, et terminent leur course parmi les ceps de vigne et les abricotiers de la vallée. Avec une eau li*moneuse et laiteuse qui donne son* caractère au Fendant. Quant aux petites vaches noires valaisannes qui viennent s'y tremper le museau, elles en ressortent toutes ragaillardies, poussant même l'effronterie jusqu'à brouter les lanières des sacs à dos des promeneurs.

Les bisses témoignent également *d'une civilisation alpine*, de la lutte « héroïque » de l'homme pour apprivoiser la nature et de l'esprit communautaire d'autrefois. Objets de fierté, ils racontent une belle histoire d'entraide humaine. *« Le bisse,* explique Stany Wuilloud, vice-président de l'Association valaisanne de randonnée pédestre, *c'était l'affaire de tous.* » Certes, ceux qui les ont tracés n'avaient pas fréquenté l'école mais, d'un coup, ils ont trouvé la bonne pente. Pour la construction, comme pour l'entretien, il a fallu que la collectivité s'organise.

COUP DE GUEULE

Chaque année, sous la direction du « procureur » du bisse, l'étroit chenal était vérifié de bout en bout. Puis on se retrouvait pour l'ouverture, sous le glacier, à la prise d'eau. Le curé donnait du goupillon, on déchargeait les victuailles et les tonnelets de fendant du mulet, histoire de ne pas faire mentir le dicton : *« Jamais Valaisan ne serait assez fou pour s'en aller sans boire un coup ! »*

Mais le bisse ne se résumait pas à une banale conduite d'eau. C'était toute une organisation (le « consortage ») fondée sur les besoins de la collectivité et destinée à répartir équitablement, entre les ayants droit, la précieuse manne. Les Valaisans ont toujours eu un rapport de combattant avec l'eau. Les foucades du Rhône, aujourd'hui dompté, les y obligeaient. *« Ils ont beaucoup de peine à dépasser ce rapport de forces et à percevoir l'eau courante comme un milieu naturel »*, observe un écologiste. En fait, les Valaisans ne supportent pas qu'on leur donne des leçons sur la nature.

Sur le bisse de Clavoz qui, édifié en 1453, traverse les vignes accrochées à la pente, Stany Wuilloud tempête contre *« les fonctionnaires de Zurich »* qui veulent corseter la montagne dans des lois et osent se mêler de *« ce qui cuit dans les casseroles valaisannes »*. Sans ces rigoles salvatrices, taillées à la sueur des hommes, le vignoble n'aurait jamais réussi à pousser sur les pentes de la montagne.

Un coup de gueule vite oublié dans une de ces caves conviviales où les fromages sont suspendus comme de glorieux trophées. *« Les étrangers qui viennent chez nous,* relève un habitant, *sont brillants, sympathiques et ils ont la bourse bien garnie. Mais leur passage est une parenthèse. En fait, le touriste nous considère un peu comme une réserve.* » Raison de plus pour repousser la dépendance générée par cet argent venu d'ailleurs. *« Les gens du Valais sont habitués à voir marcher des hommes debout.* » C'est un autre dicton de la vallée qui le dit.

Régis Guyotat

Carnet de route

● **Accès.** TGV Paris-Lausanne puis train jusqu'à Sion. Le « Swiss Pass » permet notamment au visiteur étranger un nombre illimité de trajets sur les lignes ferroviaires et fluviales suisses ainsi que l'accès aux transports urbains des grandes villes.

● **Circuit organisé.** Allibert (route de Grenoble, 38500 Chapareillan, tél. : 76-45-22-26, et 14, rue de l'Asile-Popincourt, 75011 Paris, tél. : (1) 40-21-16-21) propose une randonnée de 6 jours le long des « bisses » du Valais, complétée par la visite guidée de Sion. Départs : les 25 août et 8 septembre. Prix : 2 980 F.

● **Lectures.** *Vues sur le Valais*, par C. F. Ramuz (Ed. Les amis de Ramuz, 1994) et, pour d'autres randonnées, le Guide Frank *Alpes vaudoises et valaisannes, itinéraires d'altitude* (Franck Mercier éditions), de Francis Weill.

● **Renseignements.** Suisse tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 44-51-65-51. Sur place : Union valaisanne du tourisme (rue Pré-Fleuri 6, CH-1951 Sion, tél. (027) 22-31-61) et Association valaisanne de tourisme pédestre (rue des Creusets 31, CH-1951 Sion, tél. : (027) 22-20-17).

Tokyo découvre le charme des terrasses

TOKYO
de notre correspondant

Il manquait aux emprunts faits par les Japonais à l'Occident une grande tradition : celles des terrasses de café. Leur floraison au cours des dernières années est sans doute la transformation la plus marquée des grandes villes japonaises. Dîner ou siroter une consommation *Alfresco* en jouissant de l'air de l'été et du spectacle de la rue, ce grand plaisir des villes méditerranéennes – qui n'est pas étranger à leur gaieté – est désormais aussi celui de Tokyo.

Terrasses de restaurants italiens ou français, telles que celle de la brasserie Aux Bacchanales (nom difficile pour les Japonais qui l'ont vite raccourci en *« baka »*, qui veut dire « imbécile », pour ne pas employer un terme plus vulgaire, mais ne nuit en rien à la vogue de l'établissement), terrasses de cafés aux noms évocateurs – Café des près (*sic*), Café L'Apollinaire, *Café de Flore... – ou d'autres* qui le sont moins se sont multipliées comme bambous après la pluie dans les quartiers à la mode de Harajuku, Hiroo et Daikanyama, mais aussi dans d'autres plus inattendus et périphériques. Parasols, tables rondes, chaises en paille, garçons à grand tablier blanc virevoltant le plateau sur le bras : si n'était l'écho des conversations, on pourrait être à Paris ou à Rome.

Le Japon, et Tokyo en particulier, n'ignorait certes pas ces lieux qui font la saveur d'une ville que sont les cafés. Comme ceux de Paris, de Vienne ou des villes italiennes, les cafés nippons ont aussi leurs lettres de noblesse. Dénommé *kissaten* (« endroit où l'on boit du thé ») puis *coffee-shop*, ils firent leur apparition après l'ouverture à l'Occident, à la fin du XIXᵉ siècle, et ils devinrent l'une des grandes expressions de la culture populaire : leur fréquentation est un des rites de la vie citadine. L'accent est mis sur la qualité, le cadre, le décor et le protocole du service. Mais les *kissaten* constituaient plutôt des lieux fermés sur eux-mêmes, indifférents au spectacle de la rue, mettant en revanche l'accent sur le *mudo* (de l'anglais *mood*, atmosphère) : *au lendemain de la guerre*, époque où le Japon était pauvre et le voyage pratiquement impossible, les cafés offraient par leur décor le parfum (ou le pastiche) de « petites Europes ». Depuis la fin des années 80 et la flambée spéculative, les cafés étaient devenus d'un luxe sophistiqué mais les terrasses restaient rares.

Pourquoi ? Les explications anthropologi*co-culturelles (la distinction marquée du de*dans, *uchi*, et du dehors, *soto*, toujours médiatisée par un espace intermédiaire) ou la pollution étaient évoquées. Les Japonais apprécient pourtant depuis des siècles les « parties de campagne », manger ou boire en plein air, et leurs maisons traditionnelles sont ouvertes sur l'extérieur : mais dans les deux cas cet extérieur est la nature, non la rue. Les Japonais sont néanmoins aussi des citadins dans l'âme, qui aiment la rue et jouir de ce que Balzac nommait la *« gastronomie de l'œil »* qu'elle offre aux passants.

VOIR ET ÊTRE VU

Aujourd'hui, les terrasses répondent aux aspirations d'une jeune génération plus extravertie, qui aime se montrer et se découvrir, voir et plus encore être vue. L'agence de publicité Hakuhodo a épinglé le phénomène d'un nouveau mot : *kidori-cha* (« prendre le thé en représentation »). Bercés des leitmotive occidentaux sur l'affirmation de soi, les jeunes Japonais tendent, comme d'autres, à confondre individualité et apparence. D'autres évolutions sociales interviennent dans la floraison des terrasses : l'hédonisme *contemporain exalte le corps, et les jeunes* Nippons n'échappent pas à ce conformisme « postmoderne ». Les Japonaises ont ainsi longtemps fui le soleil (le teint clair des femmes de Kyoto était le critère de beauté).

Aujourd'hui, à voir le parc Odaiba, sur la baie de Tokyo, où, court-vêtues, certaines s'offrent au soleil, ces réticences semblent envolées. Dans les rues, nombreuses sont les jeunes femmes qui exhibent des dos et des jambes bronzés dénotant un nouveau sens du corps que, depuis sa modernisation, le Japon avait tendu à refouler (en dépit d'une longue tradition contraire) pour paraître « civilisé ». Et les terrasses sont par excellence un lieu d'exhibition de ce « travail des apparences ».

Jeux du soleil, ronron de la rue, détente léthargique des corps dans la chaleur, miroitement des visages et des yeux : il ne manque à la langueur de l'été tokyoïte que le murmure des fontaines des places romaines.

Philippe Pons

PARTIR

■ **DESIGN À GLASGOW.** Hier, on s'y rendait pour découvrir le décor nostalgique d'une révolution industrielle révolue. Aujourd'hui, la cité écossaise est le rendez-vous des amateurs d'architecture victorienne et des admirateurs de l'enfant du pays, Charles Rennie MacIntosh, un architecte-designer auquel Glasgow rend hommage jusqu'au 30 septembre avec, à la McLellan Gallery, un panorama complet de son œuvre. Une exposition organisée dans le cadre du Festival international du design présente, du 30 août au 29 septembre, un survol historique dans des pavillons dressés sur George Square ainsi que des conférences animées par des designers (sir Terence Conran, Ken Cato) et des couturiers (Paul Smith).
★ **Renseignements à la Maison de Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : (1) 44-51-56-20.**

■ ***MILLÉNAIRE AUTRICHIEN.*** Mille ans, mille notes. C'est sous le signe du millénaire de l'Autriche que se déroule cette année l'été musical de Vienne. Au total, 160 concerts et opérettes seront présentés jusqu'au 8 septembre avec des œuvres de Mozart interprétées par des musiciens en costumes d'époque, des concerts de musique de chambre ancienne à l'hôtel de ville (tous les jeudis soir) et, dans l'église Minoritenkirche, des symphonies de Mozart (le mardi) et, le jeudi, *les Quatre Saisons* de Vivaldi. Point d'orgue, le 7 septembre, la grande fête du Millénaire, un spectacle gratuit avec groupes musicaux, chorales, saltimbanques, danseurs et troubadours.
★ **Renseignements et billets à Vienne au (19) 43-1-4000-84-10.**

■ **LA SPLENDEUR DES OCÉANS.** Avec une capacité de 16 828 passagers sur 10 navires modernes, la Royal Caribbean Cruise Line est une des plus grandes compagnies de croisières au monde. Depuis avril, elle a ajouté à sa flotte un nouveau fleuron, le *Splendour of the Seas* (70 000 tonnes et 1 808 passagers). A bord, un atrium sur une hauteur de 7 ponts, une salle à manger généreusement vitrée sur deux ponts et des cabines de 18 m². Les golfeurs pourront même s'entraîner sur un 18 trous miniature paysagé... Cet été, le navire vogue dans les eaux européennes avec, entre autres, de beaux circuits en Norvège (depuis Harwich, en Grande-Bretagne), à partir de 17 550 F pour 13 jours, hors acheminement aérien.
★ **Renseignements auprès de R. A. Marketing (tél. : (1) 45-77-10-74) et dans les agences de voyages.**

■ **LA FRANCOPHONIE EN MER.** A l'initiative de L'Est Voyages (filiale du quotidien *L'Est républicain*), la croisière de la Francophonie entend rassembler, en mer des Caraïbes (Floride, Porto Rico, Antilles, Bahamas), du 26 octobre au 2 novembre, un maximum de francophones (Français, Luxembourgeois, Belges, Suisses et Québécois) sur un navire moderne, le *Century*, de la compagnie Celebrity Cruises : 248 m de long, 1 778 passagers. A bord, Alain Decaux, membre de l'Académie française et ancien ministre de la francophonie, ainsi que le violoniste Régis Pasquier, l'ensemble instrumental de musique de chambre Tetraktys et le chœur Heinrich Schütz. A partir de 7 790 F par personne en pension complète et cabine quadruple intérieure, avec vol spécial affrété de Paris (8 250 F en vols réguliers). De 8 450 (cabine quadruple) à 10 300 F (cabine double) pour une cabine extérieure, avec vol spécial.
★ **L'Est Voyages, 5 bis, avenue Foch, 54000 Nancy, tél. : 83-59-80-54.**

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Orageux à l'Est éclaircies à l'Ouest

JEUDI MATIN, le ciel sera couvert sur la pointe de la Bretagne, avec quelques pluies faibles. Des Paysde la Loire à la Basse-Normandie, les nuages deviendront nombreux au fil des heures. De Nord-Pas-de-Calais à l'Ile-de-France, au Centre jusqu'à l'Aquitaine et à Languedoc-Roussillon, les nuages du début de matinée laisseront place à de belles éclaircies. Quelques brumes ou brouillards locaux réduiront par endroit la visibilité au lever du jour sur ces régions. La tramontane soufflera à 60 km/h en rafales. Du Nord-Est aux Alpes jusqu'au Sud-Est et en Corse, le temps sera couvert avec par moment des ondées et localement des orages. Les pluies et les orages seront plus marqués sur l'extrême Sud-Est et en Corse.

Jeudi après-midi, de la Bretagne à la Basse-Normandie jusqu'aux Pays de la Loire, il pleuvra modérémment avec un vent de sud soufflant à 60 km/h en rafales près des côtes. Le ciel se chargera de nuages de l'ouest de l'Aquitaine jusqu'au Centre et à la Haute-Normandie. De Midi-Pyrénées jusqu'à Languedoc-Roussillon, au Massif Central, à l'Ile-de-France et à la région Nord, le soleil sera prédominant malgré les passages nuageux. Du Nord-Est aux Alpes, jusqu'au Sud-Est et en Corse, les nuages resteront nombreux, avec un risque d'ondée, parfois orageuse. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront.

Les températures minimales iront de 13 à 15 degrés en général, jusqu'à 20 degrés sur les côtes méditerranéennes. L'après-midi, le thermomètre marquera 22 à 24 degrés au Nord et 24 à 28 degrés au Sud.

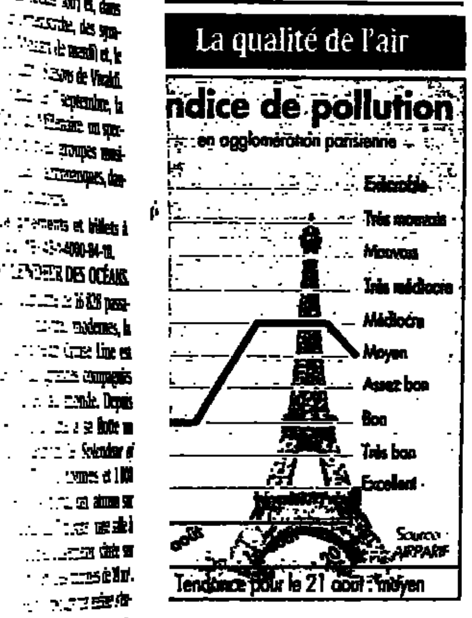
Vendredi, au nord d'une ligne Bordeaux-Reims, les nuages et les éclaircies alterneront avec des averses. Il pleuvra faiblement sur les côtes de la Manche l'après-midi. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'au Nord-Est, il pleuvra le matin, puis l'après-midi il y aura de courtes éclaircies avec des averses, parfois orageuses. Sur le Sud-Est et la Corse, il fera beau le matin, mais le ciel sera plus nuageux l'après-midi. Du pourtour méditerranéen aux Alpes, les nuages resteront nombreux. Les températures maximales iront de 22 à 25 degrés du nord au sud du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 22 août vers 12h00

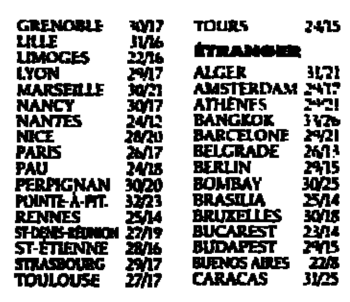
La qualité de l'air



Tendance pour le 21 août : moyen











TEMPÉRATURES du 20 août maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	29/17
BIARRITZ	21/17
BORDEAUX	24/17
BOURGES	24/17
BREST	21/13
CAEN	24/14
CHERBOURG	21/13
CLERMONT-F.	27/14
DIJON	27/16
FORT-DE-FR.	32/23
GRENOBLE	30/17
LILLE	31/16
LIMOGES	22/16
LYON	29/17
MARSEILLE	30/21
NANCY	30/17
NANTES	24/12
NICE	28/20
PARIS	26/17
PAU	24/18
PERPIGNAN	30/20
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	25/14
ST-DENIS-RÉUNION	27/19
ST-ÉTIENNE	28/16
STRASBOURG	29/17
TOULOUSE	27/17
TOURS	24/15
ÉTRANGER	
ALGER	31/21
AMSTERDAM	24/17
ATHÈNES	[illegible]
BANGKOK	33/26
BARCELONE	29/21
BELGRADE	26/13
BERLIN	29/15
BOMBAY	30/25
BRASILIA	25/14
BRUXELLES	30/18
BUCAREST	23/14
BUDAPEST	29/15
BUENOS AIRES	22/8
CARACAS	31/25
CHICAGO	28/21
COPENHAGUE	27/17
DAKAR	33/27
DJAKARTA	32/23
DUBAI	43/32
DUBLIN	17/12
FRANCFORT	30/17
GENÈVE	29/17
HANOÏ	31/26
HELSINKI	21/15
HONGKONG	32/27
ISTANBUL	26/18
JERUSALEM	31/26
KIEV	26/19
KINSHASA	30/19
LE CAIRE	34/24
LIMA	17/15
LISBONNE	25/16
LONDRES	25/13
LOS ANGELES	25/16
LUXEMBOURG	29/16
MADRID	30/13
MARRAKECH	33/18
MEXICO	24/13
MILAN	26/17
MONTRÉAL	25/11
MOSCOU	28/13
MUNICH	26/11
NAIROBI	23/12
NEW DELHI	31/23
NEW YORK	27/22
PALMA DE M.	34/21
PÉKIN	23/19
PRAGUE	26/10
PRETORIA	23/9
RABAT	26/14
RIO DE JAN.	21/16
ROME	30/17
SAN FRANC.	18/12
SANTIAGO	19/8
SÉVILLE	32/17
ST-PÉTERS.	25/18
STOCKHOLM	29/13
SYDNEY	15/4
TENERIFE	28/23
TOKYO	29/23
TUNIS	33/25
VARSOVIE	28/14
VENISE	28/17
VIENNE	27/13



Situation le 21 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 23 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Paris, visage de l'Europe

– PARIS a été sauvé parce que personne n'aurait osé frapper l'Europe au visage !

– Qui donc a dit cela ?

J'avouai que c'était moi. Pour en arriver à cette conclusion, il m'a fallu, depuis un an que je suis à Paris, écouter attentivement et lire toutes les versions, toutes les interprétations, toutes les confidences, toutes les affirmations, toutes les réfutations, toutes les mises au point, toutes les explications de ce miracle : Paris sauvé.

Ainsi, on me les a tous nommés. Les hommes de la Résistance intérieure ; les hommes de la Résistance extérieure ; les hommes de la France libre ; les Américains, les Parisiens, l'homme, la femme et l'enfant de la rue ; et le Suisse, et le Suédois, et l'Autrichien, et l'Allemand repenti, lui-même...

Je suis prête à tout croire, à les confondre tous dans un sentiment de reconnaissance indivisible.

Mais c'est d'abord à la ville que j'ai demandé le secret de son salut, et je crois tenir sa réponse.

Un Parisien m'apprenait, l'autre jour, le sens vrai de la fable de Méduse. C'était à propos d'un bracelet :

« Méduse était une femme très belle – si belle que les hommes s'arrêtaient de combattre pour la regarder. Et son nom signifiait, tout simplement : la Reine. »

Paris médusant ses ennemis par sa beauté : voilà le thème d'une tapisserie de haute lice.

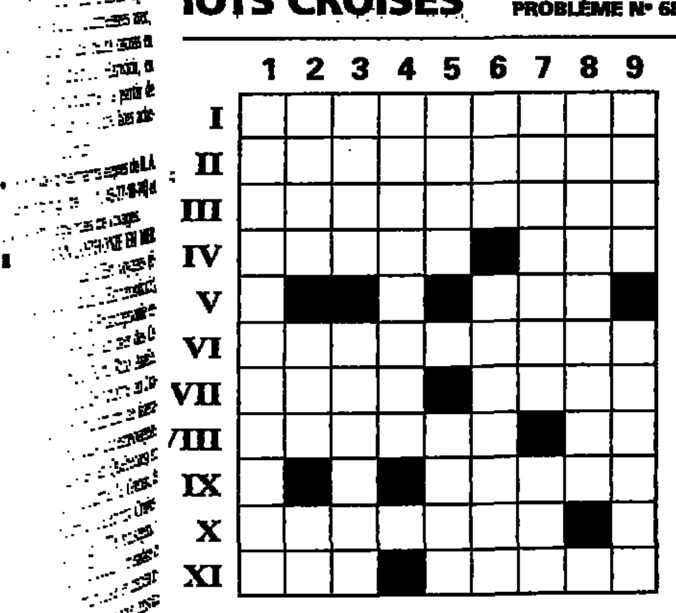
Et la légende serait, traduite du latin en français :

« Du 23 au 25 août 1944, ici, la face de l'Europe fut sauvée. »

Princesse Bibesco
(22 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6892



HORIZONTALEMENT

I. Qui semble trop claire. – II. Fait retrouver le fil. – III. Qui n'aime pas être chatouillé. – IV. Centre laitier en Grande-Bretagne. Tondus, ils figuraient des vases et des lyres dans le parc de Versailles. – V. Roi d'Israël. – VI. Animaux à « plumes ». – VII. Possessif. Fonçai. – VIII. Un inventeur prolifique. Peuple du Brésil. – IX. Ce que deviennent parfois les tubes. – X. Qui n'ont pas un nom tout simple. – XI. Lettres annonçant de mauvaises nouvelles. Bien rongé.

VERTICALEMENT

1. Symptômes qui peuvent faire craindre qu'on est en train de s'empoisonner. – 2. Etre à l'ouvrage. C'est parfois un vrai guêpier. Cœur de lion. – 3. Pourrait s'attaquer à tout un quartier. Bien entourés. – 4. Agirions d'une façon inamicale. – 5. Traitaient de sujets familiers. Un petit prophète. – 6. Indice de sensibilité. Exprimer très nettement. – 7. Servaient pour recueillir du liquide. Préfixe. – 8. Se fait avec de la bouillie. – 9. Des points de départ. Supplément à ajouter à des sommes destinés à une réparation.

SOLUTION DU N° 6891

HORIZONTALEMENT

I. Prématuré. – II. Ouaouaron. – III. Iguane. Ne. – IV. Si. Belles. – V. Strié. Arc. – VI. Ut. Grau. – VII. No. Élégi. – VIII. Nuls. Néel. – IX. Ira. Meuse. – X. Edifier. – XI. Rit. Essai.

VERTICALEMENT

1. Poissonnier. – 2. Rugit. Ourdi. – 3. Eau. Ru. Lait. – 4. Moabites. – 5. Aunée. Mie. – 6. Tael. Gênées. – 7. Ur. Largeurs. – 8. Roneraies. – 9. Enescu. Lévi.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** A la mi-juillet, pendant la période estivale, les chemins de fer chinois ont transporté une moyenne de 2,57 millions de passagers par jour, des chiffres en baisse de 15,9 % par rapport à la même période de l'an dernier. En octobre 1995, les prix des billets avaient été augmentés de 51 %, pour dissuader certains voyageurs de passer des journées entières, uniquement pour se distraire, dans des trains bondés. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La plupart des compagnies américaines ont relevé leurs tarifs de 10 %. Cette augmentation est justifiée, selon elles, par une forte demande, des coûts accrus pour la sécurité et le rétablissement prochain d'une taxe fédérale sur la vente des billets. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** La compagnie aérienne de Hongkong *Dragonair* a établi une nouvelle liaison vers la ville côtière chinoise de Qingdao, située à mi-distance entre Shanghaï et Pékin. Les vols ont lieu deux fois par semaine, le lundi et le vendredi. – *(Reuter.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 23 août

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Pont-Marie (Paris passé, présent).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE**, berceau de l'Université (50 F), 10 h 30 et 14 heures, parvis de Notre-Dame devant la statue de Charlemagne (Frédérique Jannel).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES :** 1er parcours (50 F), 10 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **DU JARDIN DU LUXEMBOURG À MONTPARNASSE** (50 F), 11 heures, sortie du métro Luxembourg (La Parisienne).

■ **PASSAGES COUVERTS** (55 F), 11 heures, sortie du métro Louvre-Rivoli (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER DES HALLES** et l'église Saint-Eustache (50 F), 11 heures, devant Saint-Eustache côté rue du Jour (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** les arts précieux au Moyen Age (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CANAL SAINT-MARTIN** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Colonel-Fabien (Découvrir Paris).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Haulier).

■ **JARDINS DE BELLEVILLE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Jourdain devant la Patisserie de l'église (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Monge (Europ explo).

■ **L'ANCIEN VILLAGE D'AUTEUIL** (50 F), 15 heures, sortie du métro Eglise-d'Auteuil (La Parisienne).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **LES GARES DU NORD ET DE L'EST** (37 F), 15 heures, hall des arrivées de la gare de l'Est, sous l'horloge (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F), 15 heures, sortie du métro Assemblée-Nationale (Paris et son histoire).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** (37 F + prix d'entrée), 15 h 30, rue de la Grange-aux-Belles, devant la chapelle (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Claude Marti).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** (37 F), 16 heures, parvis de l'église (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA Œuvre complète et complexe, le treizième film d'André Téchiné est un sommet dans la carrière de l'un des principaux réalisateurs français contemporains.

● *LES VOLEURS,* mais aussi *Le Bel Été 1914*, de Christian de Chalonge, marquent le début de la nouvelle saison cinématographique après le désert hollywoodien de l'été.







DR

● IMPOSANTE machinerie spectaculaire, le champion du box-office américain, *Twister,* ne vaut que pour l'efficacité de ses effets spéciaux.

André Téchiné mène la ronde des sentiments sur fond de film noir

Les Voleurs. Des acteurs quasiment débutants font jeu égal (et parfait) avec Catherine Deneuve et Daniel Auteuil dans le treizième film du réalisateur, une œuvre d'une subtile puissance

Film français d'André Téchiné, avec Daniel Auteuil, Catherine Deneuve, Laurence Côte, Benoît Magimel, Didier Bezace, Julien Rivière, Yvan Desny, Fabienne Babe (1 h 54).

C'est l'histoire de..., de quoi, au fait ? C'est une histoire policière, où le flic Alex (Daniel Auteuil) enquête sur les méfaits d'une bande de voleurs de voitures dirigés par son frère Ivan (Didier Bezace), et dont fait partie sa maîtresse Juliette (Laurence Côte). C'est une histoire de famille, le patriarche Victor (Ivan Desny) règne sur le chalet de montagne, son fils Ivan gère leur délictueuse PME au grand désespoir de sa femme Mireille (Fabienne Babe), sous l'oeil attentif de leur fils de dix ans. Alex, fils maudit, frère ennemi, oncle honni, est le mouton noir du clan. Face à cette tribu se dresse la fratrie qui unit Jimmy, le jeune bras droit d'Ivan, à sa sœur Juliette.

Et c'est, encore, une (double) histoire d'amour. Entre Juliette, petite desperada des cités, et Alex, le flic maniaque et qui se veut revenu de tout mais découvrira qu'il a besoin de cette présence de flamme rebelle ; entre Juliette et Marie (Catherine Deneuve), la prof de philo à la fac de Lyon. Histoire intense. Si *Les Voleurs* n'était que l'enchevêtrement de ces récits et de ces thèmes, il serait déjà une admirable réussite de virtuosité narrative. Mais le treizième film d'André Téchiné est bien autre chose. C'est que la question était mal posée. Plutôt que « *c'est l'histoire de quoi ?* », *il fallait dire :* c'est l'histoire de qui ?

La réponse n'est pas évidente : réunissant des protagonistes de tous âges et de toutes conditions, confiant l'interprétation à des acteurs aux positions inégales sur l'échelle du star-system, André Téchiné parvient à offrir à tous le même poids de vérité et de présence.

Catherine Deneuve, admirable dans un emploi difficile de personnage extérieur au milieu décrit, est la plus célèbre ; Daniel Auteuil, vedette confirmée qui a rarement atteint *ce niveau d'excellence*, est le plus présent à l'écran. Mais deux figures de cette fiction complexe et démocratique en tirent l'essentiel des bénéfices. L'enfant, tout d'abord. Il est au début, le film s'ouvre en même temps que ses yeux, quand il est réveillé en pleine nuit par un bruit insolite : on ramène le corps inanimé de son père, Ivan. La mort d'Ivan est le repère temporel autour duquel s'organise le récit. Le film se termine comme il a commencé, sur l'enfant, les yeux ouverts dans son lit.

Les Voleurs n'est pas à proprement parler son histoire, mais il en reçoit une sorte de cadeau : un avenir, rien de moins. C'est-à-dire la possibilité d'échapper à cette menace, qui ne pèse pas que sur les protagonistes de fiction : être réduit au *déterminisme* d'un rôle écrit à l'avance, par le scénariste ou *par la société.* C'est aussi ce qui est donné à Juliette, celle que porte le film. De près ou de loin, tous les autres participants ont affaire à la petite voleuse mal embouchée, aux traits de garçonne. Au début, elle présente le profil le plus simple, à la fin elle est devenue comme plus grande qu'une histoire qui, dans le rire et le désespoir, la folie et le jeu, la tendresse et la violence, aura *sans cesse* concouru à lui offrir davantage. Elle sort de cet entrelacs d'aventures « par le haut », vers un ailleurs inconnu, mais au futur.

Les autres n'en sortent pas. Alex, Marie, Ivan, Jimmy, Victor, Mireille, assument la vérité déjà inscrite de leurs personnages. Ils sont et resteront flic solitaire et misanthrope, femme de tête saisie sur le tard par la grande passion de son existence, *petit patron trop arrogant, jeune* loup en phase avec son temps, vieux parrain en voie de fossilisation, femme soumise du chef de la bande. La puissance du cinéma de Téchiné, sa beauté et sa dignité aussi tiennent à la manière dont, loin de se contenter d'agencer au mieux ces figures de fiction, il les mobilise pour construire une ou deux existences (celle de Juliette, celle de Julien, la consonance n'est pas fortuite), en une sorte de maïeutique par le récit qui est l'une des plus belles choses que le cinéma puisse faire.

A cette construction complexe tous les moyens ne sont pas bons. Inscrit dans une géographie (la banlieue de Lyon, les Alpes), attentif à la réalité du travail quotidien des flics et des voleurs (pour laquelle Téchiné et son coscénariste Gilles Taurand ont fait appel au *spécialiste Michel Alexandre*), *Les Voleurs* se méfie comme de la peste de toute description sociologique, de toute dérive vers le « dossier de société » qui, aussi sûrement que les mauvais scripts, écrase les gens sous les clichés.



VALOT, D'APRÈS PHOTOS D'ISABELLE WEINGARTEN

Le film se méfie comme de la peste de toute dérive vers le « dossier de société »

L'une des plus belles scènes du film est sans doute celle où Marie, cherchant Juliette dans la HLM où se trouvent ses complices du gang, se fait littéralement claquer la porte au nez par les petits truands beurs, par le film lui-même. Ni Marie, ni Catherine Deneuve, ni le film n'ont rien à faire là. En lieu et place surgit une scène au burlesque grinçant, qui glisse en souriant dans la philo, et s'échappe en musique (de *Cheb Mami*). *On n'est pas dans le* docudrame, on est au cinéma, là où se mesurent les écarts, les connivences et les points de rupture. Autour se bâtit un monde.

La réussite du film tient aussi, bien sûr, à l'extrême qualité des acteurs. Là encore la générosité de la mise en scène donne, face aux deux vedettes, toute leur place aux autres interprètes. Il faut mentionner en particulier combien est exceptionnel le jeu des deux « jeunes », Laurence Côte et Benoît Magimel. Cette puissance tient aussi à la façon dont la riche polyphonie du film s'organise de manière apparemment très simple, en une succession de face-à-face. Une série de duos qui sont autant de rapports de forces et de séduction, *de désir et de défense, et produit* à chaque fois un différentiel d'énergie singulier. La manière dont le film accumule ces pulsions éclatées en un seul élan est d'autant plus irrésistible qu'elle demeure secrète.

J.-M. F.

Itinéraire d'un cinéaste moderne et romanesque

ANCIEN CRITIQUE aux *Cahiers du cinéma*, André Téchiné a débuté comme réalisateur avec un essai dans le fil des recherches avant-gardistes des années 60, *Paulina s'en va*, évocation sans ligne narrative de la perte du monde d'une femme – Bulle Ogier – aux franges de la folie (tourné en 1969, le film ne sortira qu'en 1975). Mais dès son deuxième long métrage, *Souvenirs d'en France* (1975), le cinéaste affiche une ambition nouvelle : conserver les acquis du cinéma moderne portés notamment par la génération précédente, celle de la nouvelle vague, tout en retrouvant un rapport au romanesque issu de l'époque classique. Sous les auspices de Brecht, cette saga politique, sociale et sentimentale *d'une grande famille durant près d'un demi*-siècle frappe par sa mise en scène à la fois lyrique et distanciée.

Après Jeanne Moreau et Marie-France Pisier, têtes d'affiche de *Souvenirs d'en France*, Gérard Depardieu et Isabelle Adjani (*Barocco*, 1976), Pisier, Adjani et Isabelle Huppert (*Les Sœurs Brontë*, 1978) et Catherine Deneuve (face à Patrick Dewaere dans *Hôtel des Amériques*, 1981, puis dans *Le Lieu du crime*, 1985, *Ma saison préférée*, 1992, et *Les Voleurs*, 1996, ces deux fois au côté de Daniel Auteuil) démontrent quel emploi Téchiné peut faire de grandes vedettes, en les insérant dans son univers personnel. Ce dont bénéficieront aussi Jean-Louis Trintignant (*Rendez-vous*, 1984), Sandrine Bonnaire (*Les Innocents*, 1987), Emmanuelle Béart et Philippe Noiret (*J'embrasse pas*, 1991). Mais le cinéaste est tout aussi capable d'offrir des rôles révélateurs à Juliette Binoche dans *Rendez-vous*, à Manuel Blanc dans *J'embrasse pas*, à Elodie Bouchez et Gaël Morel dans *Les Roseaux sauvages* (1994), à Laurence Côte et Benoît Magimel dans *Les Voleurs.*

LA FRICTION DES CONTRAIRES

Il passe aussi volontiers de l'ample reconstitution historique à la « petite forme » (qui peut se réduire au face-à-face de *La Matiouette*, 1983). Il poursuit ainsi obstinément une œuvre qui, pour obtenir la vérité des sentiments, mêle souvent réalisme et surnaturel, recourt aux partis pris stylistiques les plus extrêmes, change d'échelle d'un film à l'autre (par exemple de *Ma saison préférée* aux *Roseaux sauvages*), voire au sein d'une même mise en scène (*Les Voleurs* en témoigne à nouveau). Dans le même esprit, la friction des contraires pour faire jaillir une étincelle de vérité, Téchiné a mis au point un système de tournage à deux caméras : il lui permet d'offrir à ses récits et à ses interprètes une grande liberté à l'intérieur d'un très rigoureux travail de mise en scène.

Ce travail, conçu pour le dépassement des carcans narratifs et des clichés, remet sans cesse sur le métier la question du personnage et de ses possibilités d'avènement à l'écran. Cherchant *obstinément, à travers imaginaire, autobiogra*phie, transgressions, références littéraires et historiques, un nouveau rapport spécifiquement cinématographique entre réel et fiction, il fait de l'œuvre d'André Téchiné un des pôles importants du cinéma français contemporain.

J.-M. F.

André Téchiné, réalisateur des « Voleurs »

« Ce sont les personnages qui donnent naissance à l'histoire »

« Comment s'est mise en place la construction complexe des *Voleurs ?*

– J'ai voulu faire un film sans centre et sans périphérie, où personne n'a le dernier mot. C'est ce tourbillon qui fait l'histoire. La mort d'Ivan est au centre du tourbillon, c'est la catastrophe autour de laquelle le récit s'organise, on est « avant » ou « après ». Même les personnages très éloignés de *cette catastrophe sont indirecte*ment atteints par sa mort. J'essaie ainsi de donner au récit un caractère vivant : la vie est un ensemble d'interactions, y compris entre des gens qui ne se connaîtront jamais.

– Cette forme de narration est établie dès le scénario ?

– Dans son principe, oui. Je voulais que le sens circule sans que personne ait le pouvoir, je voulais *une vérité qui change de corps*, de visage, de point de vue, qui se transforme et finit même par se perdre, emportée par le mouvement de la vie qui continue. Même si c'est une histoire violente, il y a une autre violence, supérieure, celle du « tout passe ». C'est le sens de l'épilogue, qui décentre une dernière fois le film.

– Vous avez modifié la fin depuis la présentation du film à Cannes ?

– Oui, j'ai supprimé la séquence *finale, où l'enfant tirait dans la* montagne, parce que parmi ceux qui ont vu le film, beaucoup ont cru que cette scène signifiait qu'il allait devenir gangster à son tour, prendre la suite de son père et de son grand-père. Je ne veux absolument pas coller à cet enfant un destin de gangster, il faut le laisser libre de choisir son camp. Je me sens responsable de mon travail, y *compris vis-à-vis des personnages*, s'il y a un malentendu je préfère couper.

– Le scénario était-il entièrement bouclé avant le début du tournage ?

– Non, le tournage s'est fait en deux fois, en hiver puis à la fin du printemps, l'histoire se déroulant à plusieurs saisons. A la fin du premier tournage, beaucoup de ques*tions restaient ouvertes. Par* exemple, je ne savais pas encore que Marie se suiciderait. De même je n'ai décidé que tardivement de ne pas montrer ce que faisait Juliette après sa disparition à Marseille, j'ai écrit des scènes, et finalement préféré montrer comment son absence était vécue par Alex et Marie. Juliette planquée à Marseille aurait été plus « payante » dramatiquement, mais la relation qui se noue entre ses deux amants du fait de sa disparition me semblait plus *intéressante. Le scénario évolue* aussi en fonction des acteurs. Par exemple, Catherine Deneuve est arrivée sur le plateau avec un pied cassé, j'ai intégré cet incident dans l'histoire. Du scénario au tournage, ce sont les personnages qui donnent naissance à l'histoire.

– Comment fait-on pour développer des personnages avant l'histoire ? De quoi part-on ?

– *Au début, nous avions l'enfant*, le flic et la prof de philo, mais ils étaient relativement isolés. Je tenais à préserver cet isolement, cette étanchéité, pour leur donner plus de relief. Juliette est apparue d'abord comme fil conducteur entre eux, elle est devenue le personnage le plus dynamique. Dans une première version, elle était la fille de Marie, une étudiante délinquante, puis elle est devenue sa maîtresse en même temps que celle du flic. Je souhaitais une relation affective et sexuelle, plus audacieuse par rapport à Catherine Deneuve. *Les Voleurs* est notre quatrième film ensemble et je voulais la mettre dans cette situation nouvelle : une femme de raison, mère et grand-mère, découvre l'amour homosexuel avec une jeune fille dont tout la sépare.

– Comme beaucoup d'événements dans le film, leur liaison *ne cherche aucune vraisem*blance sociologique.

– Si on construit les personnages sur des critères sociologiques, on court le danger d'obtenir des figures statistiques, des êtres « moyens », des posters. Toute standardisation ou nivellement des caractères me paraissent suspects. Sociologiquement, un personnage de voyou comme Jimmy n'est pas *représentatif, c'est son courage* et son esprit de conquête qui m'intéressent. Un personnage n'est pas seulement un objet produit par son milieu, c'est aussi un sujet qui exerce son désir dans un champ social. Un « non-personnage », constitué seulement de petits traits sensibles issus du réel, me semble insuffisant. Je crois qu'en chacun de nous existe le chemin tracé pour être un héros, même si ce chemin est moins évident aujourd'hui. A mes yeux, cette dimension est toujours au cœur de l'humanité et on peut la mettre au jour en racontant une histoire.

– Est-ce pour échapper à cette standardisation que vous faites appel à des personnages d'âges variés, et aussi à des comédiens au statut très différent ?

– Cela fait partie du métissage, qui enrichit la matière vivante du film. Sinon, il y a le risque de raré*faction physique, sociale*, culturelle. Le danger est aussi de faire un « film de famille », à l'abri des vents du dehors. J'aime tenter de rassembler des gens qui sont extérieurs les uns aux autres, qui ne sont pas plusieurs figures du même.

– Pour la quatrième fois vous faites appel à Catherine Deneuve. Avez-vous le sentiment d'un travail suivi avec elle ?

– J'essaie de la « déstariser ». En faisant descendre de son piédestal à la fois Deneuve star du cinéma et, dans le film, Marie star universitaire, *je les rend plus humaines, je* ne contribue pas à les rabaisser mais à les grandir. Dans le film, Marie va jusqu'au suicide, avec le caractère volontaire de cet acte qui reste mystérieux. C'est peut-être un des rares actes humains qu'on puisse réussir. Dans le suicide, il y a une volonté de ne rien savoir et d'aller jusqu'au bout de la passion, qui est sans doute le dernier re*tranchement d'une femme de* raison.

– Aborder le film policier, avec ses références et ses règles, vous a-t-il aidé ?

– Je ne me suis pas posé la question ainsi. Je voulais parler d'un personnage très loin de moi, Alex. Son travail de flic m'a conduit vers le polar mais cela ne dépasse pas le cadre des personnages. Je ne porte aucun jugement moral, je respecte également les deux frères, le policier et le voleur. En revanche, j'ai voulu être *le plus concret et docu*mentaire possible sur ce qu'ils pratiquent. Je ne me suis pas soucié de faire référence à des films noirs, ni pour les citer ni pour les contredire, je me sens plus proche d'une autre époque, où l'on transmettait une expérience humaine de l'action, chez Walsh ou Hawks... ou plus encore lorsque Bresson montrait l'activité manuelle dans *Pickpocket.*

– Après la polyphonie des *Voleurs*, vous travaillez sur un projet centré sur un personnage unique...

– Oui, mais qui pose d'autres problèmes, puisqu'il s'agit d'une personnalité historique, Julie de Lespinasse. Il faut à la fois respecter ce qu'elle a réellement été, et trouver des solutions, esthétiques et financières, satisfaisantes pour la reconstitution du XVIIIe siècle. Je sais en tout cas que j'aimerais beaucoup retrouver Juliette Binoche pour ce film. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

BEAUTIFUL THING
Film britannique de Hettie MacDonald. Avec Glen Berry, Scott Neal, Tameka Empson, Linda Henry. (1 h 30.)
Œuvre d'un jeune auteur de vingt-quatre ans, Jonathan Harvey, *Beautiful Thing* a remporté un vif succès sur scène, à Londres. Un succès en tout cas suffisant pour que Hettie MacDonald, qui avait mis en scène cette évocation de l'éveil d'un garçon de banlieue à son homosexualité, émaillée de portraits rapides et contrastés des membres de sa famille et de son voisinage, décide d'en faire un film. Comme la réalisatrice débutante n'a, à l'évidence, guère de notions de ce que peut être la mise en scène de cinéma, cette origine théâtrale est patente dès les premières séquences, où elle se satisfait pratiquement d'aligner les personnages devant la caméra en les priant de sortir du champ sitôt qu'ils ont délivré leur réplique. La description peut paraître caricaturale, elle l'est à peine. On comprend pourtant que la pièce ait séduit et que le film plaise (il a été remarqué lors de sa présentation dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs, au Festival de Cannes) : on chercherait en vain la moindre aspérité dans cette vision obstinément consensuelle et qui se conclut benoîtement sur un air de comédie musicale.
P. M.

TWISTER
Film américain de Jan De Bont. Avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes. (1 h 53.)
En haut de l'affiche, les producteurs, Steven Spielberg et Michael Crichton, celui-ci, auteur notamment de *Jurassic Park*, étant également le scénariste du film. Pour l'industrie hollywoodienne, il est difficile d'imaginer « parrains » plus prestigieux. Pourtant, les lettres du générique l'indiquent déjà, *Twister* s'inscrit dans la tradition du film de série B. Paradoxe de la production américaine de cette fin de siècle, qui s'épuise à retrouver, à grands renforts de dollars, l'esprit des films produits jadis dans les conditions les plus sommaires. Dans *Twister*, tout est sommaire, sauf le budget. Sommaires, le scénario (après la tornade force 2, il y aura la 3 et même la 4, dont on croyait pourtant qu'elle n'existait pas) et les personnages (ils sont séparés, mais les tornades les entraînent et, de toute façon, la rivale de l'héroïne, une « psy » coincée, est vraiment trop tarte). Alors, Jan De Bont, réalisateur de *Speed*, petit film gonflé d'énergie, joue à vache vole, maison vole, moissonneuse-batteuse vole, camion-citerne vole. Les effets spéciaux sont réussis et c'est heureux, puisqu'ils constituent la seule raison d'être du film.
P. M.

NECRONOMICON
Film franco-américain de Christophe Gans, Brian Yuzna et Shusuke Kaneko. Avec Richard Lynch, David Warner, Millie Perkins. (1 h 33.)
Necronomicon est un film fantastique à sketchs inspiré de l'univers d'Howard Philip Lovecraft. Le *Necronomicon*, livre mythique inventé par l'écrivain américain, sert ici de fil conducteur à trois récits différents. Coproduit par Brian Yuzna, un des rois du cinéma d'horreur des années 80 (il est notamment à l'origine du *Reanimator*, film culte chez les amateurs du genre), *Necronomicon* transforme l'indicible cher à Lovecraft en images parfois éprouvantes, qui font la part belle aux déformations corporelles, aux monstres visqueux et tentaculaires, et aux chairs putréfiées. Réalisé il y a déjà plusieurs années, mais inédit en salle jusqu'à aujourd'hui, le film dégage un parfum un peu anachronique tant la représentation de la violence s'est modifiée depuis, délaissant l'épouvante *gore* pour une vision plus aseptisée. L'ensemble, d'une ironie un peu superficielle, se regarde pourtant sans ennui. Christophe Gans, qui réalisera plus tard *Crying Freeman*, faisait ses débuts avec la première histoire, un récit gothique assez émouvant autour d'une noyée « ressuscitée ».
Jean-François Rauger

Lettre d'Amérique

Il y a comme un parfum de sang dans l'air hollywoodien. Et pas seulement parce que la violence continue de battre les records au box-office. L'action se déroule cette fois en coulisse. Hollywood s'attaque à Hollywood. Deux livres récents et un film à venir portent autant de regards vengeurs sur l'usine à rêves. *Hit and Run*, de Nancy Griffin et Kim Masters, recense toutes les contorsions financières diplomatiques de Jon Peters et Peter Guber, les deux producteurs que Sony racheta à prix d'or à Warner pour les mettre à la tête de Columbia-TriStar quand le trust japonais fit l'acquisition de la major à la statue de la Liberté. Peters et Guber firent fortune, le géant nippon fut quasiment mis à genoux. Si l'écriture du livre est plate, le conte moral est terrifiant. Plus sophistiqué, *I'm Losing You*, de Bruce Wagner, dessine d'une plume empoisonnée au curare un portrait féroce où se retrouvent les grands fauves comme les petits serpents de la jungle hollywoodienne. Stars, acteurs porno, masseurs, tout s'achète peut-être, tout se vend sûrement. Le Robert Altman de *Nashville* et de *The Player* trouverait une âme cousine en Bruce Wagner, que David Cronenberg qualifie de « *James Joyce dont le Dublin serait Hollywood* ».
C'est avec une virulence au moins égale que David Mamet s'apprête à attaquer Hollywood. Tiré d'un roman d'Andy Edmonds, le scénario que l'auteur d'*American Buffalo* et de *Glengarry Glenn Ross* vient d'entreprendre retrace l'histoire jamais entièrement éclaircie de Roscoe « Fatty » Arbuckle, la première star du burlesque muet à gagner 1 million de dollars par film. Sa carrière s'effondra lorsqu'une starlette, Virginia Rappe, mourut au cours d'une soirée dont le comédien était l'invité d'honneur. Dénonçant une orgie, la presse à scandales en fit ses choux gras, et William H. Hays, qui préparait le code de censure qui allait régir durant des décennies le cinéma américain, un exemple. Selon Andy Edmonds et David Mamet, toute l'affaire aurait été montée par Adolph Zukor, fondateur et patron de la Paramount, furieux d'avoir dû céder sur le contrat mirobolant de Fatty et bien décidé à ne jamais payer un tel cachet. A la surprise générale, *Frame Up* (« le piège »), réalisé par Mamet, sera financé... par Disney.
Henri Béhar

Succès d'Eric Rohmer à New York

SORTI AUX ÉTATS-UNIS, le 8 août, sous le titre *Rendez-vous in Paris*, le film d'Eric Rohmer *Les Rendez-vous de Paris* y rencontre, toutes proportions gardées, un succès inattendu. Avec 62 000 dollars de recettes dans la salle new-yorkaise où il faisait ses débuts, le film enregistre, en effet, en première semaine un score nettement supérieur à celui obtenu par les autres productions récentes non anglophones, en particulier des titres a priori plus « grand public » comme *Le Hussard sur le toit* ou *Nelly et M. Arnaud*. Le film de Rohmer, qui avait reçu en France un accueil mitigé lors de sa sortie au printemps 1995, a été soutenu avec enthousiame par la critique new-yorkaise. Alors que les stratégies de conquête à grande échelle du marché américain viennent de connaître de nouveaux déboires – dont ont été victimes notamment *Les Visiteurs* et *Un Indien dans la ville* –, la réussite des *Rendez-vous de Paris* témoigne qu'il existe du moins une « niche », comme disent les professionnels américains, pour le cinéma d'auteur européen, et un public cinéphile..., en tout cas dans la métropole de la côte Est.

Les drôles de vacances des « Voyageurs de l'impériale »

Le Bel Été 1914. L'adaptation un peu décevante d'une partie du roman d'Aragon qui décrit la fin d'un monde

Film français de Christian de Chalonge. Avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt. (1 h 57.)

Les films les plus aboutis de Christian de Chalonge (O Salto, L'Argent des autres, Docteur Petiot) se nourrissent des vertus d'une narration classique très maîtrisée, éclairée d'échappées vers le fantastique et de décalages dans la perception et la représentation de la réalité.

Il n'est pas surprenant que le cinéaste ait souhaité porter à l'écran la partie du roman d'Aragon, *Les Voyageurs de l'impériale*, qui décrit les vacances de deux familles, l'une bourgeoise, l'autre aristocrate, à la fin du XIX[e] siècle (le film transpose l'action quelques jours avant la déclaration de la première guerre mondiale). Chronique de la fin d'un monde, incarné par le comte de Sainteville (Claude Rich, magnifique d'autorité dans le rôle d'un homme blessé à mort par le temps), et qui assiste, impuissant, à l'avènement de la bourgeoisie et des marchands, dans la touffeur d'un été dont on devine déjà qu'il marquera la vraie naissance du XX[e] siècle.

Au cœur des entrelacs sentimentaux qui fournissent sa trame au récit, liaison adultérine, découverte du désir et du mensonge par les enfants, passage à l'âge adulte, prise de conscience par plusieurs personnages de la vacuité de l'existence, Christian de Chalonge a planté quelques banderilles.

ULTIME RÉPLIQUE

Si les apparitions fantomatiques des malades du docteur, qui rachète peu à peu la propriété du comte pour y installer un sanatorium, sont distillées avec toute la discrétion nécessaire à l'installation d'un de ces climats d'étrangeté qu'affectionne le cinéaste, la vision récurrente d'un serpent rampant dans les herbes et la pierraille souligne ce qui n'avait nul besoin d'être désigné. De même, les dialogues paraissent souvent plaqués, comme émanant davantage de la volonté des auteurs que de la logique des personnages, dans la bouche desquels telle allusion à Sarajevo (l'assassinat de l'archiduc, sans doute, mais aussi la situation de 1996) paraît bien artificielle.

Le film se délite ainsi peu à peu, victime du manque d'intensité d'un scénario encombré de redites, gagné par l'engourdissement qui saisit l'entreprise tout entière. Les images très « picturales » du chef opérateur Patrick Blossier, pour lesquelles le souvenir de Corot semble avoir été convoqué, le déficit d'énergie dont souffre une interprétation inégale (Judith Henry, Hippolyte Girardot et Philippe Torreton sont irréprochables), la certitude vite acquise que rien ne mettra en cause l'ordonnancement de l'ensemble, tout concourt à faire naître une torpeur qui n'est pas seulement estivale.

Le plan saisissant de la table dressée sur la terrasse pour un repas de funérailles, sous une lumière de fin du monde, vient *in fine* aviver les regrets que suscite un film auquel l'ultime réplique, le terrible « *J'espère qu'ils auront la guerre* » prononcé par le comte, donne, trop tard, la tonalité que l'on espérait lui voir prendre.

Pascal Mérigeau

LES ENTRÉES À PARIS

■ Morne, très morne semaine du 15 août, durant laquelle on reste très en dessous des 400 000 entrées dans la capitale et sa banlieue. Parmi les effectivement peu attrayantes nouveautés, seul *L'Ultime Souper* s'en tire sans trop de casse, avec 27 000 convives dans ses 15 salles. *Faux-frères vrais jumeaux, Freischutz, Instant de bonheur* et *Mo'* sont d'ores et déjà hors jeu.

■ Les trois succès de l'été continuent de tenir le haut du pavé, sans grand mérite compte tenu de l'absence de concurrence. En deuxième semaine, *L'Effaceur* attire 66 000 fans de Schwarzenegger devant ses 48 écrans, et totalise ainsi 195 000 entrées. *Rock* reste solide en troisième semaine avec 62 000 visiteurs dans ses 53 salles transformées en annexes d'Alcatraz (total : 284 000), tandis qu'en quinze jours le *Strip-tease* de Demi Moore a séduit 126 000 amateurs.

■ Il faut remonter à des sorties de juin pour trouver des films français (*Conte d'été, Comment je me suis disputé, Delphine : 1, Yvan : 0*) ayant figuré honorablement au box-office. Mais la traversée du désert estival s'achève, avec l'arrivée sur les écrans des films d'André Téchiné et Christian de Chalonge, bientôt suivis de celui de Claude Lelouch.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

L'ÂGE DES POSSIBLES (français, 1 h 45), de Pascale Ferran, avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
LA COMÉDIE DE DIEU (portugais, 2 h 43), de Joao César Monteiro, avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ (français, 2 h 58), d'Arnaud Desplechin, avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
CONTE D'ÉTÉ (français, 1 h 53), de Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
GABBEH (iranien, 1 h 15), de Mohsen Makhmalbaf, avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieb Moharami, Abbas Sayahi.
MACHAHO (franco-algérien, 1 h 30), de Belkacem Hadjadj, avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS de Mikhaïl Kobakhidze (géorgien, noir et blanc, 1 h 13).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (dessin animé britannique, 1 h 13) de *Peter Lord, David Sproxton, Sam* Fell et Nick Park.
LA SECONDE FOIS (italien, 1 h 20), de Mimmo Calopresti, avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.

FESTIVALS

LA NUIT DU CINÉMA DANS LES MONUMENTS NATIONAUX
Le septième art s'installe, l'espace d'une nuit et d'une projection en plein air, dans les monuments gérés par la Caisse nationale des monuments historiques. La diversité des sites et des époques, la variété des films et des sujets composent un programme éclectique. La plupart des régions françaises se proposent, en effet, d'associer un grand film à un grand monument.
Ainsi, le château des ducs d'Epernon, à Cadillac (Gironde), propose *La Princesse de Clèves* de Jean Delannoy. La région Centre ouvre la porte de ses châteaux (Chaumont-sur-Loire, Chambord, Châteaudun) au *Roi et l'Oiseau* de Paul Grimaud, à *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau, et au *Henry V* de Kenneth Branagh ; son palais Jacques-Coeur, à Bourges, à *Promenade avec l'amour et la mort* de John Huston ; et le domaine de George Sand, à Nohant, à *Madame Bovary* de Claude Chabrol. Le château de la Motte Tilly, dans l'Aube, accueille *Don Giovanni* de Joseph Losey. Le parc de Saint-Cloud donne à voir *Meurtre dans un jardin anglais* de Peter Greenaway. Le château de Castelnau-Bretenoux, dans le Lot, projette *Ivanhoé* de Richard Thorpe. Le château de Carrouges, dans l'Orne, affiche *La Kermesse héroïque* de Jacques Feyder ; l'abbaye de Jumièges, en Seine-Maritime, présente *Au nom de la rose* de Jean-Jacques Annaud. *Macbeth* de Orson Welles revivra dans le Maine-et-Loire au Château d'Angers.
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est pas en reste puisqu'elle offre *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau à l'arsenal de Mont-Dauphin (Hautes-Alpes), *Spartacus* de Stanley Kubrick à l'hôtel de Sade (Bouches-du-Rhône) et *Onze Fioretti de François d'Assise* de Roberto Rossellini à l'abbaye du Thoronet (Var). Exceptionnellement, le 25 août, *La Grande Illusion* de Jean Renoir retrouvera au Haut-Koenigsberg (Bas-Rhin) son lieu de tournage.
Le 24 août. Renseignements et programmation, tél. : 44-61-21-50 et 3615 Culture.
RENCONTRES CINÉMA DE GINDOU
Le très actif et très entreprenant « petit » festival de Gindou consacre cette année l'essentiel de son programme au cinéma espagnol. Avec un hommage au réalisateur Gonzalo Suarez et la découverte de jeunes auteurs de cette cinématographie qui, malgré quelques grands noms, peine à s'imposer au niveau international. Gindou présentera également un coup de chapeau au grand réalisateur belge Boris Lehman (*Babel, Lettre à mes amis restés en Belgique*), ainsi qu'une carte blanche au directeur de la Cinémathèque de Toulouse, Jean-Paul Gorce.
Du 24 au 31 août. Bureau du festival, 46250 Gindou. Tél. : 65-22-89-99.
PARIS
AKIRA KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). *Le Château de l'araignée*, jeudi 19 h 45 ; *La Forteresse cachée*, mercredi 19 h 45 ; *L'Idiot*, vendredi 20 h 45 ; *Le Duel silencieux*, mercredi 22 h, jeudi 14 h ; *Barberousse*, jeudi 16 h ; *La Légende du grand judo*, jeudi 21 h 45 ; *Scandale*, vendredi 17 h.
L'ÉTÉ FRITZ LANG (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *M le Maudit*, mercredi 18 h 30, 20 h 30 ; *Désirs humains*, jeudi 18 h 30, 20 h 30 ; *les Contrebandiers de Moonfleet*, vendredi 18 h 30, 20 h 30.
LE MAX-LINDER FAIT SA CINÉMATHÈQUE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). *Le Salon de musique*, mercredi 17 h ; *Des jours et des nuits dans la forêt*, mercredi 19 h 30 ; *Délivrance*, mercredi 22 h ; *La Femme au portrait*, jeudi 14 h 30 ; *Le Ministère de la peur*, jeudi 17 h ; *L'Invraisemblable Vérité*, jeudi 19 h 30 ; *La Cinquième Victime*, jeudi 22 h ; *Despair*, vendredi 14 h 30 ; *Le Mariage de Maria Braun*, vendredi 17 h ; *Le Droit du plus fort*, vendredi 19 h 30 ; *Martha*, vendredi 22 h.
MIZOGUCHI RETROUVÉ (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). *Le Héros sacrilège*, mercredi 19 h, 21 h 30 ; *Miss Oyu*, jeudi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Les Musiciens de Gion*, vendredi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
RÉTROSPECTIVE KEN LOACH (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). *Ladybird*, mercredi 18 h, 20 h, 22 h ; *Black Jack*, jeudi 13 h 45, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Regards et Sourires*, vendredi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

NOUVEAUX FILMS

BEAUTIFUL THING
Film britannique de Hettie MacDonald, avec Linda Henry, Glen Berry, Scott Neal, Ben Daniels (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
LE BEL ÉTÉ 1914
Film français de Christian de Chalonge, avec Claude Rich, Maria Pacôme, Hippolyte Girardot, Judith Henry, Marianne Denicourt, Philippe Torreton (1 h 57).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Rotonde, *dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ;* La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : *40-30-20-10)* ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LA CHICA
Film français de Bruno Gantillon, avec Marine Delterme, Bruno Wolkowitch, Wojteck Pszoniak, Frédéric Tokarz (1 h 38).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
NECRONOMICON
Film franco-américain de Christophe Gans, Brian Yuzna et Shusuke Kaneko, avec Richard Lynch, David Warner, Millie Perkins (1 h 33).
VO : Brady, 10e (47-70-08-86).
TWISTER
Film américain de Jan De Bont, avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith, Philip Seymour Hoffman (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, *dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ;* George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e *(réservation : 40-30-20-10)* ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : *40-30-20-10)* ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; *Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10)* ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LES VOLEURS
Film français d'André Téchiné, avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe (1 h 57).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français*, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bas*tille, dolby, 11e (47-00-02-48 ;* réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-*20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ;* Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'ÂGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec les élèves-comédiens du Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
ÂME CORSAIRE
de Carlos Reichenbach,
avec Bertrand Duarte, Jandir Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando.
Brésilien (1 h 56).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01).
CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, *Sharon Stone, Joe* Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES
de Mark Achbar, Peter Wintonick, Francis Miquet et Katharine Asals.
Canadien (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Ca*mille Chain.*
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao.
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Mont*parnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ;* réservation : 40-30-20-10).
CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, *14e* (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
CORPS ET ÂMES
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).
CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Ar*quette.*
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand *Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réser*vation : 40-30-20-10).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DES ANGES ET DES INSECTES
de Philip Haas,
avec Mark Rylance, Kristin Scott Thomas, Patsy Kensit, Jeremy Kemp, Douglas Henshall, Annette Badland.
Britannique (1 h 57).
VO : Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).
DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-*18) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e* (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEAUX
d'Andrew Davis,
avec Andy Garcia, Alan Arkin, Rachel Ticotin, Joe Pantoliano.
Américain (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-*17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).*
FLIPPER
d'Alan Shapiro,
avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, Jonathan Banks, Jason Fuchs.
Américain (1 h 36).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; *UGC Gobelins, 13e* ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé *Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10)* ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec *Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria,* Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Parnasse, dolby,* 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e *(43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).*
INÉDITS DE PETER GREENAWAY
de Peter Greenaway.
Britannique (1 h 04).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
INSTANT DE BONHEUR
de James Foley,
avec Al Pacino, Mary Elizabeth Mastrantonio, Jerry Barone, Patrick Borriello.
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; *Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e* (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55).
MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec *Hadjira Oul Bachir*, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : *14-Juillet* Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
MO'
d'Yves-Noël François,
avec Jean-Marc Barr, Jean Yanne, Gunilla Karlzen, Bernard Haller, Farid Chopel, Cécile Vassort.
Français (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : *14-Juillet Parnasse, 6e* (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PASOLINI, MORT D'UN POÈTE
de Marco Tullio Giordana,
avec Carlo De Filippi, Nicoletta Braschi, *Toni Bertorelli, Andrea Occhipinti.*
Italien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38).
RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, *Jean Rochefort.*
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
ROCK
de Michael Bay,
avec Sean Connery, Nicolas Cage, Ed Harris, David Morse, John C. McGinley, Bokeem Woodbine.
Américain *(2 h 16).*
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet *Beaugrenelle, dolby, 15e* (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Saint-*Lazare-Pasquier, dolby, 8e* (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon* Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).
LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, *Valeria Milillo*, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).
SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : *Images d'ailleurs*, 5e (45-87-18-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-*01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e* (45-32-91-68).
STRIPTEASE
d'Andrew Bergman,
avec Demi Moore, Armand Assante, Ving Rhames, Robert Patrick, Burt Reynolds.
Américain (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; *Gaumont* Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gau*mont Parnasse, dolby, 14e (réserva*tion : 40-30-20-10).
SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
THE ADDICTION
d'Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, *Paul Calderon.*
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40).
THE FALLS
de Peter Greenaway.
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC *Ciné-cité les Halles*, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; *UGC Triomphe*, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
TROIS VŒUX
de Martha Coolidge,
avec Patrick Swayze, Mary Elizabeth Mastrantonio, Joseph Mazzello, Seth Mumy, Michael O'Keefe.
Américain (1 h 50).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-*20 ; réservation : 40-30-20-10).*
L'ULTIME SOUPER
de Stacy Title,
avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron El*dard*, Annabeth Gish.
Américain (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-*39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-*50 ; réservation : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
UN DIVAN A NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec *Juliette Binoche, William Hurt,* Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec *Mathieu Kassovitz*, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.
USUAL SUSPECTS
de Bryan Singer,
avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, Chazz Palminteri, Benicio Del Toro, Kevin Pollack, Kevin Spacey.
Américain (1 h 48).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; Sept Parnassiens, dolby,* 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord.
Dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec *Pascale Bussières*, Rachael Crawford, Henri Czerny, Don McKellar.
Canadien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Brady, 10e (47-70-08-86).
WITTGENSTEIN
de Derek Jarman,
avec Karl Johnson, Michael Gough, Tilda Swinton, John Quentin, Kevin Collins, Clancy Chassay.
Britannique (1 h 15).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

REPRISES

LA CHINOISE
de Jean-Luc Godard,
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto.
Français, 1967 (1 h 30)).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de *Beauregard*, 6e (42-22-87-23).
LA JETÉE
de Chris Marker,
avec Hélène Chatelain, Davos Hanich, Jacques Ledoux, Jean Negroni.
Français, 1963, noir et blanc (29 min).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).
LA SOIF DU MAL
d'Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlène Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; *réservation : 40-30-20-10).*
THE SHANGHAI GESTURE
de Josef von Sternberg,
avec Gene Tierney, Walter Huston, Victor Mature, Ona Munston, Phyllis Brooks.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

(*) *Films interdits aux moins de 12 ans.*
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

MERCREDI 21 AOÛT

TF 1

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Fabrice, Jean-Pierre Foucault, Olivier Chabodo, Nathalie Simon. Béziers contre Castres. (130 min). 90470808

23.00

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Le diable aussi a des ailes, de Guy-André Lefranc, avec Yves Rénier, Guy Montagné (95 min). 2715304
Souffrant d'une grippe, le commissaire est contraint de rester alité. Abandonnant provisoirement son enquête et l'entraînement au pilotage, il apprend que son avion vient de s'écraser de façon suspecte...
0.35 Journal, Météo.
0.45 Kandinsky. 1.40 et 2.40, 3.45, 4.25 TF 1 nuit. 1.50 et 2.50, 3.55, 5.05 Histoires naturelles. 4.35 Musique.

France 2

20.55

▶ D'AMOUR ET D'EAU SALÉE
Téléfilm d'Edwin Baily (95 min). 3842880
Un sous-chef de gare a le coup de foudre pour une jeune Algérienne rencontrée sur un quai. Il la perd, la recherche obstinément, et la retrouve...

22.30

LE TUEUR DE L'OMBRE
Série. Convalescence agitée, de Peter Edwards (105 min). 9915112
Un inspecteur de police qui veut faire le point sur sa vie s'isole dans un chalet. Mais il est pris en otage par un dangereux psychopathe évadé.
0.15 Journal, Météo.
0.30 ▶ Chine, l'éveil du dragon. La jeunesse de Canton (45 min). 6854484
1.15 Eurocops. Le miel de la nuit. 2.05 Urti. Les enfants de la terre qui tremble. 2.30 Emissions religieuses (rediff.). 4.05 24 heures d'info. 5.20 Okavango.

France 3

20.50

LES OISEAUX 2
Téléfilm d'Alan Smithee (90 min) 188678
Un couple qui décide de passer l'été sur une île est intrigué par la présence de nombreux oiseaux et leur comportement agressif envers la population...
22.20 Journal, Météo.

22.45

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Citizen Mann, de Bernard Sobel (55 min). 4585727
Qui était Thomas Mann (1875-1955) ? Ce documentaire propose un « autoportrait » de l'auteur des Buddenbrooks, *de* La Mort à Venise *et de* La Montagne magique, *à partir de ses textes autobiographiques.*
23.40 Dancing. Un pas vers le XXIe siècle. 0.35 Bizarre, bizarre. Série. Le tastevin (65 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : CHRONIQUES DU DANUBE
Documentaire [3/3]. Le chagrin et la mémoire, de Georges Nizan (50 min). 6711880
De Budapest jusqu'au delta de la mer Noire. Dernières étapes de la descente du « beau bleu ».

21.35

MUSICA
21.34 Corps. Danse. Chorégraphie de Hans Van Manen, sur le *Concerto pour violon à la mémoire d'un ange* d'Alban Berg. Avec le Ballet national néerlandais et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis (29 min). 100402083
22.05 Achterland. Danse. Chorégraphie d'Anne Teresa de Keersmaeker, sur l'*Etude pour piano no 1* de György Ligeti et la *Deuxième Sonate pour violon* d'Eugène Ysaÿe (60 min). 7820841
23.05 ▶ Family Life ■■
Film de Kenneth Loach avec Sandy Ratcliff (1971, v.o., 104 min). 5136315
0.50 Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur ■■ Film de James Hill (1965, v.o., rediff., 95 min). 51261280 2.25 L'Homme invisible. Série [11/26]. Pari contre la mort (rediff., 26 min).

M 6

20.45

LA TRAQUE : LE PIÈGE
Série d'Alessandro Cane, avec Andrea Occhipinti, R. Alpi
[3/4] (82 min). 880402
[4/4] (90 min). 2882288
Saga policière à l'italienne.
23.55 Sexy Zap.
0.30 Rock express. Bush. Cyko Mico. Silver Chair. Afghan Whigs (30 min). 8234366
1.00 Beach Music Tour. Musique.
1.20 Best of pop-rock. Musique.
2.50 Hot Forme. Magazine. 3.15 F = M 6. Magazine. 3.45 Turbo. Magazine. 4.10 Jazz 6. Magazine. 5.00 Fréquenstar. Alain Chamfort (50 min).

Canal +

21.00

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
Film de Bruce Beresford avec Sean Connery (1993, 97 min). 28353
Adaptation empesée – tournée en Afrique du Sud – d'un roman de William Boyd.
22.30 Flash d'information.

22.35

BOXE
Sport. Réunion du Cannet. Championnat du monde WBA des poids super-welters : Julio Cesar Vasquez (Argentine)-Laurent Boudouani (France) (89 min). 155804
0.05 Police Story
Film de Jackie Chan (1985, 82 min). 5272377
1.30 Elle ■
Film de Valeria Sarmiento avec Marine Delterme, Didier Flamand (1995, 86 min). 1878029

Radio

France-Culture

21.00 Mémoire du siècle. Georges Delbard, pépiniériste, créateur de roses.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Les noms de personnes (3).
22.40 Nocturne. Musique en France. Lyon : musiques en scène 1996.
0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Brice Parain (Le Sophiste annoté). 0.50 Coda. Gérard Ansaloni (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Albert Cohen, l'iconoclaste (1) ; 1.57, Les cristalliers ; 3.22, Surènes : baignade interdite ; 4.59, Oscar Wilde par Alain Baroux ; 5.56, Entretiens avec Ephraïm Grenadou (4).

France-Musique

20.30 Festival Tibor Varga. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de la Matze, à Sion, par l'Orchestre de Chambre de Lausanne, dir. Christian Zacharias : Symphonie, de Haydn ; Œuvres de Mozart : Concerto pour piano et orchestre ; Concerto pour deux pianos et orchestre ; Symphonie, de Haydn.
22.30 Festival du Haut-Jura. Concert donné le 28 juin, en l'église Notre-Dame à Orgelet, par Le Concert Spirituel, dir. Hervé Niquet : Motets pour le roi Louis XIV ; Œuvres de Lorenzani ; Motet pour les confesseurs à quatre voix avec symphonie : Ad mensam dulcissimi convivii Tui ; Motet à quatre voix pour l'élévation ; Dialogue entre Jésus et l'Ame à cinq ; Magnificat à neuf voix avec basse continue ; Litanies à la Vierge à quatre voix avec basse continue ; Œuvres de Lully, Lorenzani.
0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes : Œuvres de Dillon, par l'Orchestre Symphonique de la BBC, dir. Arturo Tamayo ; Œuvres de Harvey, Birtwistle. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Norma, de Bellini, par la Chorale Ambrosian et le National Philharmonic Orchestra, dir. James Levine.
22.55 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Puccini, Tosca, Verdi, Mercandante, Massenet. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. [2/2] L'Indonésie.
23.30 Check-up.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Avoir treize ans en Haïti.
21.50 La Part du rêve. Le rêveur d'étoile.
22.20 Superstitions. L'important c'est d'y croire.
23.00 Armand Frappier.
23.55 Le Pouvoir des mers. [5/6] Connaissances en profondeurs.
0.55 Le garçon s'appelait Apache (55 min).

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 Le Musée de Grenoble. De Jean-Paul Fargier.
22.25 Paris, roman d'une ville. De Francis Loyer et Stan Neumann.
23.15 Bossa nova. De Walter Salles.
0.20 Paris dernière (60 min).

France Supervision

20.30 Les Plus Beaux Chiens du monde.
21.15 Cyclisme.
21.30 Concert : Concerts classiques (95 min). 65003773
23.05 Du côté de chez nous. [6/10] De Daniel Karlin.
0.05 Courses camarguaises.
1.20 Plongeon (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Aventures en Libye ■ Film de John M. Stahl (1943, N., v.o., 90 min). 5847470
22.00 Les Derniers Jours de Pompéi ■■ Film d'Ernest B. Schoedsack (1935, N., v.o., 95 min). 5967179
23.35 Les Durs à cuire ■ Film de Jack Pinoteau (1964, N., 85 min). 34554880

Ciné Cinémas

20.30 Les Mille et Une Vies d'Hector Film de Bill Forsyth (1992, 120 min). 8182518
22.30 Dracula père et fils ■ Film d'Edouard Molinaro (1976, 100 min). 87252589

Série Club

20.45 et 23.30 Flash. L'ange de la mort.
21.30 et 1.00 Julien Fontanes, magistrat. Une fine lame.
23.00 La Famille Addams. La grande chasse au trésor.
0.15 Sweeney. Thin Ice (45 min).

Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans. Trahison en vidéo.
21.15 Atlantic Records : un label de légende. D'Un Fruchtman et John T Davis [1/2].
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le portefeuille.
22.40 Friends. Celui qui a un dentiste carié.
23.05 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Berceuses.
23.15 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel.
23.40 Top bab. Invité : Lou Reed (30 min).

Eurosport

21.00 Tennis. En direct de Toronto (Canada). Tournoi messieurs : 3e jour (120 min). 709857
23.00 Tennis.
1.00 ATP Tour Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.25 *De guerre lasse.* Film de Robert Enrico (1987, 125 min). Avec Nathalie Baye. *Drame.*
0.45 Pas d'amour sans amour. Film d'Evelyne Dress (1993, 90 min). Avec Patrick Chesnais. *Comédie.*

TMC

22.50 Juliette des Esprits. Film de Federico Fellini (1965, 145 min). Avec Giulietta Masina. *Comédie dramatique.*

JEUDI 22 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Déconvenues.
15.20 Hawaï police d'Etat. Série [2/3]. Trilogie : le père.
16.20 Club Dorothée vacances.
17.10 Des copains en or. Jeu.
17.50 L'Ecole des passions. Série. Casting.
18.20 Jamais 2 sans toi...t. Série. Le doudou.
18.50 Case K.O. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

NAVARRO
Série. Le clan des clandestins, de Patrick Jamain, avec Roger Hanin (95 min). 823377
Le commissaire et son équipe font une « descente » dans une imprimerie de faux papiers dirigée par des clandestins. L'opération se passe mal, un policier est blessé...

22.25

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. Avec Carlos, Sacha Distel, Herbert Léonard, Chevallier et Laspalès, Frédéric Bodson (85 min). 1448819
23.50 et 2.05, 2.40, 3.45, 5.00 Histoires naturelles. Insolites.
0.45 Journal, Météo.
1.00 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 1.55 et 2.30, 3.35, 4.35 TF 1 nuit. 4.45 Musique.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Matt Houston. Série. Croqueurs de diamants.
15.40 Tiercé. En direct de Vincennes.
15.50 Les deux font la paire. Série. Sa Majesté le roi.
16.40 Hartley cœurs à vif.
17.30 Les Hardy Boys. Série.
17.55 Un toit pour dix. Série.
18.10 et 3.20 Les Bons Génies. Jeu.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Pierre Palmade, Patrick Timsit, Dominique Besnehard.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ URGENCES
Série. Parcours d'une longue journée, d'Anita W. Addison ; La vie continue, de James Hayman (105 min). 3820648

22.40

ELLES NE PENSENT QU'À ÇA ■
Film de Charlotte Dubreuil (1993, 90 min). 518759
Comédie croustillante, écrite par Georges Wolinski avec la réalisatrice, qui n'a pas fait, pour autant, un retour remarqué.
0.10 Journal, Météo.
0.25 ▶ Chine, l'éveil du dragon. Documentaire. Les terres jaunes (50 min). 9132878
1.35 Eurocops. Punition mortelle. 2.05 La Vie privée des plantes (rediff.). 3.00 Urti. Rome, ville impériale. 3.55 24 heures d'info. 5.10 Fleuves d'Afrique. Une expédition de Pierre et Didier Kemud.

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Auch avec Elisa Maillot, Camille Saféris, Eric Thomas.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Le blues.
15.30 Matlock. Série. Le flic..
16.25 40° à l'ombre. En direct de Beaulieu-sur-Mer. Invités : Salvatore Adamo, Ice MC.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LE COUTEAU DANS LA PLAIE ■■
Film d'Anatole Litvak (1962, N., 104 min). 284484
Film d'angoisse psychologique réalisé à Paris en décors naturels. La mise en scène joue sur les nerfs.
22.40 Journal, Météo.

23.10

L'HEURE AMÉRICAINE
[1/3] Fugues américaines : gospel, Mississippi, d'Anne Georget (55 min). 1886716
Jackson, capitale du Mississipi, est le camp de base du groupe de gospel Jackson Southernaires. La plupart du temps sur les routes, il se produit dans les coins les plus reculés des Etats-Unis pour faire entendre le nom de Dieu.
0.05 Espace francophone. Ecrivains francophones : Moussa Konaté. 0.30 Bizarre, bizzare. Série. Question de doigté (35 min). *Un étranger extravagant lance un pari fou à un jeune homme en vacances à la Jamaïque...*

La Cinquième

13.00 Défi. Qui a bu lira. 13.30 Ile Maurice. 14.30 Notre siècle. [7/9] 1958-1968 : nouvelle vague. 15.30 Déclics été. Chasseurs de pierres. 15.40 Les Palaces. [11/14] Le Taj Mahal Hôtel à Bombay. 16.30 Alf. 17.00 Les Chevaux du soleil. Feuilleton [1/12]. 18.00 La France aux mille villages. Les Landes. 18.30 Le Monde des animaux. L'hippopotame.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série [19/25]. L'Arroseur arrosé, de Quentin Lawrence, d'après H.G. Wells, avec Tim Turner (26 min). 8919
19.30 7 1/2. Les pêcheurs galiciens au bout du rouleau (30 min). 8990
20.00 Paysages. Documentaire [6/7]. Porte de Bagnolet, de Pierre Zucca (30 min). 5803
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : QUELLE MÉDECINE POUR SE SOIGNER ?
20.46 Le Dilemme de la médecine conventionnelle. Documentaire de Klaus Preisgke (29 min). 100773938
21.15 La Clinique de l'avenir. Documentaire. High tech, high touch... ou les deux ? de Hiltrud Reiter et Gundula Englisch (30 min). 753209
21.45 et 0.05 Débat : La Médecine en crise.
22.30 Médecine alternative. Documentaire de Sylvia Beiz et Fritz Bohne (50 min). 22483
23.20 Le Retour des guérisseurs. Documentaire. La médecine entre mythe et science, de Klaus Simmering (85 min). 5785396
0.45 Phantom of the Paradise ■■ Film de Brian De Palma avec Paul Williams (1974, v.o., 92 min). 4653588 2.15 L'Homme invisible. Série [10/26]. Crise cardiaque, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells. 2.40 Court-circuit Pile poil, court métrage britannique de Jamie Nuttgens (1994, v.o., rediff., 10 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série [2/2] Cooper contre Quinn.
13.15 Les Pom-pom Girls de Los Angeles Téléfilm de Bruce Seth Green (90 min). 1914342
14.50 Drôles de dames. Série. La fuite.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Rintintin junior. Série.
17.30 Classe mannequin.
18.00 V. Série. Zoom.
19.00 Highlander. Série. Meurtre à l'opéra.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 Les Sagas de Culture pub. Peugeot.

20.45

ON L'APPELLE CATASTROPHE
Film de Richard Balducci avec Michel Leeb, Carol Lixon (1983, 79 min). 783735
C'est en effet une catastrophe qui ne devrait pas avoir droit à l'antenne.

22.25

LES CONTES D'OUTRE-TOMBE
Le bourreau en mal d'exécution, de Walter Hill avec Bill Sadler
Ulric et les neuf vies du chat, de Richard Donner avec Joe Pantoliano
Nuit de Noël pour femme adultère, de Robert Zemeckis avec Mary Ellen Trainor (75 min). 4540071
23.45 Murder One, l'affaire Jessica. Série. Chapitre 16 (45 min). 3688754
0.30 Best of Trash.
2.00 Rock express. 2.35 Culture pub. 3.00 Frank Sinatra. Documentaire. 3.30 L'Ile aux plongeuses nues. Documentaire. 4.15 Prenez-les vivants ! Documentaire. 4.45 Hot Forme. 5.10 Turbo (30 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ L'Été des docs. Le Secret des temples d'Angkor.
13.30 Lisbonne Story ■ Film de W. Wenders (1995, 99 min). 8810700
15.30 Le Triomphe de Babar ■ Film d'Alan Bunce (1990, 70 min). 5068716
16.40 Ça cartoon.
17.45 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.05 Montana.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Minus et Cortex.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'information.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

LES PÉCHÉS MORTELS
Film de P. Dewolf, (1995, 85 min). 898735
En septembre 1938, sur la côte normande, un inspecteur de Scotland Yard se suicide alors qu'il surveillait une maison.
22.00 Flash d'information.

22.05

THE SHADOW ■
Film de Russell Mulcahy (1994, v.o., 103 min). 4928280
Un criminel du Tibet est devenu le pire ennemi du mal. Connu à New York comme un riche play-boy, il se transforme à l'occasion en vengeur masqué.
23.50 Dieu, l'amant de ma mère et le fils du charcutier. Film d'A. Isermann (1994, 88 min). 8581025
1.20 Les Malheurs d'Alfred ■ Film de Pierre Richard. (1971, 90 min). 3389675
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

21.00 Mémoire du siècle. Gellu Naum, poète roumain.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Les noms de personnes (4).
22.40 Nocturne. Musique en France. Montauban : Alors, chante !
0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Hubert Damisch (Skyline, la ville Narcisse). 0.50 Coda. Gérard Ansaloni (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Albert Cohen, l'iconoclaste (2) ; 2.19, le Gai Savoir : Farid Chenoune ; 3.04, Le Laocoon : les histoires successives d'une statue ; 4.29, Albert Memmi.

France-Musique

20.00 Concert Promenade. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Royal Albert Hall à Londres, par le Chœur Philharmonia et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Claus Peter Flor : Tristan et Isolde : Prélude et mort d'Isolde, de Wagner ; Der Wald, (création au Royaume-Uni), de Matthus ; Concerto pour piano et orchestre nº 37, de Beethoven, Andreas Haefliger, piano ; Te Deum, de Bruckner, Yvonne Kenny, soprano, Catherine Wyn-Rogers, mezzo-soprano, Thomas Randle, ténor, Peter Sidhom, baryton.
22.15 Festival de Radio-France et Montpellier. Concert donné le 24 juillet, à la salle Pasteur-Le Corum, par le Quatuor de l'Orchestre philharmonique de Montpellier et le Philharmonique de Chambre, dir. Michel Dalberto : Sonate pour piano op. 1, de Berg, Michel Dalberto, piano ; Œuvres de R. Strauss ; Œuvres de Wolf, Bruckner.
0.05 Arborescence. Histoires de quatuors à cordes. Œuvres de Beethoven, Barber, Ravel, William Sheller, Martial Solal, Costello, Schubert. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 24 janvier, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov, Vengerov, violon. Trois scènes, d'Amy ; Concerto nº 2, de Mendelssohn ; Caprice Viennois, Le Tambourin chinois, de Kreisler ; Le Sacre du Printemps, de Stravinski.
22.35 Les Soirées... (Suite). Le Quatuor Smetana. Œuvres de Dvorak, Janacek, Suk. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Macao, l'enfer du jeu ■ Film de Jean Delannoy (1939, N., 100 min) 65909826
21.40 Les Loukoums.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Marche du siècle. Invités : Jacques Barrot, ministre du Travail et des Affaires Sociales.
0.05 Embarquement porte nº 1.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).
1.30 Visions d'Amérique (15 min).

Planète

20.35 La Grande Famine. [3/3] L'héritage et les reproches.
21.25 Zoo : Etat des lieux. [3/4] Zoos en péril.
22.15 Avoir treize ans en Haïti.
23.30 La Part du rêve. Le rêveur d'étoile.
0.00 Superstitions. L'important c'est d'y croire.
0.40 Armand Frappier (55 min).

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première. Invité : Umberto Eco.
21.00 Les Nerfs à vif ■■ Film de Jack Lee-Thompson (1962, N., v.o., 105 min) 67907209
22.45 Concert : Concert européen du Philharmonique de Berlin. Enregistré au Royal Albert Hall de Londres en 1993 (95 min). 27335938

France Supervision

20.30 Ponce Pilate ■ Film de Gian Paolo Callegari et Irving Rapper (1961, 100 min) 11979551
22.10 Cyclisme.
22.25 Mayerling ■ Film de Terence Young (1969, 130 min) 61907342
0.35 Du côté de chez nous. [5/10] De Daniel Karlin.

Ciné Cinéfil

20.30 Les Petits Riens ■ Film d'Yves Mirande et Raymond Leboursier (1941, N., 85 min) 52230483
21.55 Les Durs à cuire ■ Film de Jack Pinoteau (1964, N., 90 min) 1746193
23.25 Le Club.
0.20 Une corde pour te pendre ■■ Film de Raoul Walsh (1951, N., v.o., 85 min) 53005728

Ciné Cinémas

20.30 Sur la Riviera ■ Film de Walter Lang (1951, v.o., 90 min) 2396700
22.00 Johnny s'en va-t-en guerre ■■ Film de Dalton Trumbo (1971, v.o., 110 min) 5931754
23.50 Une Anglaise romantique ■■ Film de Joseph Losey (1975, 110 min) 32885484

Série Club

20.20 L'Etalon noir. La guérison.
20.45 et 23.45 Edouard et ses filles.
21.40 et 1.25 Julien Fontanes, magistrat. Mélanie sans adieu.
23.10 La Famille Addams. Ophélia et ses amours.
0.35 Sweeney. Queen's Pawn (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Combat dans l'île ■■ Film d'Alain Cavalier (1961, N., 105 min) 45210484
21.45 Motor Trend.
22.05 L'Ami américain ■■ Film de Wim Wenders (1977, v.o., 125 min) 50848648
0.10 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Berceuses.
0.20 The Ed Sullivan show.
1.00 Le Meilleur du pire.
1.30 Les monstres nouveaux sont arrivés. Les gros bras (25 min).

Eurosport

18.00 et 23.00 Boxe.
19.00 Tennis. En direct de Toronto (Canada). Tournoi messieurs : 4e jour (240 min). 28026342
0.00 Sailing.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Havana. Film de Sydney Pollack (1990, 135 min). Avec Robert Redford. *Comédie dramatique.*
22.30 L'Ordre du jour. Film de Michel Khleifi (1993, 110 min). Avec Robin Renucci. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 *Résurrection.* Film de Daniel Petrie (1980, 105 min). Avec Ellen Burstyn. *Fantastique.*
22.15 *Les mois d'avril sont meurtriers.* Film de Laurent Heynemann (1986, 90 min). Avec Jean-Pierre Marielle. *Policier.*
0.00 Les Pirates de Malaisie. Film d'Umberto Lenzi (1964, 110 min). Avec Steve Reeves. *Aventures.*

TMC

20.35 L'Indiscret. Film de Stanley Donen (1958, 100 min). Avec Cary Grant. *Comédie.*

TSR

23.20 Pas très catholique. Film de Tonie Marshall (1993, 95 min). Avec Anémone, Roland Bertin, *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

L'hypothèse de l'accident est relancée dans la catastrophe du vol 800 de la TWA

Les enquêteurs ont comparé différents enregistrements d'accidents d'avion

LE *WASHINGTON POST* relance l'hypothèse de l'accident pour expliquer l'explosion et la destruction, le 17 juillet, du vol 800 de la TWA qui a fait deux cent trente morts au large de Long Island. Dans son édition du mercredi 21 août, le quotidien américain, citant des sources proches de certains enquêteurs, souligne que le *« son bref »* par lequel se termine l'enregistrement d'une boîte noire du Boeing 747 ressemble plus à une explosion de carburant qu'à la déflagration d'une bombe.

Le bruit qui précède l'interruption brutale du *cockpit voice recorder* (CVR), qui enregistrait les conversations pendant les minutes précédant l'explosion dans le poste de pilotage, ne correspond pas à celui de la boîte noire de l'avion de la Pan Am qui a été détruit par l'explosion d'une bombe au-dessus de Lockerbie (Ecosse) en 1988. Cependant, les enquêteurs pensent que l'enregistrement ne révélera probablement pas la cause exacte de la catastrophe aérienne du 17 juillet. *« L'enregistrement ne nous a pas dit ce dont nous avions besoin »*, a confié un haut responsable au journal.

« UN MÉLANGE CARBURANT-AIR »

Le *« son bref »* enregistré juste avant l'explosion du Boeing 747 de la TWA a été comparé aux enregistrements de plusieurs explosions d'avion, de réservoir et de castrophes provoquées par des dysfonctionnements, sans qu'un son identique ait pu être retrouvé, indique le journal. Selon les mêmes sources, une analyse spectrale de l'enregistrement de ce *« son »* n'a pas permis de détecter la *« signature caractéristique d'une secousse d'air »* qu'aurait provoqué l'explosion d'une bombe. Le bruit du vol TWA 800 aurait, au contraire, les caractéristiques de l'explosion d'*« un mélange carburant-air »* et *« n'est pas très éloigné »* de l'explosion du réservoir de carburant central qui avait détruit un Boeing 737 phillipin en 1990.

Les enquêteurs cités par le *Post* ont, cependant, noté qu'au moins une explosion de bombe avait produit un son similaire. Ils restent réservés. Le son qui a précédé l'explosion du vol New York-Paris de la TWA a, certes, pu provenir d'une explosion du réservoir de carburant mais également d'une bombe d'un autre type que celle de Lockerbie.

Les informations du *Post* confirment, en gros, les dernières analyses et conclusions des enquêteurs : jusqu'à présent, aucune trace d'explosif n'a pu être détectée sur les parties de l'avion qui ont été ramenées à terre. Les *« tests métallurgiques »* du National Transportation Safety Board n'ont pas non plus été concluants, ni dans un sens, ni dans l'autre. Plus de la moitié des éléments du Boeing ont été sortis de l'eau et passés au crible par différents laboratoires de police.

La police de New York et le FBI, tout comme les spécialistes de l'aviation civile s'en tiennent toujours à leur conviction initiale : une bombe serait à l'origine de la destruction du Boeing. Mais, comme le disait une source officielle au *Washington Post*, *« ils* (les enquêteurs) *ont travaillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et on aurait pu penser qu'ils auraient maintenant trouvé quelque chose, eh bien non, ils n'ont rien trouvé. »* Il reste que la moitié de la carlingue est toujours immergée et qu'un mois de présence dans l'eau de mer a peut être gommé d'éventuelles traces d'explosifs.

Israël et la Syrie s'accusent d'entretenir la tension au Proche-Orient

ISRAËL ET LA SYRIE ont échangé des accusations, mardi 20 août, à propos de préparatifs militaires, mais le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a cherché à dédramatiser la situation dans des déclarations devant la commission des affaires étrangères de la Knesset.

Quelques heures après qu'une télévision privée israélienne, Channel Two, eut affirmé que Damas avait procédé au tir d'essai d'un missile de type Scud-C, d'une portée de 600 kilomètres, susceptible d'atteindre la plus grande partie du territoire de l'Etat juif, un porte-parole des industries militaires israéliennes, Sylvia Beit-Halachmi, annonçait, en début d'après-midi, le premier tir d'*« essai opérationnel »* par Tsahal d'un missile de type Hetz-2, capable d'intercepter un missile Scud-C. Tiré du littoral méditerranéen, à Palmachim, au sud de Tel Aviv, le Hetz-2 (flèche, en hébreu) a intercepté un missile sol-sol, tiré quatre minutes auparavant à partir d'un bateau. Trois autres tirs d'essai dans des conditions opérationnelles succéderont à ce test.

Plusieurs hauts responsables militaires israéliens cités par la radio se sont déclarés *« très préoccupés »* par le tir d'essai syrien, que Damas n'a pas confirmé. La presse syrienne a, néanmoins, accusé Israël de chercher à *« déclencher de nouvelles guerres dans la région pour faire pression sur les Arabes »*. L'Etat juif *« devrait y réfléchir cent, voire mille fois, avant de s'engager dans une folle action, car le monde aujourd'hui n'est plus celui d'hier et ce qui était permis alors n'est pas compatible avec l'ordre international actuel »*, a écrit le quotidien *El Baas*, organe du parti du même nom au pouvoir. *« Une agression israélienne contre la Syrie n'est pas à exclure »*, a estimé le journal officieux *El Saoura*.

Selon Zeev Maoz, directeur du principal centre d'études stratégiques israélien, l'élection, à la fin de mai, du chef du Likoud, qui refuse toute restitution du plateau du Golan à la Syrie, a accru les dangers de guerre. Mais c'est la Syrie qui, à l'en croire, pourrait prendre le risque d'un conflit pour mettre un terme à l'impasse diplomatique. Toutefois, M. Nétanyahou et le ministre de la défense, Itzhak Mordehaï, ont cherché à dédramatiser la situation. *« Il ne faut pas susciter de tensions artificiellement. Les Syriens disposent depuis longtemps de missiles et procèdent périodiquement à des tests. Nous n'avons pas constaté de tensions nouvelles créées par eux »*, a déclaré M. Mordehaï. *« Il n'y a pas de changement dans les capacités stratégiques de la Syrie. Damas essaie maintenant de fabriquer des missiles au lieu d'acheter des Scud-B »*, a affirmé, de son côté, M. Nétanyahou. *« Evidemment, la Syrie essaie de nous intimider mais nous ne voyons pas de changement significatif dans la situation »*, a ajouté le premier ministre, qui a réitéré sa proposition de négocier d'abord un retrait de Tsahal du Liban sud, en échange du démantèlement du Hezbollah pro-iranien. Selon lui, le refus par Damas de l'option « Liban d'abord » illustre *« la volonté syrienne de mener une guerre indirecte* [contre Israël] *par le biais du Hezbollah »*.

M. Nétanyahou a, d'autre part, affirmé qu'*« il n'y aura pas de progrès dans les négociations avec les Palestiniens, y compris sur la question d'Hébron, aussi longtemps qu'ils n'auront pas fermé leurs bureaux à Jérusalem »*. Il a cité, notamment, le département des sports installé à la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est, et deux autres bureaux que le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a, selon lui, promis de fermer sans y donner suite. *« Le gouvernement reprendra sérieusement les débats à propos du redéploiement à Hébron*, a ajouté le premier ministre, *tout en suivant de près le respect par l'autre partie des accords passés. »*

Le retrait de l'armée de la majeure partie d'Hébron, prévu par les accords d'autonomie, a déjà pris plus de quatre mois de retard. Un plan de *« redéploiement »* présenté, jeudi, par le ministre de la défense n'a pas reçu l'aval du mini-cabinet de M. Nétanyahou. Aucune nouvelle date de réunion n'a été fixée. – *(AFP, Reuter.)*

Les visiteurs de la Maison d'Orient

Le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, se rendra en Europe au mois de septembre afin de dissuader les ministres de la « troïka européenne » (l'Italie, l'Irlande et les Pays-Bas) de visiter la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem, a annoncé, mardi 20 août, la radio israélienne. Une loi interdit toute activité diplomatique de l'OLP à Jérusalem, dont Israël a conquis la partie orientale en 1967. *Les responsables israéliens, qui considèrent la Ville sainte comme la capitale unifiée de l'Etat juif, estiment que les visites de responsables étrangers à la Maison d'Orient renforcent les revendications des Palestiniens sur Jérusalem-Est.* – *(AFP.)*

Pierre Bergé est bien placé pour reprendre l'hebdomadaire « Le Nouvel Economiste »

LE TRIBUNAL DE COMMERCE de Nanterre doit examiner, jeudi 22 août, les candidatures à la reprise de l'hebdomadaire *Le Nouvel Economiste*, en dépôt de bilan depuis le 10 juin. Les salariés présents au journal se sont, eux, prononcés, mardi 20 août, sur les deux dossiers de reprise après avoir écouté leurs représentants. Jacques Rosselin et Philippe Labarde d'un côté, Georges Ghosn de l'autre.

Jacques Rosselin, fondateur de *Courrier international* – qui pourrait devenir le futur directeur de publication du *Nouvel Economiste*, – et Philippe Labarde – actuellement membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), mais qui a prévu d'en démissionner pour prendre la direction de la rédaction de l'hebdomadaire – ont expliqué et commenté le dossier de Jupiter Communication.

Cette société dirigée par Jacques Rosselin a pour actionnaires Pierre Bergé, PDG d'Yves Saint Laurent Couture, et Guy de Wouters (Société générale de Belgique). Pour reprendre *Le Nouvel Economiste*, Jupiter Communication s'est associée à Entreprise en croissance, un pool versé dans l'informatique dirigé par Dominique Louis. Trente et un salariés ont voté en faveur de ce plan de reprise. Deux salariés se sont prononcés pour celui de Georges Ghosn, ex-PDG du quotidien économique *La Tribune Desfossés*. Chacun des deux candidats offrent 1 million de francs pour la reprise des actifs du *Nouvel Economiste*. Pierre Bergé, Jacques Rosselin et Dominique Louis prévoient d'investir entre 35 et 40 millions de francs dans le titre en trois ans, et ont déjà mobilisé 27 millions de francs (17 sont apportés par Jupiter Communication, 10 par Dominique Louis). Georges Ghosn envisage, pour sa part, d'y injecter 15 millions de francs. Ce dernier voudrait faire du *Nouvel Economiste* un pendant à *L'Expansion*, en lui faisant adopter un rythme de parution bimensuel. Jupiter Communication conserverait la périodicité hebdomadaire du titre.

Si la majorité des salariés ont été sensibles au discours *« entraînant »* de Philippe Labarde, ils se sont aussi prononcés en fonction du volet social des repreneurs. Jacques Rosselin et Philippe Labarde ont expliqué qu'ils conserveraient quarante-deux des quatre-vingt-cinq salariés, et procéderaient ultérieurement à une vingtaine d'embauches. Georges Ghosn table sur le maintien d'une quarantaine de salariés. Il reste au personnel du *Nouvel Economiste* à obtenir de Jupiter que la vingtaine d'embauches soient effectuées prioritairement dans ses rangs.

Yves-Marie Labé

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 21 août, à 10 h 21 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21127	+0,10	+7,08
Honk Kong Index	11312,50	+0,88	+13,14

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/08	Var. en % 19/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2019,26	+1,66	+7,87
Londres FT 100	3882,50	+0,49	+5,23
Zurich	—	—	+14,06
Milan MIB 30	—	—	+9,45
Francfort Dax 30	2559,67	-0,12	+13,56
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	-4,40
Madrid Ibex 35	—	—	+10,36
Amsterdam CBS	—	—	+17,66

Tirage du *Monde* daté mercredi 21 août 1996 : 448 416 exemplaires

Une fillette de trois ans enlevée à Toulouse

FATIMA, une fillette de trois ans, a été kidnappée, lundi 19 août en fin de matinée à Toulouse, dans le quartier Bellefontaine, à la sortie de la boulangerie où elle s'était rendue avec sa sœur Sabrina pour acheter du pain et des bonbons. Selon le témoignage de Sabrina, six ans, le ravisseur circulait à bord d'une voiture de grosse cylindrée de couleur blanche – peut-être une R 21 – dans laquelle il a fait monter la fillette de force. Au moment de sa disparition, Fatima portait un pull-over blanc avec des motifs rouges, un pantalon rouge à carreaux et des chaussures en toile verte. Un numéro de téléphone est à la disposition de toute personne susceptible d'apporter un témoignage : 61-12-76-95.

DÉPÊCHES

- **CORSE : trois nouveaux attentats** ont eu lieu dans la nuit du mardi 20 au mercredi 21 août en Corse-du-Sud. Deux engins explosifs ont visé les locaux de la direction départementale de l'équipement (DDE) et ceux de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) à Porto-Vecchio. Un engin explosif a également été lancé dans le jardin de la villa d'un enseignant à Ville-di-Pietrabugno, en Haute-Corse.
- **POLICE : un inspecteur du commissariat de Lorient (Morbihan) a été tué**, mercredi 21 août, par un homme âgé de cinquante-sept ans, qui s'était retranché dans son domicile où il a, lui-même, été mortellement atteint par un autre policier. Vers huit heures, les pompiers étaient intervenus dans l'appartement, après que l'homme eut blessé sa concubine, transportée à l'hôpital. Après une vaine discussion avec le forcené, les policiers ont envoyé du gaz lacrymogène dans le logement. Le quinquagénaire a alors ouvert le feu, touchant à la gorge l'inspecteur Yvon Cariou, quarante-cinq ans.
- **RENTRÉE : le décret relatif à l'allocation de rentrée scolaire** (ARS) est paru au *Journal officiel* mardi 20 août. Conformément à la décision du gouvernement (*Le Monde* du 27 juillet), son montant sera de 1 000 francs cette année. Depuis septembre 1993, il était de 1 500 francs, mais Alain Juppé a décidé de réduire de moitié sa majoration exceptionnelle. Celle-ci devrait coûter 3,3 milliards de francs à l'Etat, la partie de base étant prise en charge par la Caisse nationale d'allocations familiales.
- **SATELLITE : BSkyB, le réseau satellitaire britannique contrôlé** par Rupert Murdoch, a annoncé, mardi 20 août, un bénéfice annuel avant impôt, de 2,02 milliards de francs, en hausse de 66 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires de BSkyB a progressé de 30 % pour s'établir à près de 8 milliards de francs. Ces bons résultats sont dus à la hausse du nombre des abonnés au réseau satellitaire. En un an, BSkyB a gagné 900 000 souscripteurs pour atteindre 5,5 millions d'abonnés.
- **FOOTBALL : l'En avant Guingamp s'est qualifié pour la Coupe de l'UEFA** en battant, mardi 20 août, au stade du Roudourou, l'équipe russe du Rotor Volgograd, actuel leader du championnat russe, 1-0, en match retour du troisième tour de la Coupe Intertoto. Les Bretons s'étaient inclinés 2-1 au match aller.
- **Perpignan est seul en tête du classement de la deuxième division** après la troisième journée de championnat, disputée mardi 20 août. Les Catalans ont gagné à Charleville (2-0). Sochaux a écrasé Saint-Etienne (4-1), les Verts ayant dû jouer plus de quarante minutes à neuf à la suite de deux expulsions. Les autres résultats : Toulouse-Le Mans, 2-1 ; Amiens-Châteauroux, 0-2 ; Saint-Brieuc-Epinal, 1-0 ; Mulhouse-Martigues, 1-0 ; Red Star-Toulon, 2-1 ; Louhans-Cuiseaux-Gueugnon, 1-1 ; Valence-Niort, 1-2 ; Troyes-Lorient, 2-0 ; Laval-Beauvais, 2-1.

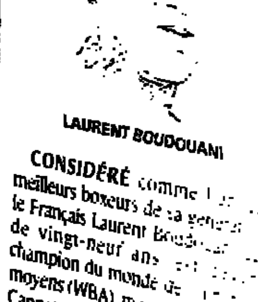
Les syndicats du « Monde » apportent leur soutien aux sans-papiers

DANS UN COMMUNIQUÉ COMMUN, les syndicats CFDT, CGT et SNJ du journal *Le Monde* ont tenu à exprimer, mardi 20 août, leur *« indignation »*, face à la situation des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, à Paris. *« Leur situation est en fait due à la loi Pasqua, une législation de plus en plus répressive par rapport aux immigrés vivant sur le sol français*, précise le communiqué. *Ils ont été « clandestinisés » par les lois de la République. Dès lors, leur régularisation, avec une carte de dix ans, s'impose. » « Les lois anti-immigrés doivent être impérativement abrogées, de toute évidence, elles ne règlent aucun des problèmes de fond de notre société »*, conclut ce texte signé par l'ensemble des syndicats du journal *Le Monde*.

Alexandre Lebed obtient l'annulation de l'assaut sur Grozny

La faillite de Bally France

Un boxeur enfin consacré


LAURENT BOUDOUANI

